

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

CENTRE
FRANÇOIS
TRUFFAUT



IDEFHI

INSTITUT DÉPARTEMENTAL
DE L'ENFANCE, DE LA FAMILLE
ET DU HANDICAP POUR L'INSERTION



Contenu

I. Public avec déficience auditive et autres déficiences.....	3
L'Établissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) et le SAVS	3
Activité et population.....	3
A. L'activité.....	3
1. Les habilitations	3
2. Le nombre de journées réalisées et taux d'occupation de l'EANM.....	3
3. La file active : Le nombre d'usagers suivis dans l'année	4
4. Le nombre de journée et replis : place d'accueil temporaire du FH.....	4
5. Les mouvements externes et internes	5
6. Le nombre de sorties par orientation	6
B. Les personnes accueillies.....	6
1. Profil des personnes accueillies.....	6
2. La situation familiale et les liens parentaux.....	8
3. La situation géographique et les transports.....	11
4. Les mesures de placement et de protection	14
5. La situation professionnelle ou étudiante au SAVS.....	15
6. La santé.....	15
7. Les prises en charge complexes.....	19
Vie du service	21
A. La mise en œuvre du droit des usagers.....	21
1. La personnalisation de l'accompagnement	21
2. Les groupes d'expression et le conseil de la vie sociale.....	25
B. L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille.....	25
1. Action d'éducation pour la santé.....	25
2. L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats.....	27
3. Actions d'amélioration du cadre de vie des usagers et de développement durable	30
4. Les faits marquants.....	31
L'ESAT	33
Activité et population accueillie.....	33
A. L'activité.....	33

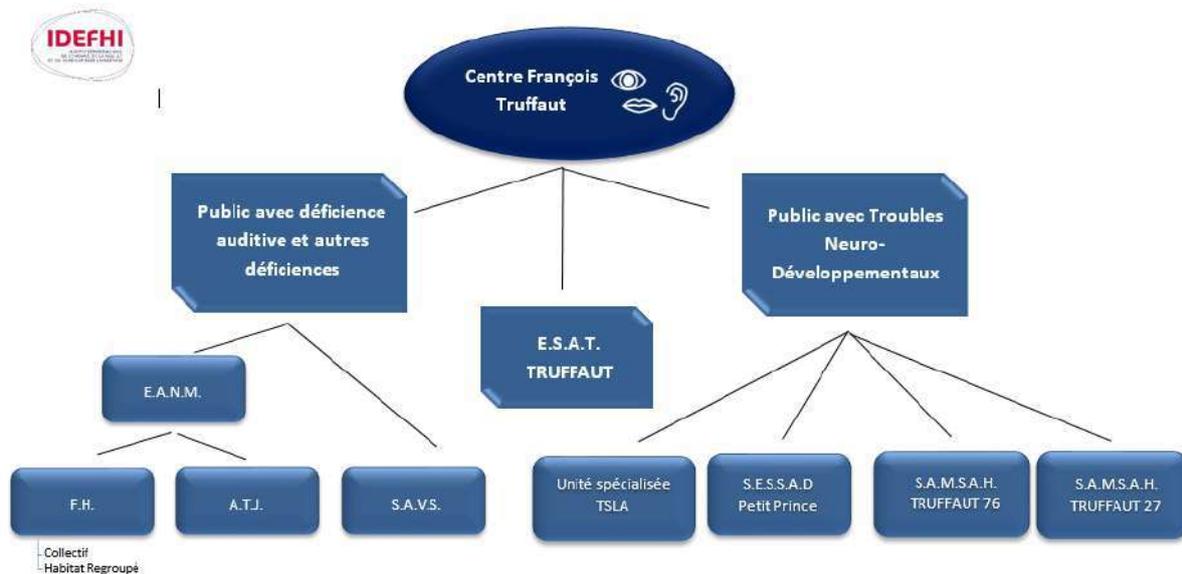
1.	Les habilitations	33
2.	Le nombre de journées réalisées et taux d'occupation.....	33
B.	Les mouvements	35
1.	Les mouvements externes et internes	35
2-	Le nombre de sorties par orientation	37
3-	Les personnes accueillies.....	38
1.	Profil des personnes accueillies.....	38
2.	La situation familiale et les liens parentaux.....	38
3.	La situation géographique et Les transports.....	39
4.	Les mesures de placement et de protection	39
5.	La vie professionnelle	39
6.	La santé.....	45
7.	Les prises en charge complexes.....	45
Vie du service	48
A.	La mise en œuvre du droit des usagers.....	48
1.	La personnalisation de l'accompagnement	48
2.	Les spécificités par atelier	48
4	Les groupes d'expression et le conseil de la vie sociale.....	60
B.	L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille.....	60
1.	La transformation des ESAT.....	60
2.	Action d'éducation pour la santé.....	62
3.	L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats.....	62
4.	Action d'amélioration du cadre de vie des TH de de développement durable.....	65
5.	Les faits marquants.....	66
II.	Les publics ayant un trouble du Neuro-Développement	69
L'unité TSLA.....	69
Activité et population accueillie.....	69
A.	L'activité.....	69
1.	Les habilitations	69
2.	Le nombre de journées réalisées et taux d'occupation.....	69
3.	La file active : Le nombre de jeunes suivis dans l'année	69

B.	Les mouvements	70
1.	Les mouvements externes et internes	70
2.	Le nombre de sorties par orientation	70
C.	Les personnes accueillies.....	71
1.	Profil des personnes accueillies.....	71
2.	La situation familiale et les liens parentaux.....	71
3.	La situation géographique et Les transports.....	71
4.	Les mesures de placement et de protection	72
5.	La scolarité.....	72
6.	La santé.....	81
7.	Les prises en charge complexes.....	82
	Vie du service	84
A.	La mise en œuvre du droit des usagers.....	84
1.	La personnalisation de l'accompagnement	84
2.	Le conseil de la vie sociale.....	85
B.	L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille.....	86
1.	La prise en charge pluridisciplinaire.....	86
2.	Actions d'éducation pour la santé.....	94
3.	L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats.....	94
4.	Action d'amélioration du cadre de vie des usagers et développement durable.....	96
5.	Les faits marquants.....	96
	Le SESSAD Petit Prince	98
	Activité et population accueillie.....	98
A.	L'activité.....	98
1.	Les habilitations	98
2.	La file active : Le nombre de jeunes suivis dans l'année	98
B.	Les mouvements	100
1.	Les mouvements externes et internes	100
2.	Le nombre de sorties par orientation	100
C.	Les personnes accueillies.....	101
1.	Le profil des personnes accueillies	101

2. La situation familiale et les liens parentaux.....	103
3. La situation géographique et les transports.....	103
4. Les mesures de placement et de protection	103
6. La scolarité au SESSAD	104
7. La santé.....	104
8. Les prises en charge complexes.....	105
Vie du service	107
A. La mise en œuvre du droit des usagers.....	107
1. La personnalisation de l'accompagnement	107
2. La plateforme ressource et la gestion des listes d'attente.....	107
B. L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille.....	110
1. La prise en charge pluridisciplinaire.....	110
2. Les actions de prévention et d'éducation à la santé.....	116
3. L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats.....	117
4. Les faits marquants :.....	119
LES SAMSAH	122
Activité et population accueillie.....	122
A. L'activité.....	122
1. Les habilitations	122
2. La file active : Le nombre d'adhérents suivis dans l'année	122
B. Les mouvements	124
1. Les mouvements externes et internes	124
2. Le nombre de sorties par orientation.....	125
C. Les personnes accueillies.....	127
1. Profil des personnes accueillies.....	127
2. La situation familiale et les liens parentaux.....	129
3. La situation géographique et les transports.....	131
4. Les mesures de placement et de protection	133
5. Situation professionnelle et/ou étudiante.....	135
6. La santé.....	140
7. Les prises en charge complexes.....	142

Vie du service	144
A. La mise en œuvre du droit des usagers.....	144
1. La personnalisation de l'accompagnement	144
2. Les groupes d'expression et le conseil de la vie sociale.....	156
B. L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille.....	156
1. Action d'éducation pour la santé.....	156
2. L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats.....	157
3. Actions d'amélioration du cadre de vie des usagers et de développement durable	160
4. Les faits marquants.....	161
III. Projet de service (objectifs et résultats, orientations)	162
A. Etat d'avancement de la mise en œuvre du projet de service, actions marquantes en 2022	162
1. Le FALC au CFT	162
2. La guidance parentale à l'unité TSLA et au SESSAD Petit Prince.....	163
3. La participation des unités du CFT à l'écriture du projet d'établissement.....	165
B. Le plan d'amélioration continue de la qualité du service (PACQ S).....	166
C. Le plan d'actions Vie Affective Relationnelle et Sexuelle	167
D. L'observatoire des Événements indésirables	168
Conclusion : Perspectives	170

Introduction



Le Centre François Truffaut, habilité pour 254 places au 1^{er} janvier 2022, est organisé :

S.A.M.S.A.H. : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
S.A.V.S. : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
S.E.S.S.A.D. : Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
F.H. : Foyer d'Hébergement
A.T.J. : Atelier de Jour
E.S.A.T. : Établissement et Services d'Aide par le Travail
E.A.N.M. : Etablissement d'Accueil Non Médicalisé
T.S.L.A. : Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages

L'année 2022 se traduit au Centre François Truffaut par la poursuite de l'adaptation de ses dispositifs, toujours dans une volonté d'amélioration continue du service rendu aux usagers. On peut citer notamment :

- L'engagement des équipes de l'ESAT dans la transformation des modalités d'accompagnement pour un parcours professionnel plus inclusif des travailleurs handicapés, et la réponse retenue à l'appel à projet FATESAT¹, en lien avec la réforme 2022 pour la modernisation des ESAT,
- La construction du projet d'unité et l'identité du SESSAD Petit Prince, porté par l'équipe pluridisciplinaire en associant usagers et familles,

¹ FATESAT : Fond d'Accompagnement à la transformation des ESAT, circulaires 11 et 13 mai 2022

- L'investissement de toutes les unités du CFT dans la démarche FALC « Facile à Lire et à Comprendre » piloté par la responsable administrative, pour l'adaptation de tous les supports de communication à destination des usagers.

I. Public avec déficience auditive et autres déficiences

L'Établissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) et le SAVS

Activité et population

A. L'activité

1. Les habilitations

	Nb de jour d'ouverture	Age	Au 01 janvier 2022
ATJ	220	Adultes	24
FH	365	Adultes	25 +1
SAVS	313	Adultes	30

L'atelier de jour (ATJ) est habilité pour un accueil de 24 adultes, cependant l'effectif est de 26 au 31/12/2022 afin de compenser les accueils séquentiels mis en place.

Le Foyer d'hébergement (FH) dispose d'une habilitation de 25 places + 1 place d'accueil temporaire. Le FH est scindé en deux entités : 12 places d'accueil au FH collectif ainsi que la place de répit et 13 places au FH diffus de Déville (adultes en autonomie dans leurs appartements).

Le SAVS Truffaut, d'une capacité d'accompagnements de 30 places généralistes, continue de développer sa compétence d'accompagnement d'adultes en situation de surdit .

2. Le nombre de journ es r alis es et taux d'occupation de l'EANM

	Atelier de jour		Taux d'occ	Foyer H�bergement		Taux d'occ
	Pr�visions	R�alis�es	R�alis�	Pr�visions	R�alis�es	R�alis�
2020	5174	4907	93%	8897	9111	96%
2021	5174	5046	95%	8577	9124	97%
2022	5174	5395	101,7%	8585	9102	96,40%

L'effectif de l'atelier de jour n'a pas  volu  en 2022, il est cependant envisag  d'int grer une jeune issue de l'IME en 2023 afin de maintenir le taux d'occupation et ainsi pouvoir mettre en place plus d'accueils s quentiels si la situation le n cessite (fatigabilit , sant  qui se d grade...).

Le taux d'occupation du FH est stable, pas de mouvements hormis quelques demandes tr s ponctuelles d'absences d'adultes pour des vacances en famille.

3. La file active : Le nombre d'usagers suivis dans l'année

EANM	ATJ	FH
	Au 31 décembre N	
2020	25	25
2021	26	24
2022	26	25

Des périodes de stage régulières à l'ATJ permettent d'évaluer si la personne a bien le profil pour demander une orientation en ATJ, pour des personnes en attente d'intégration ou bien pour des adultes qui n'ont plus la capacité de travailler en ESAT au regard de leur fatigabilité, de leur vieillissement. Sur 2022, 6 périodes de stage ont été effectuées pour des jeunes issus d'IME.

Une procédure d'admission a été actée en début d'année 2022, il existe désormais un document officiel pour les nouveaux arrivants.

SAVS	Au 31/12/2020	Au 31/12/2021	AU 31/12/2022
Global	14	25	33
Ponctuel	1	1	3

En lien avec l'extension de son habilitation en 2021, le SAVS a continué en 2022 d'accroître son activité avec 33 personnes accompagnées en global et 3 en ponctuel. Ces personnes ont été orientées vers le SAVS de différentes façons : liste MDPH, listes d'attente de SAVS partenaires, SAMSAH Truffaut, ESAT, Centres Médico-Psychologique, Familles.

Au-delà des accompagnements, le SAVS propose une plateforme d'accueil qui reçoit les adhérents sur rendez-vous afin de les informer, conseiller et orienter au besoin.

4. Le nombre de journée et replis : place d'accueil temporaire du FH

	FH Repli		
	Date début	Date fin	Nombre de jours
1 usager	09-mai	20-mai	11,00
1 usager	15-févr	18-févr	3,00
	14-mars	18-mars	4,00
	19-avr	20-avr	1,00
	23-mai	25-mai	2,00
	20-juin	24-juin	4,00
	18-juil	22-juil	4,00
	12-sept	16-sept	4,00
1 usager	11-oct	14-oct	3,00
	09-nov	06-déc	27,00

La place de répit a été occupée en 2022 pour des raisons différentes :

- 1 adulte est accueilli régulièrement depuis fin 2021 une semaine par mois au FH collectif, demande à l'origine qui émanait de la famille.

Le calendrier de ces accueils est planifié avec la famille et l'adulte. L'objectif est d'essayer de l'amener à apprendre à vivre hors du contexte familial afin de le préparer à d'éventuelles séparations du fait de l'avancée en âge des parents, mais aussi permettre à la famille de bénéficier de moments de répit,

- Le FH a accueilli en mai une jeune femme qui a fait un stage à l'ESAT Truffaut mais qui habitait dans la région parisienne,
- En fin d'année, nous avons exceptionnellement accueilli un adulte du FH diffus suite à un dégât des eaux chez lui, le temps d'assécher son appartement et que ce dernier soit habitable. Un autre adulte a été accueilli au printemps pour les mêmes raisons quelques jours,
- Depuis fin 2022, nous accueillons un jeune adulte accompagné par l'ATJ, 2 jours par mois (cf. situation détaillée dans situation familiale).

5. Les mouvements externes et internes

EANM	ATJ		FH	
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie
2020	1		1	1
2021	1		1	1
2022	-	-	1	-

Un dossier de réorientation d'une adulte du SAVS était en attente pour FH de Deville, cette adulte a intégré le FH en 2022 dès que nous avons trouvé un logement.

SAVS	Entrées	Sorties.
Global	12	2
Ponctuel	3	1

L'année 2022 a permis d'effectuer 12 d'admissions au SAVS et de voir ainsi que le service n'affiche plus de places vacantes à la fin de l'exercice.

Deux adhérents sont passés d'un accompagnement global à un accompagnement ponctuel. Cette disposition correspond au fait que les objectifs déclinés dans le projet d'accompagnement personnalisé sont en grande partie atteints et/ou une diminution de besoins exprimés. Cependant, l'adhérent sollicite malgré tout encore le professionnel dans un domaine précis. Cela permet d'alléger les interventions auprès de l'adhérent tout en sécurisant son parcours de sortie.

6. Le nombre de sorties par orientation

FH	SAVS CFT	autre établissement	A la demande de l'utilisateur	TOTAL
2020		1		1
2021	1			1
2022	-	-	-	-

En 2022, aucune sortie n'a été comptabilisée. Des dossiers de demandes de réorientation sont en cours d'étude ou de recherche mais les démarches sont longues et l'objectif est de trouver l'établissement qui corresponde au plus près des besoins de l'adulte concerné. D'autre part, la surdit  peut  tre un frein   l'int gration d'un adulte dans un  tablissement o  la LSF² n'est pas connue, ni utilis e.

Au total, 2 personnes sont sorties du SAVS en 2022 :

- 1 personne est orient e vers le droit commun et un accompagnement du SAVS pour la mise en place d'une curatelle familiale a  t  r alis e,
- 1 personne a  t  r orient e vers le Foyer d'h bergement du CFT

Cette r orientation apr s 4 ans d'attente a permis   cette personne d'avoir un accompagnement plus adapt e. En effet, le SAVS a pu pr parer l'adh rente et sa famille   ce changement de modalit  d'accompagnement par une pr paration   la sortie du SAVS, mais  galement   l'accueil au foyer d'h bergement. Ainsi le SAVS a pu visiter avec la famille les logements propos s   l'accueil et permettre  galement la formulation des demandes et interrogations afin de rassurer l'adh rente et son parent. La proximit  des deux services a facilit e les rencontres et les n cessaires adaptations au logement.

B. Les personnes accueillies

1. Profil des personnes accueillies

ATJ	18 / 25 ans	26 / 35 ans	36 / 45 ans	46 / 55 ans	56 et +
Homme	2	1	4	8	-
Femme	2	1	2	5	1

Les profils et les probl matiques des personnes accueillies   l'atelier de jour sont vari s. Une pr dominance   la d ficience intellectuelle avec pour beaucoup une surdit  associ e est   noter. Il peut s'agir  galement de troubles psychologiques et/ou psychiatriques, de troubles du spectre de l'autisme, de troubles neurologiques ou de handicap moteur.

² LSF : Langue des Signes Fran aise

Compte tenu du vieillissement de la population qui engendre davantage de soucis de santé, des difficultés dans les déplacements et une fatigabilité croissante mais aussi face à des problèmes psychiatriques, il faut parfois adapter et/ou alléger le planning et les activités de certains. Un travail sur le vieillissement a été entrepris en lien avec la coordinatrice sociale et la psychologue du service (grille d'évaluation de vieillissement pour chaque usager). Une réorientation vers des structures médicalisées est pour certains envisagée ou est en cours.

Avec les dernières admissions, issues notamment d'IME, un rajeunissement de la population de l'atelier de jour s'observe doucement : un public oralisant même si l'ATJ garde sa spécificité dans l'accueil des personnes sourdes.

L'ATJ accueille communément 11 adultes du FH collectif dont 1 à mi-temps (ESAT Truffaut), 9 adultes du FH diffus dont 1 à mi-temps (ESAT Truffaut), 1 adulte du SAVS et 5 adultes externes (vivant au domicile familial pour 4 d'entre eux et 1 qui réside dans un foyer d'hébergement extérieur).

FH Collectif Canteleu	18 / 25 ans	26 / 35 ans	36 / 45 ans	46 / 55 ans
Homme	1		3	7
Femme				1

Les personnes accueillies au FH collectif de Canteleu pour la plupart cumulent les handicaps. La plupart ont une déficience auditive associée à une déficience intellectuelle, à laquelle s'ajoutent encore pour certains des pathologies médicales et troubles psychiques. Nous pouvons également observer un vieillissement prématuré du public accueilli en lien avec le handicap, ce qui nécessite constamment des adaptations.

Un adulte travaille à l'ESAT Truffaut à temps plein et un autre à mi-temps.

FH Deville	18 / 25 ans	26 / 35 ans	36 / 45 ans	46 / 55 ans	56 et +
Homme			3	1	1
Femme			2	5	1

Les adultes accueillis sur le FH diffus à Déville présentent tous majoritairement une déficience auditive associée à d'autres troubles ou pathologies médicales (notamment surdité).

Quatre adultes travaillent à l'ESAT Truffaut à temps plein et un à mi-temps

Une adulte a bénéficié en octobre 2022 d'un emploi du temps adapté à sa fatigabilité, elle est désormais en repos le vendredi matin et le mercredi après-midi. La réflexion est en cours pour proposer à d'autres ce genre d'adaptation au regard de la fatigabilité liée à leur âge.

SAVS	18/25 ans		26/35 ans		36/45 ans		46/55 ans		56 ans et +	
	homme	femme	homme	femme	homme	femme	homme	femme	homme	femme
Global	5	2	6	5	2	3	4	3	3	
Ponctuel						1	1	1		

A fin 2022, le SAVS accompagne :

- 20 hommes et 13 femmes en accompagnement global,
- 2 femmes et 1 homme en ponctuel.

Durant l'année, le SAVS a cependant accompagné 34 personnes au total puisque deux personnes sont passées d'un global à un ponctuel :

- 9 personnes déficientes auditives associées à une déficience intellectuelle,
- 2 personnes en surdi-cécité,
- 9 personnes déficientes intellectuelles,
- 4 personnes porteuses du trouble de spectre de l'autisme,
- 1 personne déficiente visuelle,
- 1 personne avec le syndrome de Turner,
- 8 personnes avec troubles psychiques.

La diversité du public accueilli suppose une connaissance du handicap dans l'accompagnement des personnes. Certaines personnes ne sont pas diagnostiquées soit par refus de leur part soit par manque de communication des professionnels de santé envers la personne. Dans la majorité des situations, les professionnels accompagnent des personnes avec une fragilité psychologique qui suppose des adaptations constantes en termes de posture et de bienveillance.

Le SAVS continue l'accompagnement pour quelques adhérents dont le profil et la capacité d'évolution vers l'autonomie n'est pas toujours compatible avec ses missions. Malgré tout, les modalités d'une autre offre d'accompagnement pour ces personnes en situation de surdit  restent limit es.

2. La situation familiale et les liens parentaux

L'atelier de jour

Autonomie en appartement	FH (CFT)	FH (ext�rieur)	Domicile familial
1(SAVS)	20	1	4

L' quipe de l'ATJ a en priorit  des liens avec les structures d'accompagnement au domicile des usagers. Ce sont principalement ces structures qui font le lien avec les familles et proches-aidants. Il existe n anmoins des relations de mani re occasionnelle avec certains parents.

Pour les quatre usagers qui vivent chez leurs parents, les échanges sont plus fréquents et favorisés par la proximité du domicile familial. Nous avons instauré pour une majorité des adultes, un cahier de liaison, faisant apparaître les repas et activités, et à travers duquel les familles et l'équipe peuvent correspondre. De plus, pour permettre aux usagers de se repérer dans la semaine, un planning des ateliers est remis à chacun et partagé avec leurs familles.

Une adulte réside actuellement au foyer l'ETAPE. A notre initiative, nous avons invité l'éducateur référent afin de travailler en étroite collaboration sur le projet individuel en lien avec la famille.

Le papa d'un jeune adulte de l'ATJ est malheureusement décédé en fin d'année 2022 de manière brutale. L'équipe s'est rendue disponible auprès de la famille élargie chez qui ce jeune a été accueilli pour les recevoir, leur expliquer les modalités d'accompagnement et tenter de mettre en place des accueils de répit au FH.

Le Foyer d'hébergement

A Canteleu, sur les 12 personnes vivant à l'année au foyer d'hébergement :

- 7 ont des relations familiales régulières: séjour le weekend en famille selon les cas chaque semaine, tous les 15 jours ou une fois par mois, plus à l'initiative des parents que des résidents. Ce sont eux qui accueillent leur enfant sur les weekend ou vacances. La participation d'autres membres de la famille est quasi inexistante. L'accueil en famille est un paramètre qui risque de se complexifier dans les années à venir du fait du vieillissement de nos résidents et de leurs parents,
- Un résident est accueilli tous les 2 mois en famille mais il a fallu mettre en place un système d'accompagnement aux transports par l'établissement,
- Un résident ne se rend qu'une fois par an en famille du fait de la santé de sa mère mais aussi de la difficulté de la famille dans l'accompagnement par manque de liens,
- Pour 3 adultes, les relations familiales sont inexistantes ou sporadiques. Pour l'un d'entre eux, plus aucune nouvelle des personnes avec lesquelles auparavant nous pouvions au moins faire une rencontre par an (essai resté sans résultat). Pour un autre, nous essayons de recréer un lien avec sa sœur à raison de 3 à 4 rencontres par an et quelques visios.

Pour ces 3 personnes nous avons essayé de monter un projet de famille d'accueil pour combler un peu la tristesse de ne jamais partir en famille. A ce jour cela n'a pas abouti. Financièrement les tutelles ne peuvent financer qu'un weekend end tous les 4 à 6 semaines ce qui n'est pas attractif pour les accueillants. Certaines familles proposées ne correspondaient pas aux critères d'accueil nécessaire au bien être des adultes.

- Le dernier n'a comme seul point de rattachement son oncle qui connaît de gros soucis de santé. Oncle chez lequel il se rend une fois toutes les 4 à 6 semaines. Une reprise de contact fin 2022 de son frère lui a permis de passer un moment en famille.
- Les soucis de santé au sein des familles (parents vieillissant ou maladie) ont un impact sur l'organisation des départs mais aussi sur les résidents : mal être, inquiétudes liées à l'incompréhension et à l'incapacité de ressentir le besoin de l'autre. Apparaissent également des difficultés dans certaines familles pour la gestion de l'adulte qui se comporte encore en enfant centré sur lui alors que les parents s'affaiblissent, et se répercutent sur l'organisation (modification des départs, période raccourcie ou plus espacée). Une réflexion est ainsi à mener dans le maintien des liens, en envisageant des visites à domicile ponctuelles, et pour le soutien des familles dans les démarches administratives, la plupart étant dématérialisées (non accessible).

A Déville, beaucoup d'adultes, d'eux même, entretiennent de bons rapports avec leur famille et organisent eux-mêmes leurs séjours avec leurs familles, le rythme est régulier pour quelque uns (chaque semaine, ou 1 à 2 fois par mois). Pour certains autres, les situations sont plus délicates et l'équipe éducative fait office de médiateur par des échanges téléphoniques, courriers ou appels en Visio. De manière à ce que le lien subsiste malgré les problèmes de communication, de distance ou autre....

En novembre, un éducateur a accompagné un adulte en Bourgogne afin de retrouver les lieux de son enfance et rendre visite à sa famille sur le temps d'un weekend. Fin octobre, un éducateur a accompagné 2 adultes comme soutien émotionnel suite à un décès familial lors de l'enterrement.

Deux femmes vivent seules en semaine et retrouvent leurs compagnons pour une vie de couple le temps des week-ends et vacances.

Le SAVS

Famille monoparentale	Couple avec enfant	Couple sans enfant	Célibataire
5	2	4	25

Une grande majorité des adultes accompagnés par le SAVS sont célibataires :

Parmi les personnes accueillies cette année, 5 situations bénéficient d'interventions de services de la Protection de l'Enfance : 4 familles ont des enfants placés par l'ASE (foyer, famille d'accueil, tiers digne de confiance) et une maman vit avec son enfant à domicile avec la mise en

place d'une AEMO³ renforcée. La présence de ces services nécessite un partenariat régulier dans l'intérêt des personnes accompagnées. Le travail autour de la parentalité s'est intensifié avec un partenariat plus conséquent avec les professionnels de l'ASE. Pour une situation, le SAVS a été à l'initiative de l'intervention de travailleurs sociaux (TISF⁴, Assistante sociale de secteur, PMI⁵) afin d'assurer une relation parent enfant dans de meilleures conditions. Le travail du SAVS est d'accompagner le ou les parents dans leur rôle parental sans interférer dans les dispositifs spécialisés de l'ASE. Notre priorité est de coordonner les interventions autour de l'adhérent et de l'accompagner dans l'expression de ses besoins auprès des différents organismes. Une connaissance accrue des dispositifs sera nécessaire en 2023.

Le SAVS accompagne deux couples avec enfants. Ils ont un entourage proche soutenant. Concernant l'un des deux couples, le SAVS a soutenu et accompagné une adhérente lorsqu'elle a appris tardivement sa grossesse. De par le stress et les inquiétudes générés par cet événement inattendu, le SAVS a intensifié ses interventions dans les différents aspects de coordination et de mise en place d'interventions éducatives pour préparer l'arrivée du nouveau-né (PMI, TISF, CMS⁶). Aussi, de par la qualité du lien établi avec l'adhérente, le professionnel est intervenu auprès des proches aidants dans le but de médiatiser les différentes tensions familiales inhérentes à la situation. Un travail partenarial soutenu avec le service mandataire a permis à ce couple de jeunes parents de trouver un logement plus grand afin d'accueillir leur enfant.

Le SAVS accompagne 4 couples sans enfant. Un couple souhaite des enfants mais la pathologie de l'adhérente n'est pas compatible avec une grossesse. Les autres couples ne sont pas dans cette demande actuellement.

3. La situation géographique et les transports

Atelier de Jour

La plupart des adultes font le trajet domicile-Atelier de Jour de manière autonome. A pied pour les uns (FH de Canteleu), par le biais des transports en commun pour les autres. La quasi-totalité des usagers habitent dans l'agglomération rouennaise et peuvent ainsi bénéficier de la proximité des transports en commun.

4 résidents du FH de Deville sont véhiculés par un taxi avec le réseau Handistuce. Des problèmes de mobilité et de fatigabilité devenaient au fil du temps problématiques, il a donc

³ AEMO : Action Educative en Milieu Ouvert

⁴ TISF : Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

⁵ PMI : Protection Maternelle et Infantile

⁶ CMS : Centre Médico-Social

fallu protéger leur intégrité et faciliter leur venue à l'Atelier de Jour (risques de chutes et d'absences).

2 usagers vivant en famille bénéficient d'un taxi. Ils ne sont pas pour le moment prêts à prendre seuls le bus. Un travail a débuté avec l'un d'entre eux afin qu'au cours de l'année 2023 le trajet puisse se faire en complète autonomie. Un usager qui habite à la campagne avec des prises en charge thérapeutiques en fin de journée a lui aussi recours au taxi.

Depuis septembre un usager a fait les démarches pour être accompagné par un taxi deux fois par semaine et ainsi faciliter ses déplacements. En effet même s'il habite à proximité de l'Atelier de Jour, il n'en demeure pas moins que se déplacer relevait parfois du défi s'il voulait être ponctuel.

Foyer d'Hébergement

A Déville, tous les adultes sont autonomes pour des parcours connus, que ce soit le bus (vie quotidienne/ATJ/ESAT) ou que ce soit en train pour se rendre dans leurs familles. Pour tout trajet nouveau, quelques accompagnements sont nécessaires afin que l'adulte repère les lieux.

A Canteleu, deux adultes sont pris en charge par leur famille pour les weekends (un en région parisienne et un dans l'Eure) tous les 15 jours, un résident part en train avec un accompagnement « accès + » et est ramené par la famille (Somme) et deux résidents circulent en TER sans souci (trajet en taxi gare-domicile familial pour l'un).

Le sujet des trajets pour un maintien des liens devient un sujet complexe de par le vieillissement des usagers et de leurs proches et de la nouvelle gestion de la SNCF (perte d'autonomie) :

- Pour l'un réalisant le trajet Rouen-Paris, les nouveaux supports de billets font qu'il se trompe régulièrement au compostage ou dans la présentation au contrôleur.
- Pour l'autre usager réalisant également le trajet Rouen-Paris, la mise en place de l'accompagnement "accès +" a été un échec. Depuis le Covid, sa mère, inquiète, fait les trajets en train pour venir chercher et raccompagner son fils. Mais ce dernier est de plus en plus difficile à gérer et Mme est de plus en plus fatigable.
- Pour la destination de Lille, les accompagnements mis en place par le service ont continué (avec l'aide du service DCVT) du fait des problèmes de santé de l'usager, de ses proches mais aussi des changements SNCF qui ne permettent plus un accès direct sur Lille.

Le SAVS

	2022
Bois guillaume	1
Canteleu	5
Deville les Rouen	1
Elbeuf	1
Grand / Petit Quevilly	5
Malaunay	1
Mont Saint Aignan	1
Notre Dame de Bondeville	1
Oissel	2
Rouen	12
Sahurs	1
Sotteville les Rouen.	2

La majorité des adhérents utilise les transports en commun. Pour autant certains sont véhiculés :

- 1 a une voiture sans permis.
- 1 a une voiture (avec permis),
- 1 a un permis (voiture automatique) sans voiture,
- 1 a le permis de conduire mais par peur, ne veut pas conduire,
- 1 passe le permis (voiture automatique),
- 2 personnes souhaitent passer leur permis de conduire.

Pour les autres, ce projet n'est pas envisageable due aux difficultés dans les apprentissages et ou par manque de moyens financiers. Certaines personnes ne veulent jamais conduire un véhicule.

Le SAVS travaille en partenariat avec des dispositifs tel que SVP Bouger⁷ et l'auto-école adapté « le bon créneau » pour permettre à ceux qui ont des difficultés de se repérer et travailler sur la mobilité. En parallèle, l'équipe éducative du SAVS accompagne vers une autonomie dans la mobilité des personnes (accompagnement à pied, dans les transports en commun). Le SAVS utilise des outils adaptés tel que des séquentiels et permet l'apprentissage via l'utilisation du GPS.

⁷ SVP Bouger : Plateforme de mobilité solidaire Rouen Métropole

4. Les mesures de placement et de protection

Atelier de jour

La plupart des adultes sont sous protection juridique. Sur les 5 adultes externes, 2 bénéficient d'une mesure menée par leur famille, 1 mesure avec un organisme (UDAF⁸), 1 autre par un mandataire libéral, et pour la dernière, aucune mesure n'est pour l'instant mise en place mais nous évoquons ce sujet régulièrement avec la famille.

Au foyer collectif, sur les 12 usagers :

- 7 mesures de tutelle (ATMP⁹), dont 1 familiale (tutelle à la personne) et ATMP (tutelle aux biens),
- 2 mesures de tutelle gérée par la famille,
- 2 habilitations familiales,
- 1 usager est toujours sans mesure, faute de rendez-vous avec l'expert psychiatre. Nous avons abordé le sujet avec la famille afin qu'elle relance ces démarches en 2023.

Il est à noter que selon les mandataires, les méthodes de travail comme les relations partenariales diffèrent, ce qui ne permet pas toujours de travailler dans des conditions optimums pour les adultes (suivi des dossiers, délais, gestion budgétaire).

Au FH de Deville, sur les 13 usagers :

- 6 personnes sont sous curatelle renforcée. (ATMP, UDAF et habilitations familiales),
- 6 personnes sous tutelle. (ATMP, UDAF et habilitations familiales),
- 1 personne, pour le moment, ne bénéficie pas de mesure de protection.

Le SAVS recense un nombre important de mesures de protections :

- 3 personnes sont sous tutelle (ATM, UDAF),
- 13 personnes sont sous curatelle renforcée (ATMP, UDAF), et 4 personnes bénéficient d'une curatelle renforcée exercée par un mandataire libéral,
- 3 personnes bénéficient d'une mesure de curatelle exercée par leur famille,
- 9 personnes n'ont pas de mesure de protection,
- Une personne bénéficie d'une habilitation familiale.

Le SAVS repère certaines difficultés pour quelques adhérents dans la relation avec leurs mandataires, notamment lors des absences non remplacées laissant en suspens les demandes des adhérents. Le SAVS préconise des rdv réguliers entre les mandataires et les adhérents et s'intègre si besoin aux rencontres notamment pour soutenir les modalités de communication. Une professionnelle a participé au colloque de l'UDAF sur les mandats judiciaires, ce qui a

⁸ UDAF : Union Départementale des Associations Familiales

⁹ ATMP : Association Tutélaire des Majeurs Protégés

permis d'actualiser les évolutions juridiques d'accompagnement. Le partenariat avec les mandataires libéraux s'est développé en 2022. Le SAVS a accompagné deux personnes avec de graves difficultés financières et administratives dans leurs démarches de protection juridique. Une personne sous curatelle simple depuis peu s'est fortement endettée et est passée sous curatelle renforcée. Le SAVS en partenariat avec l'ATMP a accompagné cette démarche.

5. La situation professionnelle ou étudiante au SAVS

Atelier de Jour	En formation	En retraite	Travail en milieu ordinaire	ESAT	Sans emploi
2	3	1	3	9	15

La majorité du public accompagné au SAVS est sans emploi : 8 d'entre eux ont émis le souhait d'être accompagné et de s'inscrire dans une démarche d'accès à l'emploi. Les adhérents avec des demandes liées à l'emploi sont accompagnés en fonction de leur profil et de leurs souhaits vers des interlocuteurs différents : le Pôle Emploi, les missions locales, CAP emploi, les ESAT de la région, le chargé d'insertion du CFT.

Le SAVS accompagne les personnes dans la compréhension du rôle et des missions des dispositifs, dans la mise en lien et le suivi des démarches. Le service soutien les recherches de stage en ESAT, accompagne les personnes physiquement le cas échéant et assure le suivi des stages en lien avec les partenaires (mandataires notamment).

En 2022, un adhérent entré en cours d'année s'est inscrit dans un dispositif PLIE¹⁰ via le Pôle Emploi et bénéficie d'un soutien au maintien de son activité professionnelle (All Inclusive). Le SAVS est peu intervenu mais reste en veille dans le suivi de cette démarche.

Concernant les 9 adultes travaillant en ESAT, les deux tiers interviennent à l'ESAT Truffaut de l'IDEFHI. Début 2022, un adhérent sourd accueilli depuis 2015 a été embauché à l'ESAT de l'ARRED¹¹ (Ateliers du Cailly).

6. La santé

L'Atelier de Jour

Les suivis médicaux sont assurés par les équipes du FH, par les parents pour les usagers vivant en famille, ou avec l'aide du SAVS pour un adulte.

¹⁰ PLIE : Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi

¹¹ ARRED : Association Rouennaise de Réadaptation de l'Enfance Déficente

Une partie de la population est vieillissante et nécessite des soins médicaux réguliers représentant en moyenne une absence par jour sans compter les 2 adultes absents le vendredi pour une prise en charge paramédicale (orthophonie). L'ATJ doit composer avec les absences, les arrivées tardives ou départs anticipés. Les activités qui réclament une régularité s'en trouvent impactées (ex : la danse et l'apprentissage d'une chorégraphie) et les activités notamment sportives doivent être adaptées selon les difficultés et capacités de chacun.

Le COVID a également causé des absences : cas positifs, cas contacts, certains sont restés à leur domicile. Des tests réguliers ont donc été réalisés pour assurer la continuité à l'ATJ d'autant que le nombre d'adultes présents dans la salle commune est important. Les familles des externes ont été contactées pour effectuer si besoin la 3ème dose de vaccin. 2 d'entre eux ont été vaccinés.

Lors du dernier CVS a été abordée la possibilité que tous les adultes aient accès à une formation sur les premiers secours. Celle-ci n'a pu avoir lieu en 2022 (absence de l'intervenante).

Le travail de la psychologue (mi-temps) auprès des usagers s'effectue à travers des entretiens, dans une démarche d'écoute et de soutien. La psychologue épaulé également les équipes (FH et ATJ) autour de situations complexes à travers des temps cliniques. Elle est régulièrement en lien, si nécessaire, avec les praticiens de CMP, du CHS¹² du Rouvray ou autre.

Type de RDV	Usagers
Hebdomadaires	5
Bimensuels	6
Ponctuels	3
Rencontre stagiaires	8

Le Foyer d'Hébergement

Le suivi médical des adultes est chronophage, il nécessite beaucoup de temps, d'énergie des équipes éducatives du FH Collectif mais aussi diffus. Le public étant vieillissant, les pathologies étant diverses et survenant souvent de manière précoce, les résidents nécessitent une attention particulière et des consultations assez fréquentes. L'apparition de nouveaux problèmes médicaux amène une complexité à transmettre l'information aux usagers, leur capacité de compréhension étant limitée, nous ne pouvons jamais être certains qu'ils comprennent. L'autre souci réside dans le fait qu'ils sont pour la plupart dans l'incapacité de prévenir de leurs maux, l'évaluation des signes est complexe à déterminer.

¹² CMP : Centre Médico-Psychologique, CHS : Centre Hospitalier Spécialisé

Le FH collectif

192 rendez-vous médicaux ont été honorés en 2022 (toutes pathologies confondues). Les adultes sont suivis par 2 médecins (cabinet de 3 praticiens) depuis le départ non remplacé du 3^{ème} (problématique à venir vu l'âge des médecins restants, d'ici 5 à 10 ans). 5 usagers ont des consultations pour renouvellement de traitements environ tous les 3 mois. Pour 2 personnes les suivis sont assurés par la famille. Le FH travaille avec un cabinet pour les soins infirmiers (passage 3 fois par semaine pour divers soins) et avec la pharmacie mutualiste pour la préparation des piluliers, la gestion des traitements, les appareillages, les protections...

Suivi en milieu hospitalier ou clinique

- Neurochirurgie : 2 usagers ont un suivi de contrôle tous les 2 ans (méningiome et valves),
- Chirurgie digestive oncologie : 1 usager, au regard de l'amélioration de sa santé, les rdv avec le CHU sont téléphoniques (+ prise de sang mensuelle et scanners de contrôle),
- Ophtalmologie : suivi régulier tous les 2 ans auparavant devant devenir annuel pour plusieurs usagers (glaucome pour 3 usagers et une suspicion de cataracte...),
- Centre "les Herbiers" : 1 usager suivi pour troubles sphinctériens et orthopédiques,
- Phlébologue : 2 suivis à la clinique Mathilde. 1 tous les 2 ans avec des injections et l'autre dans le cadre d'un suivi d'opération.

Suivi psychiatrique

Quatre adultes sont suivis par un médecin psychiatre en libéral tous les 2 ou 3 mois et sont stabilisés (faute de places en CMP, ne bénéficient pas de ce fait de la présence d'interprète). Un est suivi en CMP au rythme d'un rendez-vous tous les 2 mois avec 1 rdv tous les mois pour injection médicamenteuse. Cette personne n'est pas stabilisée et d'autres rendez-vous peuvent se greffer ou des échanges mail (3 hospitalisations en 2022 au CHS du Rouvray).

Autres suivis : Pédicure 2 à 3 fois par an si pas de souci, ORL contrôle tous les 2 ans, Dentiste tous les ans, Podologue et Podo-Orthésiste (Semelles et chaussures orthopédiques), Cardiologue, Gynécologue, Kinésithérapeute à domicile ou en cabinet...

Déville FH diffus :

185 RDV médicaux ont été honorés sur l'année 2022 (toutes pathologies confondues). Le suivi des adultes s'effectue avec 2 médecins généralistes à Deville. Deux adultes consultent un médecin à Canteleu et une adulte dans Rouen Centre. L'accompagnement à la santé d'un adulte est réalisé par sa famille. Tous les adultes ont un suivi. Un partenariat est instauré avec une pharmacie de proximité pour la mise en place des piluliers hebdomadaires. L'équipe travaille également avec deux infirmières de secteur car deux adultes bénéficient depuis cette année

d'infirmières à domicile pour la prise de traitement. Elles sont sollicitées parfois pour des prises de sang à effectuer.

Suivi en milieu hospitalier ou clinique

- 1 personne est suivie en neurochirurgie et en allergologie,
- 1 personne est suivie en cardiologie,
- 1 personne fut suivie par un nutritionniste mais sera désormais accompagnée avec la plateforme d'Handiconsult pour un suivi en nutrition ainsi qu'un rhumatologue au CHU,
- 1 personne est suivie par une diététicienne du CHU de Bois-Guillaume. Elle est en attente d'intégrer un nouveau protocole dans l'objectif d'une importante perte de poids.

Suivi psychiatrique

Six personnes sont suivies en psychiatrie au CMP de Maromme, 2 au CMP de Canteleu, ainsi que 2 autres au CMP St Gervais à Rouen. Cette année, une adulte a été hospitalisée au CHR pendant plusieurs semaines en juillet, ainsi qu'une semaine en octobre.

Autres suivis : 3 personnes ont des suivis kiné réguliers, 12 personnes en ophtalmologie, suivis ORL, dentiste, consultations podologue, chirurgiens divers. Les 8 femmes du foyer ont un suivi gynécologique régulier et répondent aux convocations de dépistage du cancer de l'utérus et cancer du sein. Dernièrement, trois de nos adultes doivent également faire des tests colorectaux pour prévenir du cancer du côlon mais deux d'entre eux refusent d'effectuer le test malgré les explications de l'équipe. La compréhension de certains examens est de manière générale difficile à expliquer mais aussi à comprendre pour les adultes accueillis.

Le SAVS

Beaucoup d'adhérents (15 en 2022) expriment le besoin d'être soutenu dans les différentes démarches liées à la santé. Lorsque le suivi et/ou les professionnels de santé ne sont pas identifiés clairement, le SAVS s'attache à consolider ou construire un parcours de soin, les professionnels déterminent les besoins en termes de suivi de santé et recensent les suivis qui ont été interrompu. Dans un souci d'autonomisation des personnes et de mise en lien avec le plus grand nombre de partenaires de droit commun, le SAVS conseille, oriente et favorise l'accès aux soins thérapeutiques de droit commun.

Concernant l'accompagnement des personnes en situation de surdité et dans le souci constant de favoriser une bonne assimilation des informations médicales et d'appropriation des problématiques par les personnes elles-mêmes, le SAVS n'intervient qu'en tant que « interface » lors de ces rendez-vous, il permet aussi de re contextualiser la situation de l'adhérent avec son accord, pour favoriser la compréhension générale, l'objectif étant que les personnes se passent, à terme, de sa participation. La seule intervention de l'interprète en LSF ne suffit parfois pas à une communication efficiente entre praticien et patient.

Les adultes accompagnés par le service présentent une surdit  et parfois une d ficiency intellectuelle et/ou des difficult s psychopathologiques plus ou moins s v res. Certains sont atteints de maladies mentales, d'autres de troubles autistiques. Le travail d'accompagnement individuel adapt  peut mettre en  vidence ponctuellement des difficult s qui n cessitent la mise en place d'un accompagnement psychologique. Les adh rents sont suivis en cas de besoin par le CMP de secteur de pr f rence ou par des psychologues lib raux (financement).

Le SAVS travaille sur des outils personnalis s permettant aux adh rents de se rep rer tant sur les trajets pour se rendre chez les praticiens que sur le r le des m decins. Un travail sur la planification et sur l'organisation est pr pond rant pour des adh rents qui ne sont pas assidus dans leurs rdv ou dans la prise du traitement.

7. Les prises en charge complexes

L'Atelier de Jour

L'une des difficult s rencontr es   l'ATJ est la diff rence d' ge des usagers. Les derniers accueillis ont entre 21-23 ans alors qu'une majorit  est pr sente depuis plus de 20 ans. D'autre part les derniers arrivants sont entendants et donc oralisants. Il nous faut donc composer avec ces deux param tres : « jeunes et population vieillissante », « Sourds et entendants ». Dans la prise en charge, il faut  galement tenir compte des diff rentes probl matiques des adultes, faire en fonction de leur  tat de sant  et aussi de leur humeur du jour.

Il faut aussi composer avec des personnes souffrant de troubles psychiques. Pour l'une d'entre elle, depuis son int gration au foyer d'h bergement de D ville, ses absences sont moins nombreuses et elle vient   l'ATJ avec le sourire. Une autre adulte a d sormais un planning adapt  au vu de ses difficult s. Un autre usager, non stabilis  malgr  un suivi assidu est difficilement g rable, il a des difficult s   se canaliser. Il n' change quasiment pas avec les autres adultes et cherche sans cesse   converser avec les  ducateurs. Il n'accepte que difficilement la frustration. C'est un adulte autocentr  qui s' vade dans « sa bulle » sur des sujets de pr dilection (combat, justice, fantastique...), qui peut  tre agressif, mena ant.

Foyer d'H bergement collectif

La prise en charge la plus complexe reste celle  voqu e ci-dessus (adulte accueilli commun ment avec l'ATJ). Cet homme de 42 ans avec des troubles psychiatriques connait une instabilit  quasi constante depuis 2019 n cessitant plusieurs hospitalisations en psychiatrie dont 2 en 2022.

Au quotidien, cette personne g n re aussi bien pour les usagers que les professionnels un stress quasi constant. Cette tension quasi permanente entraine de l'inqui tude ou du repli chez les autres usagers, de la fatigue psychique pour les professionnels qui doivent trouver des moyens

de le contenir en restant disponibles pour les autres. Pour lui aussi le mal être est important car il ne peut contenir ses troubles et souffre de ses excès.

Sur l'année 2022, nous avons poursuivi la recherche de solution dans un travail conjoint avec le CMP et avec l'UMOSTED¹³, qui a mis en place une évaluation dont les résultats devraient arriver dans le premier trimestre 2023

Foyer d'Hébergement diffus

- Une jeune femme atteinte de surdicécité avec troubles psychiatriques associés souhaite un rapprochement familial (mère et tutrice). Nous accompagnons donc le projet de réorientation qui pourrait se faire soit en région parisienne (là où habite la maman), soit dans le Sud (là où la maman, bientôt à la retraite, pense partir)
- Une femme dont la mobilité décline : travail engagé avec Les Herbiers, appareillages (barre de douche, siège de douche, chaise haute pour cuisiner assise et fauteuil roulant) et déambulateur sont devenus nécessaires et mis à disposition.
- Un homme de 59 ans, travailleur à l'ESAT à 60 %, présente un problème avec l'alcool et l'accompagnement éducatif. C'est une personne dépressive qui met en place des stratégies d'évitement avec l'équipe éducative.

Le SAVS

Un adhérent nouvellement arrivé, entame les premières phases d'une transition identitaire. Cette situation a nécessité un éclairage sur les différents statuts et appellations reconnues selon les établissements administratifs, de soins et médico sociaux. Pour autant le profil psychologique et psychiatrique préoccupant de cet adhérent(e), associé à des conduites addictives et suicidaires ont nécessité plusieurs hospitalisations en psychiatrie. Le SAVS a malgré tout réussi à conserver un contact avec l'adhérent et les différents professionnels de santé, une synthèse est programmée début 2023 afin de déterminer les pertinences et possibilités des différents accompagnements qui seront à mener.

¹³ UMOSTED : Unité mobile spécialisée dans les troubles envahissants du développement, CHS du Rouvray

Vie du service

A. La mise en œuvre du droit des usagers

1. La personnalisation de l'accompagnement

L'ÉANM

PAP	2021	2022	Prévision 2023
FH Canteleu	12	1	11
FH Deville	12	7	6
Atelier de jour	26	5	21

A l'ATJ, La totalité des PAP¹⁴ a été réalisée et validée, soit 26 sur 26 en 2021 et 2022. Au FH collectif, 2022 aura été une année blanche concernant les écrits des PAP, ces derniers étant tous à jour. Au FH diffus, tous les PAP 2022 ont été réalisés et les contrats de séjours renouvelés.

Le contrat de séjour et le PAP sont signés sur la même temporalité. Pour les résidents sourds une version imagée plus explicite que des phrases complexes a servi de support. Pour les usagers des deux FH, un référent éducatif de l'ATJ et du FH était présent. La coordonnatrice du service est elle aussi associée au PAP. Pour une meilleure compréhension du contenu du contrat de séjour et du PAP, un interprète était présent si nécessaire. Tuteurs et/ou parents, selon les cas étaient également conviés à cette réunion mais pas toujours présents.

Nous bénéficions à l'ATJ de la présence d'une psychologue qui rencontre les usagers chaque mardi et jeudi. Elle participe aux réunions du lundi (une semaine sur deux) représentant une plus-value pour l'équipe éducative qui a parfois besoin de son expertise pour guider la prise en charge. La coordonnatrice a également un rôle actif dans le service et il n'est pas rare de la solliciter sur des situations auxquelles l'équipe éducative ne peut pas répondre (ou en partie) faute de temps et de compétences (Mise sous tutelle, recherche de stage ...).

Tout au long de l'année 2022, les liens avec les FH en particulier mais aussi avec le SAVS ainsi que le foyer de l'Étape se sont renforcés. Compte tenu de la proximité des lieux, une rencontre quotidienne matin et soir a lieu entre les éducateurs du FH Canteleu et l'ATJ. Les rencontres se font plus régulières avec le FH diffus mais les portables de service restent l'outil privilégié.

Désormais deux usagers de l'ATJ vivant en famille ont pu intégrer le FH de Canteleu dans la chambre dite « de répit » une semaine par mois pour l'un d'entre eux et le deuxième usager au rythme de deux jours par mois. Une adulte a fait un stage en ESAT courant mars 2022 et a également bénéficié de l'accueil temporaire. Le stage sera reconduit en mars 2023 afin

¹⁴ Projet d'Accompagnement Personnalisé

d'évaluer plus précisément ses compétences et ainsi peut-être envisager une réorientation en ESAT.

Orientations :

Des dossiers de demandes de réorientation ont été constitués conjointement avec la coordonnatrice :

- Pour 1 usager du fait de problèmes médicaux nécessitant ou ayant nécessité ces dernières années un suivi particulier : une perte d'autonomie dans la gestion de la prise en charge des protections individuelles hygiéniques et l'obligation d'intervention 3 fois par semaine de soins infirmiers,
- Pour 2 usagers, les réorientations en FAM¹⁵ ont été notifiées par la MDPH. Pour ces 2 personnes, les dossiers d'inscription sont en cours d'élaboration. Cela demande du temps car les familles, bien que conscientes de la nécessité de prévoir l'avenir de leur enfant/neveu sont frileuses. Elles auraient souhaitées que nous puissions accompagner leur enfant jusqu'au bout...Elles s'inquiètent des répercussions d'un changement de lieu après de si nombreuses années ainsi que du risque de ne pas avoir de personnel signant dans le nouveau lieu d'accueil,
- Sur le dernier trimestre 2022, a aussi été constitué un dossier de réorientation concernant la personne aux troubles psychiques non stabilisés. Du fait de l'augmentation des phases d'agitation, l'accentuation de ses troubles nécessite une orientation vers un lieu adapté,
- Pour un autre usager détenteur d'une notification orientation FAM, établi depuis de nombreuses années (bien avant son arrivée sur le collectif) un dossier avait été déposé dans un FAM à St Aubin les Elbeuf. Une rencontre a eu lieu, jugé trop autonome, il a été placé sur liste d'attente sur leur Foyer de vie.

Le SAVS

SAVS	2021	2022	prévision 2023
Contrat d'accompagnement global	21	27	
Contrat d'accompagnement ponctuel	1	2	
Projets d'Accompagnements Personnalisés	12	22	21

Sur les 34 personnes suivis au SAVS Truffaut, 27 ont signé un Contrat d'Accompagnement global et 2 en ponctuels, 5 personnes sont encore en périodes d'évaluation et 1 personne a signé son contrat d'accompagnement mais pas de PAP. En lien avec l'augmentation de l'habilitation et des admissions en 2021, le SAVS a pratiquement doublé le nombre de PAP en 2022.

¹⁵ FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

C'est une véritable modification des pratiques et des organisations en interne. En effet, chaque professionnel est référent de 10 situations d'accompagnement global et il apparaît important que chaque projet puisse faire l'objet d'une validation en équipe.

Au SAVS, à l'admission, l'adhérent bénéficie d'un premier contrat d'accompagnement d'une durée de six mois qui est principalement dédié à la période du « faisons connaissance » suivi de plusieurs évaluations. L'objectif est de permettre à l'équipe du SAVS Truffaut de recenser précisément les besoins de la personne accompagnée et d'identifier les compétences sur lesquelles les professionnels vont pouvoir s'appuyer pour favoriser l'autonomie de l'adhérent. Cette période est également précieuse pour identifier l'adhésion au projet d'accompagnement de la personne et quels seront les différents leviers d'autodétermination.

Lorsque la situation le nécessite, le SAVS adapte la procédure et ses interventions. Par exemple une personne a été hospitalisée en urgence pour une pathologie chronique, le SAVS a dû mettre en place en urgence tout un parcours de soins avec prises de rdv, accompagnements chez les praticiens. Cet adhérent était en rupture de soin et il a fallu créer un climat de confiance et mettre en place de nombreux outils et repères.

Comme l'an passé, Les besoins et attentes exprimés spontanément lors de l'admission peuvent être regroupés en plusieurs rubriques. Cependant nous recensons que la majorité des demandes font référence à des besoins sur :

- L'aide à la mise en place d'un parcours de soins,
- L'aide à la vie quotidienne et au logement,
- L'aide à la gestion administrative et budgétaire,
- L'aide et le soutien à l'insertion professionnelle.

La plateforme

La plateforme permet un premier accueil concernant les personnes qui souhaitent prendre des renseignements sur les missions du SAVS Truffaut, connaître les démarches à suivre pour bénéficier d'une notification, etc. Le SAVS informe, conseille et oriente vers les bons interlocuteurs.

La plateforme est également sollicitée par les anciens adhérents du SAVS lorsqu'ils ont besoin d'un conseil ou bien lorsque leur situation a évolué. Concernant deux anciens adhérents sourds, ils sollicitent la plateforme ponctuellement chaque année pour des conseils et informations sur le budget ou l'administratif. La conseillère en économie sociale et financière (CESF) du SAVS est sollicitée en priorité. Elle intervient surtout sur la partie CAF, Impôt et renouvellement de dossier MDPH.

L'objectif de la plateforme est d'évaluer ou de débloquer des situations ou de renseigner les adhérents qui sont en difficulté. Ces RDV prennent du temps car pour certains adhérents les démarches administratives et budgétaires ne seront jamais totalement intégrées. Les premiers rendez-vous de plateforme sont réalisés par 2 professionnels afin d'avoir un regard croisé sur les personnes lors de ces temps importants de recueil d'informations. Tant que faire se peut les premières visites à domicile se font aussi à deux, pour les mêmes raisons.

Le SAVS a reçu 18 personnes en plateforme en 2022 :

- Pour la plupart un accompagnement pour l'instruction du dossier MDPH a été réalisé,
- Nous avons ré orienté deux personnes à qui le SAVS ne correspondait pas :
 - o une personne vers l'Association La Clé,
 - o une personne vers un FH.
- Deux personnes avaient des demandes mais celles-ci ne s'inscrivaient pas dans les missions du SAVS,
- Une personne est en liste d'attente car le SAVS est au complet.

Aide budgétaire, démarches administratives, accès au logement...

Le SAVS accompagne les adhérents dans l'instruction de dossier et la formulation de demande auprès de la MDPH. Un travail sur le budget et l'administratif se poursuit pour la majeure partie des personnes accompagnées. La dématérialisation des démarches administratives amène des difficultés pour la personne (compétences en informatique ou niveau de lecture et de compréhension ne permettent pas d'engager, de suivre ou de finaliser sa demande). De plus, nombre de personnes sous mesure de protection juridique, sont en demande de comprendre les bases de la gestion de leur budget et des démarches administratives.

Le SAVS utilise met en place une aide éducative budgétaire détaillée et par étape permettant de gérer son budget progressivement avec la meilleure compréhension possible. Il réévalue continuellement les compétences des adhérents et propose une mise sous mesure de protection juridique lorsque la personne ne semble pas en capacité de gérer seule son budget.

Le SAVS accompagne certains adhérents à la recherche de logement et l'accompagnement administratif en lien avec cette démarche. Des outils adaptés et personnalisés sont réalisés et réajustés en fonction de la situation et de la compréhension de l'adhérent.

Un partenariat avec les bailleurs sociaux s'est instauré cette année. Plusieurs accompagnements particuliers ont été réalisés par les professionnels du SAVS (accompagnement suite à une expulsion, déménagement, médiation avec le voisinage, le propriétaire, glissement de bail, équipements handicap pour rendre accessible le logement, ...).

2. Les groupes d'expression et le conseil de la vie sociale

L'EANM

L'ATJ a pour mission de favoriser l'expression des usagers. Pour la population sourde, un atelier LSF est en place afin d'acquérir l'aisance nécessaire pour s'exprimer et également pour maintenir les acquis. Il existe des groupes de niveau. Un autre atelier « groupe de parole » est ouvert à tous chaque lundi après-midi dans lequel de nombreux thèmes sont abordés (sexualité, alimentation, vie familiale). Au FH, les groupes d'expressions sur des temps définis n'ont pas réellement eu lieu. C'est un exercice fort compliqué pour les usagers qui, du fait de leur âge n'ont pas été rompu à ces exercices dans leurs jeunes années... Nous proposons de temps à autres des échanges en petits groupes par exemple à l'occasion d'organisation de vacances, d'info santé...

Après l'arrêt du café des parents dû au COVID, nous allons le reprogrammer en 2023. De même pour les mini séjours à Lizio. Un transfert a déjà eu lieu en septembre 2022 et un autre est programmé en avril 2023.

Le CVS a pu reprendre cette année. Celui-ci est préparé en groupe dans chaque unité (FH et ATJ) mais cette instance est complexe à mener due aux difficultés de compréhension des adultes. La participation des adultes reste compliquée, il faut régulièrement impulser la dynamique, rappeler ce qu'est un CVS. Un adulte du foyer a été élu président, représentant du CVS cette année, il prend son rôle très à cœur et s'investit pleinement dans ses missions. Une interprète est toujours présente lors de ces réunions.

Au SAVS il n'y a pas de groupes d'expression identifié. Les professionnels ont participé à l'élaboration d'un questionnaire à destination des adhérents afin de recenser leur avis et propositions sur l'accompagnement dispensé.

B. L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille

1. Action d'éducation pour la santé

A l'ATJ, durant l'année 2022, des actions ont été réalisées. Une intervention de l'infirmière du service santé au travail pour sensibiliser les professionnels sur les gestes et postures : comment relever les adultes lorsqu'ils tombent sans se blesser et les blesser au vu du vieillissement et de leur corpulence et de leur état de santé.... De même un éducateur du FH – pompier volontaire est intervenu afin de sensibiliser sur les risques de catastrophes naturelles, intrusions... La mallette de secours a été réapprovisionnée de tout le nécessaire. Son emplacement est bien connu de tous.

Nous avons rencontré un nutritionniste diététicien en équipe pluridisciplinaire afin d'en faire profiter les usagers. Celui-ci est intervenu une fois en atelier cuisine, il doit revenir animer des ateliers avec des thèmes et des conseils bien spécifiques. Ainsi, nous les conseillons le midi sur leur choix alimentaire et notamment sur le fait de prendre seulement un gâteau par semaine et de privilégier un laitage et un fruit... Des réticences se sont fait ressentir chez certains avec parfois des esclandres que l'équipe a dû gérer avec des explications sur ce changement.

Depuis un an, nous avons instauré le brossage des dents sur le temps du midi. Cette action, fait suite à une observation des usagers qui ne le faisait pas au domicile. L'action perdure malgré les réticences de certains et régulièrement il y a des oublis.

Avec la chargée de mission de la promotion de la santé de la Direction des Politiques d'Accompagnement, nous avons eu l'opportunité pour certaines des adultes de tester des culottes menstruelles (culottes smoon).

Au FH, la prise de poids de beaucoup d'adultes, voire l'obésité, reste un objet de préoccupation. Nous essayons de faire intégrer à chacun la notion d'hygiène et d'équilibre alimentaire. De ce fait nous multiplions les accompagnements pour les achats alimentaires (FH diffus) et nous essayons de manger différemment midi et soir entre l'ATJ et le FH collectif (le restaurant du personnel de l'IDEFHI propose le midi les menus du déjeuner et du dîner des unités d'hébergement).

Le SAVS Truffaut s'est consacré à répondre aux besoins exprimés de chaque adhérent pour construire son projet d'accompagnement. Les actions d'éducation à la santé sont alors déclinées de manière individuelle en fonction des profils et des situations.

Face à l'isolement et aux difficultés de beaucoup d'adhérents, le SAVS les sensibilise et les accompagne sur la question de l'alimentation et de l'équilibre alimentaire. Le SAVS met en place des outils et adaptations pour permettre aux adhérents de suivre rigoureusement leurs différents traitements médicamenteux.

Un professionnel du SAVS a émis le souhait de participer à la formation Vie Affective Relationnelle et Sexuelle afin de pouvoir développer des actions collectives auprès des adhérents.

Un intérêt est également porté sur l'outil du baromètre de la qualité de vie qui pourrait éclairer davantage les adhérents et les professionnels sur les axes d'accompagnement à prioriser en fonction de leur bien-être.

2. L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats

L'atelier de jour

- Nouveau partenariat avec le club de lutte de l'ASPTT¹⁶ de Rouen. Tous les mardis après-midi un groupe de 7 adultes pratiquent la lutte adaptée encadrée par un intervenant spécialisé dans le handicap. Une participation à une compétition aura lieu l'an prochain,
- Durant la période d'été, 6 usagers ont bénéficié d'un stage de 3 jours au centre équestre de la Scie (partenaire de la cellule animation de l'IDEFHI). Ils ont pratiqué l'équitation en toute sécurité et sont tous revenus avec une médaille décernée à l'issue du stage,
- Le club de pétanque de Canteleu a de nouveau été en mesure de nous proposer des séances le jeudi après-midi,
- Poursuite de l'activité Handidanse avec une participation à un concours national, et au final l'obtention d'une médaille d'argent. Celle-ci a été remise aux adultes participant au sein de l'ATJ lors d'une manifestation avec la présence de la direction de l'IDEFHI,
- Poursuite du partenariat avec un groupe de l'IME autour du baseball en association avec le club des Huskies de Rouen. En projet des rencontres avec d'autres structures qui pratiquent cette discipline. Tous les participants sont licenciés au club des Huskies,
- Création de nouveaux ateliers : sophrologie et art thérapie avec un groupe de 8 adultes.
- Sur une période de 3 mois, les adultes ont pu participer à l'activité chant-signé avec au final un clip et une diffusion au sein de la structure sociale et culturelle de Canteleu,
- Egalement sur une période de 3 mois avec l'association Accordise, les adultes ont pu bénéficier et créer avec du matériel de recyclage une table et des poufs. Une après-midi « portes ouvertes » avec l'association Accordise a eu lieu sur l'ATJ,
- Des journées handisport ont été organisées sur la commune de Forges les eaux,
- Nous participons à chaque manifestation que nous propose le service animation (cirque, gala de danse, journée sport, ...) ainsi que pour la vie institutionnelle de l'IDEFHI (participation à la confection des pochettes cadeaux pour le personnel pour la nouvelle année, distribution des flyers pour l'ESAT, aide à l'installation pour la fête de l'été),
- Une rencontre initiation LSF a eu lieu avec le lycée Georges Baptiste,
- Accueil de plusieurs stagiaires, du GRETA, de la Faculté, métier AES.

Toutes ces activités avec intervenant font l'objet d'un bilan. L'ATJ fait ensuite le choix de reconduire ou d'arrêter telle ou telle activité. L'équipe éducative a le souci de faire participer l'ensemble des adultes aux différentes activités. C'est pourquoi de nouvelles activités voient le jour pour mieux répondre à la population accueillie à l'ATJ. Tout au long de l'année à de rares

¹⁶ ASPTT : Association sportive des postes, télégraphes et téléphones

exceptions près, nous sommes allés à la piscine de Canteleu. Un créneau horaire nous y est réservé le mercredi matin.

Le Foyer d'Hébergement

Au sein du FH Canteleu plusieurs séjours ont eu lieu cette année, avec comme premier séjour un weekend prolongé au bord du lac de Poses. Ce weekend a permis aux adultes partant le moins souvent en famille d'avoir eux aussi un petit moment à part, à l'écart du FH. L'avantage du lieu de Poses, c'est qu'il est assez proche, il est donc assez aisé d'y programmer un court séjour. Des activités, comme la visite du Zoo de Biotropica ou de médiation animale leur ont permis d'avoir un petit lieu d'évasion.

Un transfert a également été organisé durant la seconde semaine du mois d'Aout. Ce transfert s'est fait en commun avec le FH de Déville lés Rouen. Bien que le Camping nous ait un peu déçu au premier regard (gestion et prestations annoncées parfois absentes) il s'est avéré que le lieu était au final très adapté aux adultes. Certains adultes y ont développé plus d'autonomie par rapport aux transferts précédents. De plus, la localisation du camping était très avantageuse et a permis d'effectuer plusieurs activités : Beauval, Futuroscope, château, qui ont apporté beaucoup de joie aux adultes. Le point négatif était peut-être le manque de place au sein des véhicules, mais un nouveau véhicule est récemment arrivé au sein du service permettant de transporter plus de bagages.

Un autre petit séjour a eu lieu, conjointement avec l'ATJ en partenariat avec une propriétaire de plusieurs gîtes situé à Lizio (Bretagne). Sur la base d'un échange, les adultes accompagnés par les éducateurs refleurissent le village avant la belle saison et entretiennent, à la hauteur de leurs possibilités les jardins autour des deux gîtes du village. Travaux de jardinage, d'entretien de murets en pierre aux activités autour de la confection des repas, de l'entretien des locaux par eux-mêmes, mais également de temps de loisirs étaient au programme de ce séjour. En contrepartie, ce partenariat basé sur l'échange de service, permet la mise à disposition des deux gîtes. En outre, les adultes et l'équipe encadrante bénéficient d'un accueil très chaleureux de la part de l'ensemble des personnes qui œuvrent à la mise en valeur de ce village.

Enfin, 4 adultes sont partis en séjour adapté avec l'organisme Fleur de lavande fin décembre, ils avaient, avec l'aide des éducateurs choisi leur séjour.

A Déville, l'ouverture sur l'extérieur pour des activités, sorties ou autres ont repris petit à petit, le COVID ayant toujours quelques conséquences. Nous avons pris attache avec des associations sportives pour inscrire les adultes à des cours sur Déville mais les horaires ne correspondent pas aux adultes et il y a une liste d'attente importante qui ne nous permet pas de les inscrire à ces pratiques. Aussi, certains adultes nous expliquent ne pas vouloir adhérer à une pratique sportive ou autre le soir car ils sont trop fatigués pour y participer.

En septembre nous avons pris contact avec la salle de sport de Deville les Rouen. 5 adultes se sont inscrits à l'année et vont au minimum une fois par semaine à la salle de musculation. Les adultes sont particulièrement dans la demande pour y retourner chaque semaine, nous procédons par groupe lors des accompagnements afin de les guider et de les orienter dans leurs séances. Nous avons également pris contact avec la piscine de Deville, et obtenu des entrées afin de pouvoir y accompagner nos adultes. Elle se situe à proximité du foyer d'hébergement tout comme la salle de musculation.

Les séjours ont été organisés en 2022 :

- Center parcs au printemps,
- Séjour dans la Manche au mois d'Aout,
- Séjour en baie de Somme en Décembre,
- Séjour organisé par les 2 FH (cf. ci-dessus),
- Séjours vacances adaptées avec l'association Atoll pour 3 adultes en été et 2 en hiver.

Le SAVS Truffaut continue de développer les rencontres partenariales et d'élargir son réseau. Aussi, les admissions effectuées depuis deux ans font référence à des profils et des besoins très diversifiés. Le SAVS recherche et se met en lien avec les différents partenaires dans le but de faciliter la co-construction des interventions.

Comme évoqué à la « journée nationale des SAMSAH-SAVS » qui s'est tenu à Paris en septembre 2022, le SAVS Truffaut s'appuie sur les compétences repérées des infrastructures environnantes tels que les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD). Le projet d'accompagnement du SAVS fait alors apparaître des axes de coordination d'actions dans le domaine de la vie quotidienne, de l'entretien aux logements, effectués par un SAAD. Dans cette même logique, le SAVS a effectué des demandes d'interventions de TISF afin d'aider et soutenir de manière régulière un adhérent en difficulté.

En 2022, le SAVS Truffaut a participé activement aux rencontres des SAVS de l'arrondissement de Rouen. Le but de ces rencontres est de mettre en partage nos pratiques et nos spécificités, mais également d'échanger sur nos listes d'attente respectives et d'évoquer certaines situations complexes. Une charte officialisant ces rencontres a été rédigée, elle est actuellement en cours de validation des différents établissements.

Le SAVS Truffaut a également participé à la réunion regroupant l'ensemble des SAVS du département afin que chacun puisse se présenter et évoquer ses sujets d'actualité. Cette rencontre a permis d'identifier deux thématiques communes aux SAVS. L'une concerne l'évolution des missions des SAVS et l'autre concerne l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes (PHV). Des groupes de travail sont programmés en 2023 avec le

projet d'élaborer un référentiel départemental des SAVS. Le SAVS du CFT participe activement à ces groupes de travail.

3. Actions d'amélioration du cadre de vie des usagers et de développement durable

Le cadre de vie des usagers de l'EANM

Le cadre de vie de l'ATJ est, de par la configuration des lieux, un endroit agréable et fonctionnel. Il a été rénové et repensé en 2015 et est très adapté à la prise en charge des adultes. L'hébergement collectif a été rénové en 2017, cependant un réseau de plomberie mal fait au départ génère des fuites d'eau très régulières qui impactent les murs, plafonds et autres. La DCVT met tout en œuvre pour résoudre ce problème. Pour le FH diffus, le cadre de vie est plutôt individuel, chaque adulte a son propre appartement (rénovés par Habitat 76 en 2017-2018) qu'il gère au mieux sous la supervision de l'équipe éducative. Seul un adulte a un appartement qui est vétuste et trop grand pour lui.

L'aide à l'investissement du Conseil Départemental de Seine Maritime

Comme en 2021, le Centre François Truffaut a pu bénéficier de l'aide à l'investissement, proposé par le département de la Seine Maritime afin de prévenir la perte d'autonomie, améliorer le confort de vie et/ou les conditions de travail, pour les unités du Foyer d'Hébergement, de l'Atelier de Jour et du SAVS. À ce titre, chaque unité a construits des projets d'investissements pour améliorer les conditions d'accueil des usagers accompagnés au sein des unités.

Le Foyer d'Hébergement a privilégié l'aménagement des espaces extérieurs avec l'achat d'un store banne et la mise en place d'un toit sur une pergola existante. Aménagement qui permet d'offrir aux usagers des espaces ombragés différents ou chacun pourra y trouver sa place. L'achat d'un deuxième tricycle a été fait également pour venir succéder aux succès du premier tricycle acheté en 2021. L'Atelier de jour a choisi de s'équiper d'un sèche-linge et d'un siège de massage pour les usagers afin de pouvoir leur offrir des moments de détente. L'achat d'un vélo pliant a également été fait sur l'Atelier de jour. Le SAVS, n'ayant pas d'espaces adaptés à l'accueil de groupes, et/ou de famille, a fait le choix d'équiper une salle de réunion avec le matériel nécessaire afin d'offrir un lieu convivial pour les accueils de groupes mais également pour avoir un espace de réunion.

Plusieurs actions de **développement durable** ont été menées à l'EANM :

- Ramassage des déchets au sein de l'IDEFHI et dans les rues de Canteleu,
- Sensibilisation au tri des ordures ménagères. Chaque adulte dispose désormais de sa propre gourde à l'ATJ,

- Tri des déchets, du verre, des piles...
- Collaboration avec l'atelier de recyclage de l'IME (vêtements, petits matériels obsolètes),
- Mise en place de compost pour entretenir le jardin et le potager du FH de Canteleu,
- Tri dans les appartements du FH diffus de choses devenues sans utilité (certains adultes ont tendance à accumuler).

Utilisation de l'outil numérique

Les équipes de l'EANM utilisent l'outil SIL'AGE. Il s'avère cependant que son utilisation n'est pas aisée. Le cahier de liaison est le plus utilisé ainsi que l'agenda. Son utilisation est chronophage (par exemple le temps pour rentrer les rendez-vous quand il y en a plusieurs) et dépend du réseau (variable au FH de Déville). De plus lors de RDV médicaux, pour reprendre RDV, les professionnels ne peuvent pas se connecter via le smartphone.

Les professionnels du SAVS reportent systématiquement les actions effectuées auprès des adhérents sur le logiciel SIL'AGE. Il n'en demeure pas moins que des fonctionnalités du logiciel sont encore à explorer et à investir tel que l'agenda de l'adhérent afin de pouvoir y recenser les différentes activités qui le concernent. Cela pourrait faciliter à identifier rapidement les rendez-vous importants pour accompagner l'adhérent lorsque son référent est momentanément absent. Sur le plan du développement du logiciel, le SAVS souhaite qu'un onglet dédié aux évaluations puisse être créé. Il permettrait aux professionnels de s'y référer pour déterminer les axes d'accompagnements des prochains PAP, de limiter les demandes successives qui apparaissent au fur et à mesure du temps de l'accompagnement.

4. Les faits marquants

A l'ATJ, l'équipe a vu arriver courant 2022, suite à des départs, 2 nouveaux collègues et une autre était arrivée en septembre 2021, ce qui a eu pour effet de renouveler au ⅓ l'équipe avec une nouvelle cohésion et une dynamique qui s'est installée rapidement et positivement. De même, concernant la nouvelle coordonnatrice est arrivée en novembre 2022 (fiche de poste retravaillée). Malgré cette recomposition d'équipe, les adultes se sont bien adaptés et ont vite identifié ses nouvelles personnes. Des remplacements ponctuels ont pu être effectués au sein de FH de Canteleu. Une bonne cohésion d'équipe se fait ressentir. Il est difficile pour l'équipe éducative de se dégager du temps et un lieu pour faire ses écrits professionnels ou des recherches... Pour pallier à cela, il sera nécessaire de travailler sur l'emploi du temps des agents et de parvenir sur 1 demi-journée à dégager un agent à tour de rôle afin que ce temps soit consacré aux écrits, aux recherches ou autres. Une fois sur deux, la psychologue du service participe aux séances d'APP sur des thématiques bien précises.

AU FH Canteleu, la vie a repris son cours quasi normal en 2022 pour nos usagers (ballade pour achats personnel, départ en vacances). Le Covid est, à quelques reprises, venu s'inviter au FH soit chez les professionnels soit chez les usagers avec son lot de gestion quotidienne (réorganisation des espaces de vie, nettoyage...). Il n'est vraiment pas le bienvenu quand sa présence coïncide avec le repos de la maitresse de maison...

Activité et population accueillie

A. L'activité

1. Les habilitations

	Nb de jour d'ouverture	Age	Au 01 janvier 2022
ESAT	365	Adultes	51

Répartition des TH par atelier	Usagers présents	Dont Tps partiel					ETP
		85%	80%	60%	75%	50%	
Boulangerie	8						8
Pâtisserie	9					5	6,5
Traiteur	10		2			1	9,1
Horticulture	6	1			1		5,6
Clos des roses	9		2			2	8,1
Magasin	3		1	1			2,4
Maraichage	7		1			1	6,3
2022	52						46
		<i>ETP réservé</i>					2
2021	50		5		1	7	44,75

L'ESAT dispose d'un agrément de 51 ETP (Equivalent Temps Plein). En 2022, 52 travailleurs handicapés étaient présents au sein des ateliers ce qui représente 46 ETP (taux constaté fin 2022- le taux peut être légèrement différent selon la date d'exécution du temps partiel).

Certains des travailleurs sont à temps partiels pour des motifs ponctuels et ont la possibilité, à tout moment, de revenir sur un temps de travail à 100%. Il est important de leur réserver leur temps de travail afin de pouvoir leur garantir la possibilité d'un retour à taux plein. A ce titre, il faut donc ajouter au 46 ETP comptabilisés en 2022, 2 ETP réservés à 7 travailleurs de l'ESAT. A la lecture de ces données nous pouvons considérer que l'ESAT compte 46+2 ETP et qu'il dispose donc d'une capacité d'accueil réelle de 3 ETP supplémentaires au 31/12/2022.

2. Le nombre de journées réalisées et taux d'occupation

Le taux d'occupation de l'ESAT reste stable par rapport à 2021. Il augmente en 2022 avec l'accueil de 2 travailleurs à taux plein et une sortie en septembre 2022.

Le nombre de jours d'absence des travailleurs handicapés, peut refléter une difficulté temporaire dans l'accompagnement médico-social, un besoin de réorientation professionnelle, un recadrage sur les droits et les devoirs des usagers... :

	Arrêt Maladie	Absence injustifiée	Accident de Travail	Arrêt Enfant Malade	Total
2020	1585	105	391		2081
2021	1268	142	341		1751
2022	1402	146	166	14	1728

Le nombre de jours d'absences reste stable par rapport à 2021 et en constante diminution depuis 2019. On note une diminution du nombre de jours d'absence relatifs à des accidents de travail ainsi qu'une légère hausse relative aux arrêts maladie.

Concernant les absences injustifiées, 2 travailleurs en particulier sont à l'origine de 60% de ces absences :

- Un travailleur présentant des troubles psychiques a éprouvé de grandes difficultés à gérer le décès d'un proche. Il a été absent 45 jours.
- Un travailleur a quitté l'ESAT pour trouver un emploi en milieu ordinaire en toute autonomie. Après 1 mois sans résultat, il a souhaité revenir à l'ESAT afin d'être accompagné dans sa démarche. Il a été absent 41 jours.

On note en 2022, 1 seul accident de travail et 166 jours d'absences liés contre 8 accidents et 341 jours liés en 2021.

Répartition des absences par atelier	Arrêt Maladie	Absence injustifiée	Accident de Travail	Arrêt Enfant Malade
Boulangerie	109	6		
Pâtisserie	342	2		
Traiteur	82			3
Horticulture	28			9
Clos des roses	463	43		
Magasin	56	2		2
Maraichage	322	93	166	
	1402	146	166	14

Concernant les arrêts maladie :

- Un travailleur du Clos des Roses a été arrêté durant une longue période suite à un accident survenu sur son temps personnel,
- Une travailleuse en pâtisserie a prolongé son absence à la suite d'un congé parentale. Elle est aujourd'hui en congés maternité. Elle n'a pas été présente de l'année,
- Un travailleur du maraichage présente d'importants soucis de santé. Une prise en charge de soin est engagée suite à la mise en place d'un accompagnement renforcé.

B. Les mouvements

1. Les mouvements externes et internes

	Entrée	Sortie	Solde
2020	1	6	50
2021	4	4	50
2022	2	1	51

Les stages

Accueil de stagiaire

De nombreux stagiaires sont accueillis chaque année à l'ESAT avec différents objectifs. Certains souhaitent découvrir un métier ou le fonctionnement d'un ESAT, d'autres ont besoin d'évaluer leur adaptation et leur compétences en milieu protégé. D'autres encore cherchent à confirmer un projet professionnel.

En 2022, les professionnels de l'ESAT ont accueillis 48 stagiaires (29 en 2021) :

- 21 stagiaires avaient pour objectif de découvrir un secteur d'activité,
- 20 stagiaires souhaitaient confirmer leur projet professionnel,
- 7 stagiaires étaient présents en atelier en vue d'évaluer la pertinence d'envisager un projet professionnel en milieu protégé.

Les demandes de stages viennent des ESMS de Seine-Maritime et d'autres départements (Seine et Marne, Alsace) tels que les IME, les ateliers sainte Claire, l'EPNAK¹⁷, l'Education Nationale, les ESAT, les ESAT hors les murs, L'ADAPT¹⁸, ainsi que la MDPH dans le cadre des MISPE¹⁹.

Un partenariat avec L'ARRED a permis à 2 travailleurs de l'activité maraîchère de découvrir d'autres techniques dans ce même secteur d'activité.

Répartition des stages par atelier :

Ateliers	Nombre de stagiaires
Boulangerie	4
Pâtisserie	12
Traiteur	9
Horticulture	4
Maraîchage	10
Les halles de Truffaut	1
Clos des Roses	8

¹⁷ EPNAK : Etablissement Public National Antoine Koenigswater

¹⁸ L'ADAPT : L'Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

¹⁹ MISPE : Mise en situation professionnelle en établissement et service d'aide par le travail

Stages internes

Des stages internes sont régulièrement organisés afin de maintenir une dynamique socio professionnelle. Ce dispositif permet aux travailleurs de découvrir de nouveaux métiers, d'élargir leur domaine de compétence et parfois même d'ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles.

Sur le plan social, l'accueil de travailleurs sur d'autres ateliers permet aussi parfois d'apaiser quelques tensions, de « souffler » temporairement ou de travailler sur l'adaptation et la socialisation en milieu « inconnu ». Apporter un peu « d'inconfort » pour optimiser la capacité d'adaptation des travailleurs en vue d'une projection en milieu ordinaire.

Ces mouvements inter-ateliers sont organisés avec l'accord des travailleurs concernés

Projet d'immersion : Partenariat avec l'IME du Chant du Loup

Cette année 2022, l'ESAT, en partenariat avec l'IME du Chant du Loup, a accueilli des usagers de l'IME dans le cadre d'un projet d'immersion. L'objectif de ces immersions visait à tester les jeunes de l'IME en milieu professionnel et d'évaluer, sous l'œil attentif de leurs éducateurs, la pertinence ou non d'une mise en stage en ESAT.

Plus précisément ces immersions avaient pour objectif de :

- Découvrir les lieux et l'environnement professionnel,
- Réaliser des tâches demandées dans un atelier,
- Observer la capacité à tenir sur un poste de travail pendant une demi-journée,
- Evaluer la durée du stage,
- Accepter les contraintes climatiques,
- Observer les jeunes en situation de travail,
- Faire connaissance avec l'équipe de l'ESAT afin de préparer la mise en stage,
- Éviter les mises en stage inutile.

Chaque jeune disposait d'un projet précis. Il s'agissait pour tous de découvrir un métier qui était susceptible de leur convenir au vue de leur projet professionnel. Les éducateurs de l'IME, présent activement ont pu les observer et tirer avec eux les bilans de cette expérience.

Ces premières immersions, dans un premier temps réalisées en horticulture et maraichage, ont été proposées à 7 jeunes de l'IME, encadrés par leurs éducateurs sur des périodes de 3 demi-journées chacun. Elles ont permis de déterminer quels jeunes pouvaient envisager des mises en stages, lesquels souhaitaient découvrir d'autres métiers et lesquels pour qui l'insertion en milieu professionnels protégés n'était pas adaptée.

Ce projet d'immersion sera reconduit en 2023 et étendu à tous les ateliers de l'ESAT.

Les entrées

Les demandes d'intégrations sont examinées en commission d'admission de l'ESAT. Celle-ci a pour objectif de déterminer quels sont les profils à intégrer prioritairement au sein de l'atelier ciblé. La commission a pour objet de procéder à l'étude des éléments administratifs, le recueil et l'examen des informations transmises concernant les parcours professionnels des personnes. Après une ou plusieurs périodes de stages, 6 personnes ont exprimé leurs souhaits d'intégrer l'ESAT.

La commission a répondu favorablement à deux candidatures et à proposer à une 3ème personne de poursuivre la période de stage :

- Un travailleur a été accueilli à l'atelier traiteur au poste de chauffeur livreur et production de produit traiteur,
- Une travailleuse a été accueillie à l'atelier pâtisserie. Elle venait d'un ESAT sur Paris et avait pour objectif de se rapprocher de sa famille et d'avoir un meilleur équilibre vie professionnelle/vie personnelle.

Au 31/12/22, deux personnes sont positionnées sur la liste d'attente pour l'activité maraîchère et traiteur.

Atelier	Nombre de demandes d'intégrations
Boulangerie	
Pâtisserie	2
Traiteur	2
Les Halles de Truffaut	
Horticulture	
Maraîchage	1
Clos des roses	1
Total	6

2- Le nombre de sorties par orientation

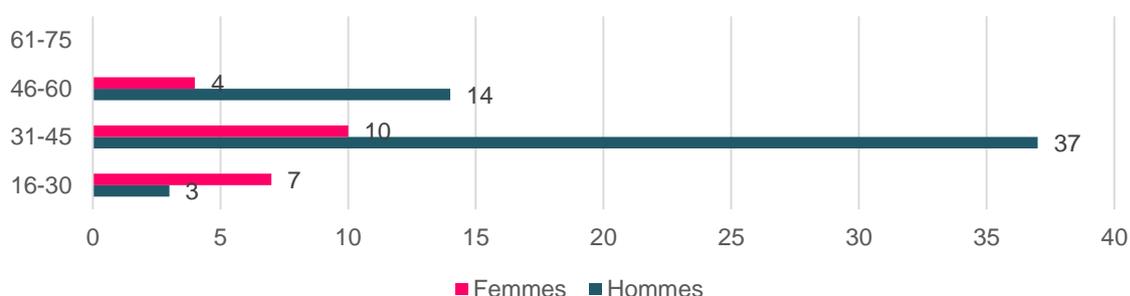
Cette année l'ESAT enregistre 1 sortie en milieu ordinaire : une travailleuse, en poste au service en salle au restaurant d'application « Le Clos des Roses » a été admise en contrat d'apprentissage à l'IFA Marcel Sauvage. Elle y prépare un CAP commercialisation et services en Hôtel-Café-Restaurant. Cette formation diplômante est effectuée en alternance dans une brasserie en milieu ordinaire.

Le suivi et l'accompagnement de son projet professionnel est assuré en collaboration entre le centre de formation et l'ESAT pour une durée de 2 ans.

3- Les personnes accueillies

1. Profil des personnes accueillies

Répartition par sexe et tranches d'âges :



Le départ de la coordonnatrice sociale à l'été 2022 n'a pas permis l'exploitation optimale des outils de travail mis en place en vue d'analyser les impacts de l'avancée en âge des TH.

Typologie de handicap :

Handicap Principal	ESAT
TSA avec diagnostic	2
Retard mental moyen (définition OMS)	25
Retard mental léger (définition OMS)	9
Déficiência totale ou profonde du développement de l'ouïe et perte auditive	15
TOTAL	51

La collaboration entre les travailleurs entendant et mal entendant continue de porter ses fruits en favorisant l'insertion sociale et professionnelle, et ce, auprès de l'ensemble de l'équipe. Pour les travailleurs mal entendant c'est aussi un vrai levier d'insertion vers le milieu ordinaire.

2. La situation familiale et les liens parentaux

Les liens parentaux peuvent encore être forts, néanmoins chacun est considéré comme autonome dans ses décisions, à l'exception des mises sous tutelle. L'ESAT maintient le contact avec les familles dans le respect de l'adulte usager et toujours avec son autorisation.

Pour les travailleurs parents, l'ESAT s'attache à les orienter et les accompagner au mieux dans leur parentalité. L'équipe pluridisciplinaire a accompagné des travailleurs en difficultés dans le cas notamment de placement ou risque de placements.

Notre activité étant prioritairement à visée professionnelle, nous travaillons aussi à maintenir un équilibre vie professionnelle/vie personnelle. Les plannings peuvent être aménagés en fonction des visites ou garde d'enfant tout en respectant le rythme de travail et la vie de l'atelier.

3. La situation géographique et Les transports

La quasi-totalité des travailleurs habitent dans la région rouennaise. Ils sont majoritairement autonomes dans leurs déplacements. Concernant le restaurant d'application, situé à Sahurs, les travailleurs font appel au « Filor ». Ce dispositif de transport disponible sur réservation, proposé par la Métropole, facilite le déplacement des travailleurs. Néanmoins l'éloignement de cet atelier reste une contrainte non négligeable pour la fluidité de l'organisation.

Le fonctionnement en covoiturage se développe également entre les travailleurs. La personne qui habite sur la région d'Yvetot vient travailler en train et est conduit de la gare jusqu'à l'atelier en covoiturage.

Afin de permettre aux travailleurs, encore plus d'autonomie, l'ESAT étudie les possibilités d'organiser ou d'accompagner vers des formations au code de la route et, dans la mesure du possible, à la conduite.

La formation par exemple au BSR (Brevet de Sécurité Routière) permettrait aux travailleurs de conduire un Scooter 50 cm³ ou une voiturette, une alternative au permis de conduire, plus accessible et moins onéreuse.

4. Les mesures de placement et de protection

	Tutelle	Curatelle simple	Curatelle Renforcée	Pas de mesure	SAVS
2020	6	3	12	13	16
2021	6	4	9	15	16
2022	6	4	10	15	16

5. La vie professionnelle

Le dispositif RAE (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience)

L'ESAT est inscrit depuis plusieurs années dans le dispositif « Différent et Compétent » qui permet aux travailleurs handicapés de faire reconnaître auprès d'un jury, un certain nombre de savoir-faire sur la base d'un référentiel adapté. La RAE rentre dans le cadre du décret du 20 mai 2009 concernant le parcours de formation des travailleurs en ESAT.

Durant tout le parcours que nécessite la RAE, le travailleur est amené à travailler sur son savoir-être et savoir-faire professionnel tel que notamment, l'engagement, la volonté, la technicité, la valorisation, la présentation, l'expression écrite et orale, la gestion du stress, et tant d'autres.....

En 2022 et en lien avec les projets d'accompagnement personnalisés, 2 dossiers ont été présentés en RAE. Nos 2 travailleuses ont pu ainsi valider leurs compétences professionnelles et leur savoir-faire. Elles ont chacune expliqué un procédé technique de travail devant un Jury externe (directeur ESMS et représentant de l'Education Nationale) dans leur domaine de compétence respectif : agent de restauration et chocolatière confiseuse.



En raison toujours de la crise COVID, la remise des attestations n'a pu être organisée comme les années précédentes 2020. L'ESAT TRUFFAUT et l'ESAT ARCAUX se sont donc à nouveau associés afin d'offrir aux lauréates, une cérémonie officielle en présence des équipes professionnelles et des familles. En septembre 2022, une travailleuse du magasin a exprimé le souhait de se lancer dans la démarche RAE pour 2023.

La mise à disposition

C'est un dispositif qui consiste en la mise à disposition, par l'ESAT, d'un travailleur handicapé. Ce dernier travaille pour l'entreprise (à prix coûtant) mais reste juridiquement rattaché à l'ESAT qui maintient, durant toute la durée du contrat, ses actions de soutien. Des bilans périodiques sont programmés dans le cadre du suivi du travailleur. La mise à disposition permet au travailleur de :

- Découvrir un secteur ou un métier,
- Evaluer et valider un projet,
- Mobiliser les compétences professionnelles,
- Acquérir des compétences transversales,
- Travailler l'autonomie et la confiance en soi.

L'objectif de la mise à disposition est de favoriser l'épanouissement personnel et professionnel du travailleur en l'accompagnant dans son projet professionnel. Cela reste un bon moyen de lui offrir la possibilité de se familiariser avec le poste de travail, l'entreprise et le milieu ordinaire de travail afin de viser une future embauche.

Un contrat de mise à disposition est signé pour une durée maximum de 2 ans durant laquelle l'employeur et le travailleur prennent le temps, avec le soutien de l'ESAT, d'évaluer et d'adapter pour envisager sereinement une éventuelle embauche.

Cette année, 2 travailleurs ont bénéficié du dispositif de mise à disposition.

Agent polyvalent de restauration collective

Une travailleuse, du « Clos des Roses » s'est positionnée sur un poste d'agent polyvalent de restauration, en restaurant scolaire. L'objectif de l'employeur était de démarrer une collaboration dans le cadre d'une mise à disposition à temps partiel, pour envisager, par la suite, une embauche en CDI. Le temps de travail à 100% était partagé entre l'ESAT et la municipalité.

Après 575 heures de mise à disposition et une collaboration riche, la municipalité envisageait une embauche qui n'a finalement pu se concrétiser suite à une réorganisation. La travailleuse qui était positionnée sur un poste en binôme en début de contrat, n'a pu se projeter après une réorganisation sur un poste où, finalement, elle devait gérer seule. Le poste demandait une trop grande responsabilité.

Cette mise à disposition a permis de mettre en lumière la capacité pour cette travailleuse à travailler de manière autonome et en équipe. Elle a permis aussi de poser les limites de capacités à l'instant T et d'identifier les axes de travail. Elle aura permis de :

- Valider la capacité de l'usager à aller en milieu ordinaire
- D'identifier les métiers et postes à viser pour une meilleure insertion.
- De donner plus de confiance et de lisibilité à l'usager sur son projet professionnel.

Agent d'entretien des espaces verts

Depuis 2021, un travailleur de l'horticulture intervient très régulièrement, dans le cadre d'une mise à disposition, chez le même employeur en tant qu'agent d'entretien des espaces verts. Cette année 2022 a été particulièrement importante par rapport à 2021 avec 686 heures de mises à disposition contre 147 heures en 2021. Cela s'explique par une réelle volonté d'embauche par l'employeur toujours à l'étude au 31/12/2022.

L'ESAT et le travailleur restent à présent dans l'attente d'un retour de l'employeur sur son positionnement pour une embauche en CDI. Dans le cas où le projet d'embauche n'aboutirait pas, l'ESAT envisage de refuser toute nouvelle demande de mise à disposition formulée par l'employeur : si ce dispositif est un réel levier pour l'insertion par les facilités qu'il apporte aux employeurs en matière de GRH et de financement, il ne peut servir pour un simple et unique besoin de main d'œuvre.

Pour le bien être des usagers et la qualité de son accompagnement, l'ESAT doit veiller au bienfondé de la mise à disposition. Il doit s'assurer que l'objectif est bien à visée inclusive et qu'il réponde bien aux attentes des travailleurs dans une éventuelle perspective d'embauche. Les objectifs recherchés par l'employeur et le travailleur, dans le cadre d'une mise à disposition doivent être clairs et bien identifiés par les parties prenantes.

L'ESAT observe comme les années précédentes, un écart entre les métiers pratiqués en ESAT et les métiers pratiqués en milieu ordinaire.

Les métiers pratiqués en ESAT	Les métiers pratiqués en Mise à disposition
Agent de restauration	Agent polyvalent de restauration collective
Ouvrier en production horticole	Agent technique en espaces verts (mairie)

L'ESAT doit œuvrer pour plus d'équilibre et d'adéquation entre les apprentissages et l'objectif visé en milieu ordinaire.

Le « Duoday »



Organisée chaque année à l'occasion de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, le Dudo day permet à un professionnel du milieu ordinaire et à un travailleur handicapé de travailler en duo le temps d'une journée.

Au programme de cette journée : découverte du métier, participation active, et immersion en entreprise. C'est une opportunité de rencontre pour changer de regard et dépasser les préjugés.

La programmation des Duo day s'effectue via une plateforme qui met en relation les entreprises et les usagers par le biais d'appels à candidatures. Les usagers se positionnent alors en fonction des candidatures qui les intéressent et le plus souvent en fonction de leur métier ou de leur projet professionnel. Cette année 2022, aucun travailleur de l'ESAT n'a participé au Dudo day car aucune offre ne correspondait aux métiers visés sur le territoire visé. Pour 2023, l'ESAT souhaite créer plus d'opportunités de rencontres et de duos. L'idée sera d'étendre les recherches à plus de métiers et de secteurs professionnels, sans se limiter qu'aux projets professionnels des travailleurs.

La formation

Si des formations n'ont pu être organisées à souhait sur 2020 et 2021 en raison de la crise sanitaire, les équipes ont œuvrées en 2022 pour un plan de formation pluriannuel et très varié.

Former et accompagner les travailleurs dans un cadre professionnel c'est agir à la fois sur leur savoir-faire et sur leur savoir-être. L'objectif de ce plan de formation est donc d'apporter aux travailleurs des compétences complémentaires métier mais aussi des compétences sur l'autonomie et sur le savoir être professionnel pour une meilleure inclusion.

Cette année et grâce au report budgétaire des années précédentes, l'ESAT a pu organiser 5 sessions de formations à destination de l'ensemble des travailleurs.

Ci-dessous le détail des formations proposées aux travailleurs dans le cadre du plan de formation pluri annuel :

Année	Formation	Nbre pers	Principaux objectifs	
2022	CACES N° 8- 9	3	Savoir-être	Posture professionnelle
2022	WORD EXCEL INFORMATIQUE	2	Savoir-faire	Compétence généralistes
2022	RELATION CLIENT	12	Savoir-être	Posture professionnelle
2022	HACCP	14	Savoir-faire	Savoir-faire métier
2022	GESTES ET POSTURES	50	Savoir-faire	Santé au travail
2023	GESTION DU STRESS ET DES EMOTIONS	12	Savoir-être	Posture professionnelle
2023	SERVEUR EN TRAITEUR	15	Savoir-faire	Savoir-faire métier
2023	FALC (Facile à Lire et A comprendre)	8	Savoir-faire	Autonomie - inclusion
2023	VARS (Vie Affective Relationnelle et Sexuel)	10	Savoir-être	Savoir être générale – posture professionnelle
2024 et +	ASR ou BSR (Attestation ou Brevet de Sécurité Routière)	11	Savoir-faire	Autonomie
2024 et +	LUTTE CONTRE L'INCENDIE	50	Savoir-faire	Secourisme
2024 et +	HYGIENE ET IMAGE DE SOIS	50	Savoir-être	Santé et confiance en sois
2024 et +	GESTES QUI SAUVENT	50	Savoir-faire	Santé et secourisme
2024 et +	LSF (Langues des Signes Française)	10	Savoir-faire	Communication

Pour favoriser l'autonomie des travailleurs, l'ESAT s'attache à développer des outils et dispositifs favorisant leur capacité d'inclusion, leurs relations aux autres et leur posture professionnelle.

Ces dispositifs, en cours de développement, consistent en :

- La mise en place d'un processus d'intégration visant à responsabiliser les travailleurs et à proposer aux nouveaux arrivants un accueil organisé et attentionné,
- L'achat d'ordinateur portable et la création d'une adresse mail professionnelle pour tous les travailleurs permettant l'usage d'outils numérique et le développement d'une communication entre collègues et avec la direction,
- La rédaction des documents en FALC (Facile A Lire et à Comprendre) ainsi que la formation des travailleurs à la validation des supports FALC,
- Acquérir plus d'autonomie en proposant aux travailleurs en capacité de mener des actions sans l'accompagnement des responsables d'ateliers (service traiteur, livraison).

Les ouvertures des CPF (Comptes Personnels de Formation) pour les TH qui ont capitalisé dans le secteur privé ont tous été ouverts. L'ESAT TRUFFAUT étant un établissement public, aucune solution n'a encore été trouvée pour mobiliser les heures de CPF.

L'association ANDICAT (Association Nationale des Directeurs et Cadres d'ESAT) a identifié cette problématique et cherche des solutions avec les parties prenantes.

Les activités de soutien

Les activités hors ateliers, notamment culturelles et sportives, continuent de se développer. Un responsable d'atelier est nommé référent de ces activités, et est en lien avec la cellule animation de l'IDEFHI. Deux travailleurs de l'ESAT bénéficient d'une activité de soutien sur les savoirs de base. (Soutien scolaire en lecture, écriture et calcul dans une association Cantilienne).



L'intégration des nouveaux arrivants

En 2021, une équipe projet constituée de la coordinatrice sociale, de responsables d'atelier et de travailleurs volontaires, s'est réunie afin de réfléchir à la mise en place d'un processus d'intégration des nouveaux travailleurs au sein de l'ESAT par leurs pairs. De bonnes idées ont émergé tel que la mise en place d'un système de parrainage par les travailleurs et la mise en place de documents d'informations.

Sur 2022, l'équipe projet a finalisé le processus d'intégration et a donc opté pour la mise en place d'un dispositif de parrainage. Ce dispositif doit permettre de favoriser l'intégration des nouveaux arrivants ainsi que de responsabiliser et professionnaliser les travailleurs ESAT.

Pour son bon fonctionnement, le dispositif défini est simple à appliquer et adapté aux usagers afin qu'ils soient autonomes. Le parrain doit assurer l'accueil du nouvel arrivant, gérer la visite et la présentation à l'équipe, s'assurer qu'il dispose bien de ses documents et équipements et prendre le temps d'échanger avec lui sur son état d'esprit. Il se doit d'être accueillant et bienveillant.

Une formation d'heure a été dispensée aux parrains/marraines volontaires. Le départ, à l'été 2022, de la



coordinatrice sociale a ralenti la mise en route opérationnelle du projet.

Le parrain disposera d'un document support sous forme de "check liste" sur lequel il reportera les étapes réalisées et le niveau de bien-être du TH (évaluation par smiley à entourer).

6. La santé

Les travailleurs ESAT sont suivis par la médecine du travail de l'IDFHI. Une visite annuelle est organisée avec l'infirmière.

Les responsables d'atelier sont vigilants au quotidien vis-à-vis de l'état de santé des travailleurs handicapés de leur atelier. Ils peuvent alerter les dispositifs d'accompagnement extérieurs et adapter les conditions de travail si nécessaire. La coordonnatrice peut également soutenir et accompagner si besoin les travailleurs, de manière ponctuelle, afin de les orienter au mieux vers les services de soins adaptés, notamment pour les travailleurs qui n'auraient pas de SAVS.

7. Les prises en charge complexes

Cette année, quelques situations de travailleurs ont mobilisées particulièrement notre attention. Pour certains, l'état de santé s'est fortement dégradé rendant difficile l'exécution de leurs missions aux postes qu'ils occupent. Pour d'autres, l'état psychique nécessite une prise en charge qu'ils tardent à consentir et à mettre en place. Et enfin, une minorité est concernée, quant à elle, par des changements d'organisation ou de poste de travail.

Inaptitude au poste

- Maraichage : Une personne souffrant de pathologies invalidantes est aujourd'hui sur un poste « ultra-adapté » afin de lui garantir une occupation lorsqu'elle est présente (assis, sans port de charge et sans efforts physiques importants...). Ce TH souhaite continuer à travailler mais ne semble pas prendre la mesure de la limitation de ses activités. Nous l'accompagnons vers une prise de conscience en vue de lui proposer une réorientation adaptée à ses besoins. Pour cela, nous avons réalisé, avec sa participation et son consentement, une étude de poste puis une évaluation médicale. Les différentes interventions des personnels de santé leur ont permis de s'accorder sur une inaptitude au poste. Cette personne est actuellement en arrêt maladie et son médecin généraliste a demandé l'intervention d'un médecin expert afin d'étudier plus largement sa capacité d'exercer.
- Horticulture : Un travailleur de l'atelier horticulture présentait des difficultés au poste suite à plusieurs accidents successifs. Suite à une étude de poste, il s'est avéré une

incapacité physique pour cette personne d'établir la plupart des missions qui lui était confiées. La réorientation vers une autre structure n'étant pas envisageable pour cette personne, nous l'avons accompagné vers un autre atelier de l'ESAT plus en adéquation avec ses capacités. Cet usager travaille dorénavant au magasin où il a pour mission la mise en rayon, l'entretien du magasin, l'accueil et le service client ainsi que la gestion d'une partie du point relais. La prise de poste définitive a fait l'objet d'une validation de l'infirmière du travail suite à une étude de poste.

Réorientation

Une travailleuse de la pâtisserie rencontre des difficultés à son poste dû à des problèmes de dos. Elle ne peut porter lourd et ne peut rester en position statique debout. Nous avons observé en plus, un grand manque de motivation et une lassitude à ce poste qu'elle occupe depuis maintenant quelques années associés à des signes avérés de dépression.

Afin de maintenir chez elle une dynamique positive de vie et de lui redonner goût au travail, nous axons notre accompagnement sur une réorientation professionnelle en cohérence avec ses capacités physiques et soucis de santé. En partenariat avec les professionnels de santé et le chargé d'insertion, nous étudions les postes adaptés à cette travailleuse pour ensuite, lui proposer de découvrir de nouveaux métiers et enfin une éventuelle réorientation.

Problématique de santé

L'atelier maraîchage accueille un usager présentant selon toute vraisemblance des troubles psychiques importants et est atteint d'un diabète de type 1. Du fait de ses difficultés psychiques, ce travailleur éprouve de grandes difficultés à gérer son diabète. Il s'est mis à plusieurs reprises en situation de grave danger nécessitant des hospitalisations.

Avec la participation active du SAVS TRUFFAUT, nous encourageons l'usager à consulter le corps médical en vue de mettre en place un dispositif de soins adapté.

Personnalisation de la prise en charge

Un travailleur du traiteur éprouve de grandes difficultés à venir travailler à l'heure ou à respecter les temps impartis pour effectuer une tâche, pour se changer ou même pour déjeuner. Nous avons utilisés plusieurs méthodes plus ou moins classiques voir expérimentales afin d'aider cet usager à mieux gérer son temps et avons agi sur différents leviers :

- La communication avec lui puis avec sa famille,
- La sensibilisation,
- Le rappel des droits et devoirs,
- Des mises en situations.

Si certains outils ont fonctionnés un temps, ils ne fonctionnent pas dans la durée. Pour accompagner au mieux cet usager dans ses difficultés, nous nous sommes rapprochés du SAMSAH TRUFFAUT 76 afin d'une part de bénéficier d'une sensibilisation au TSA, puis d'autre part, dans une démarche de diagnostic TSA que nous suspectons fortement chez cet usager.

Vie du service

A. La mise en œuvre du droit des usagers

1. La personnalisation de l'accompagnement

Suite à la mise en place, en 2021 de la nouvelle trame de PAP, nous devons, en 2022, mettre en application ce nouveau PAP ainsi que développer des outils et une méthodologie de suivi. L'objectif était de faire vivre le PAP en fil rouge du quotidien. Le départ à l'été 2022 de la coordinatrice n'a pas permis d'établir un grand nombre de PAP ni de disposer d'un outil de suivi abouti. L'arrivée en fin d'année d'une coordonnatrice devrait permettre de relancer le suivi des PAP.

NOMBRE DE PAP REALISES PAR ATELIER	2021	2022	Prévision 2023
RESTAURANT	8	1	7
BOULANGERIE	6		8
PATISSERIE	6		9
TRAITEUR	7+1 en cours		9
MARAICHAGE	4+2 en cours	1	5
HORTICULTURE	5	1	6
MAGASIN	2	1	3
TOTAL	41	4	

2. Les spécificités par atelier

L'Atelier Boulangerie

Les travailleurs de l'atelier boulangerie confectionnent pour les particuliers et professionnels, des pains et viennoiseries bio. Les produits sont proposés pour des prestations traiteur, des petits déjeuners d'entreprises, pour la restauration commerciale ou collective et sont en vente libre à la boutique de l'ESAT « les Halles de Truffaut ».

L'atelier boulangerie accueille 8 travailleurs encadrés par un éducateur technique spécialisé à temps plein. Dans cet atelier, 2 travailleurs sont atteints du syndrome d'Usher (surdité avec une perte progressive de vision) et 4 travailleurs ont une surdité totale ou profonde.

➤ Apprentissage et adaptation de l'accompagnement

Compte tenu du nombre d'années passées dans l'atelier pour la majeure partie des travailleurs, le travail est principalement axé, comme les années précédentes, sur le maintien des acquis et dès que possible sur l'apprentissage de nouvelles techniques. Cette année, les travailleurs ont pu

bénéficier d'une formation HACCP afin de rappeler les normes, principes et bonnes pratiques à suivre.

Des stages inter ateliers, sont proposés aux travailleurs afin de découvrir d'autres activités, d'entretenir un lien social avec d'autres usagers de l'ESAT et de casser une routine, certes rassurante, mais qu'il est bon de stopper ponctuellement. Le vieillissement des personnes reste préoccupant et l'équipe pluridisciplinaire reste en veille active auprès des travailleurs. Ce sujet fait l'objet d'un travail de réflexion visant un accompagnement sur mesure de l'avancée en âge des travailleurs.

➤ Développement commercial

La commercialisation des produits de l'atelier Boulangerie a été affectée sur certains canaux de distribution :

- La cuisine centrale de l'IDEFHI,
- L'activité Traiteur,
- Le Restaurant d'application du CDR.

A l'été 2022, l'ESAT a été sollicité par la mairie de Déville les Rouen pour la livraison de pains pour les 7 écoles et le centre de loisirs de la commune. L'atelier boulangerie a répondu positivement à la demande pour une première livraison effective en septembre 2022.

Comme convenu en 2021, pour améliorer les recettes de l'atelier et pour être en cohérence avec son marché, l'atelier a revu ses tarifs à la hausse. La flambée des prix des matières premières et de l'énergie n'a pas permis l'effet escompté.

BOULANGERIE	2021	2022	Evolution
TOTAL RECETTES	54 896 €	74 993 €	20 097 €
TOTAL DEPENSES	98 158 €	103 574 €	5 416 €
RESULTAT COMPTABLE	-43 262 €	- 28 581 €	14 680 €

Cette année 2022, l'atelier améliore son résultat de 14K€.

L'augmentation des prix et la hausse des ventes post COVID devant améliorer le résultat ont finalement permis de stabiliser le résultat en absorbant la hausse des coûts des matières premières et de l'énergie des 3 ateliers agro-alimentaire supportée à 100% par la boulangerie.

L'Atelier pâtisserie

Les travailleurs de l'atelier pâtisserie confectionnent pour les particuliers et professionnels, des pâtisseries à base de farine bio. Les produits sont proposés pour des prestations traiteur, pour la

restauration commerciale ou collective (dont l'IDEFHI) et sont en vente libre à la boutique de l'ESAT « les Halles de Truffaut ».

L'encadrement de l'atelier pâtisserie est assuré par un éducateur technique spécialisé à temps plein. L'équipe de l'atelier pâtisserie se compose de 10 travailleurs : 3 sont à temps plein, 1 est à 80% et 5 sont à mi-temps dont 2 à l'atelier de jour. Sur 2022, l'atelier pâtisserie observe un taux d'absentéisme non négligeable avec notamment 2 travailleuses en congés parental. Sur l'année, en moyenne, l'atelier tournait avec 6 personnes représentant 4 ETP. Depuis la fin de l'année l'équipe se renforce progressivement avec l'accueil d'une personne à temps plein, et le retour envisagé d'une travailleuse en congés parental. Le renfort ponctuel des travailleurs du Clos des Roses a permis d'honorer certaines commandes pendant la période chargée de cette fin d'année.

➤ Apprentissage et adaptation de l'accompagnement

Cette année particulièrement les travailleurs ont découvert le métier de biscuiterie dans le cadre du partenariat engagé avec Catherine Bréard. Ils ont découvert de nouvelles pratiques et de nouvelles organisations de travail. Les équipes ont accompagné les travailleurs dans la conduite du changement là où ces derniers sont plutôt habitués à un quotidien routinier. Les sortir de leur zone de confort a permis de mettre en lumière leur capacité d'adaptation ainsi que pour certains, de nouvelles compétences et pour d'autres les limites d'évolution professionnelle.

La mixité des handicaps et les difficultés de communication associées peuvent parfois créer quelques tensions et être à l'origine d'un manque de cohésion. L'arrivée de nouvelles personnes au sein de l'atelier et des formations en communication pourraient relancer une dynamique d'équipe positive. 4 travailleurs sont atteints de surdités, 4 ont une déficience intellectuelle et 1 personne est diagnostiquée TSA.

Cette année, les travailleurs ont pu bénéficier d'une formation HACCP afin de rappeler les principes et bonnes pratiques à suivre.

➤ Développement commercial

Afin de pouvoir absorber l'activité de production de biscuits, il a été décidé en 2022 de stopper la production des pâtisseries individuelles, vendues sans bénéfice, à l'UCP (Unité Centrale de Production).

Cette année l'atelier pâtisserie s'est principalement concentré sur le projet de biscuiterie avec pour objectif d'analyser et d'évaluer la faisabilité du projet. Sur la fin d'année, l'atelier a observé un vrai retour à la normal post COVID avec une production croissante de petits fours et de mignardises.

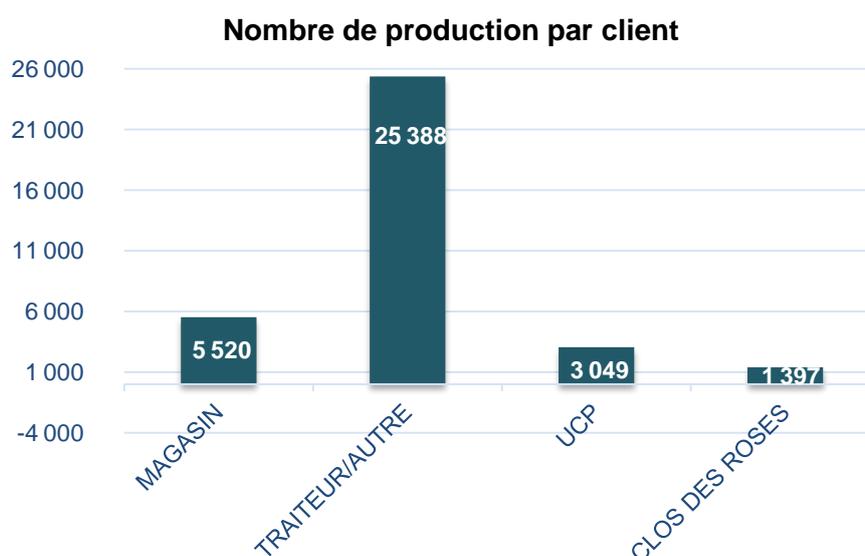
A l'occasion de la sortie d'un parfum pour enfant, le client Hermès nous a demandé de développer une gamme spécifique pour jeunes publics qui a été très appréciée.

Comme convenu en 2021, pour améliorer les recettes de l'atelier et pour être en cohérence avec son marché, l'atelier a revu ses tarifs à la hausse. La flambée des prix des matières premières et de l'énergie n'a pas permis l'effet escompté.

PÂTISSERIE	2021	2022	Evolution
TOTAL RECETTES	47 828 €	51 947 €	4 119 €
TOTAL DEPENSES	61 327 €	52 984 €	- 8 344 €
RESULTAT COMPTABLE	- 13 499 €	- 1 037 €	12 463 €

Cette année 2022, l'atelier améliore son résultat de 12K€.

Avec la baisse significative des ventes non rentables à l'UCP on observe une amélioration des dépenses et une baisse des recettes largement compensée par l'augmentation des prix et la hausse des ventes externes (reprise post COVID). La mise à disposition de l'atelier à Catherine Bréard a rapporté 3,7 K€ de CA. La baisse des dépenses salariales améliore le résultat. Notons aussi que les dépenses d'énergie sont supportées par l'atelier boulangerie



L'Atelier traiteur

Les travailleurs de l'atelier traiteur proposent une cuisine saine, élaborée avec les produits de l'ESAT. Ils confectionnent des plateaux repas, des mignardises, des plats traiteurs et plats préparés à emporter. Les produits sont livrés ou en vente libre à la boutique de l'ESAT « les Halles de Truffaut ».

L'atelier traiteur accueille 10 travailleurs, 6 hommes et 4 femmes âgées de 32 ans à 52 ans. L'ensemble du public accueilli est en situation de handicap : déficience intellectuelle et/ou retard scolaire et/ou déficience auditive.

➤ Apprentissage et adaptation de l'accompagnement

Les travailleurs sont encadrés par 2 éducateurs techniques spécialisés dont un travail à mi-temps. Dans la même dynamique que l'atelier boulangerie, certains travailleurs de l'atelier sont amenés à venir en renfort sur d'autres ateliers et notamment au magasin dans le cadre de ½ journée.

Cette année, les professionnels ont travaillé avec l'équipe sur l'amélioration des plateaux repas et sur l'apprentissage de nouvelles techniques de production de verrines, de canapés, de wrap, de navettes briochées et de cakes. La demande croissante de buffet et cocktails nous incite à accroître le rythme de production et à nous rapprocher de plus en plus des pratiques du milieu ordinaire. L'apprentissage de la traçabilité reste toujours à parfaire. Le petit niveau de certains travailleurs nécessite un contrôle permanent et un accompagnement renforcé. 50% de l'équipe est formée sur le processus de traçabilité. Aux vues de la montée en compétence des travailleurs, de leur capacité d'apprentissage et d'adaptation, les professionnels envisagent en 2023 de changer la carte des plateaux repas en milieu d'année. Si ce test s'avère positif, il pourrait même être envisagé en 2024 de changer de carte à chaque saison !

Cette année, une personne atteinte de surdit  demande un stage en milieu ordinaire. La mixit  des handicaps et notamment entre les personnes sourdes et les personnes entendant favorise l'immersion des personnes en difficult  auditive dans le milieu ordinaire.

Dans le cadre des r flexions engag es sur la transformation des ESAT et notamment le d veloppement de l'atelier, les professionnels ont mis en avant la n cessit  de professionnaliser davantage les travailleurs sur la partie logistique et service. Si l'atelier r pond parfaitement aux commandes de production, les professionnels pourraient davantage accompagner les travailleurs   monter en comp tence sur la partie logistique, livraison et service en salle.

➤ D veloppement commercial

Sur la fin d'ann e, l'atelier a observ  un vrai retour   la normal post COVID avec une production



En 2022, l'ESAT  tait ravi d' tre choisi comme traiteur de la m tropole et de la mairie de Rouen pour couvrir la saison de Hockey sur Glace

croissante de petits fours et de mignardises.

Comme convenu en 2021, pour améliorer les recettes de l'atelier et pour être en cohérence avec son marché, l'atelier a revu ses tarifs à la hausse. La flambée des prix des matières premières et de l'énergie n'a pas permis l'effet escompté.

TRAITEUR	2021	2022	Evolution
TOTAL RECETTES	84 354 €	150 466 €	66 112 €
TOTAL DEPENSES	71 543 €	137 175 €	65 632 €
RESULTAT COMPTABLE	12 811 €	13 291 €	480 €

Cette année 2022, le résultat de l'atelier est équivalent à 2021.

L'augmentation du CA (et donc des dépenses liées) résulte d'une reprise d'activité en croissance post COVID, ainsi que de la hausse des prix et de la mise en œuvre d'une communication dynamique. Il est à noter que les dépenses d'énergie sont supportées par l'atelier boulangerie et la hausse des prix de livraisons ont compensées la hausse du prix du carburant.

Nous vous proposons ci-dessous une lecture du résultat confondus des 3 ateliers agroalimentaires de l'ESAT TRUFFAUT :

AGRO ALIMENTAIRES	2021	2022	Evolution
TOTAL RECETTES	187 078 €	277 406 €	90 328 €
TOTAL DEPENSES	231 028 €	293 733 €	62 705 €
RESULTAT COMPTABLE*	- 43 950 €	- 16 327 €	27 623 €

Le restaurant Le Clos des Roses

Les travailleurs du restaurant d'application « Le Clos des Roses » proposent une cuisine gastronomique et raffinée, élaborée avec les produits de l'ESAT (pains bio, pâtisseries, fruits et légumes). « Le Clos des Roses » propose aussi une salle de réception avec service traiteur pour des événements professionnels ou festifs.

Le restaurant d'application accueille 8 travailleurs encadrés par 2 éducatrices technique spécialisées. Une éducatrice à 80% qui encadrerait 3 travailleurs en salle est partie en retraite à l'été 2022. Elle a été remplacée par un contrat en CDD.

➤ Apprentissage et adaptation de l'accompagnement

La quasi-totalité des travailleurs présents sur cet atelier dispose au départ d'un bon niveau de compréhension ce qui facilite l'acquisition et le maintien des connaissances sur les techniques

de cuisine et de service. Les principaux freins constatés sont liés au niveau de lecture et d'écriture très faibles pour certains. Un travailleur bénéficie d'un apprentissage de la langue Française.

L'apprentissage et la montée en compétence technique s'effectue au quotidien et notamment lors de l'apprentissage de nouveaux plats. L'affectation de certains travailleurs à l'atelier pâtisserie quelques jours par mois a permis aussi d'acquérir un meilleur apprentissage sur des domaines bien spécifiques tels que la pâtisserie. Cela permet aussi de travailler sur le savoir-faire (dosage, pesée, ...) mais aussi sur le savoir-être en travaillant sur l'habileté sociale et sur la posture professionnelle à adopter auprès de nouveaux collaborateurs.

Le départ non remplacé d'une travailleuse et les absences répétées d'un travailleur en particulier ont impacté l'organisation des travailleurs qui ont dû compenser ses absences et sortir, en quelques sortes, de leur zone de confort. Cette nécessité de réorganisation a permis de stimuler les travailleurs sur d'autres tâches de travail, de développer d'autres compétences et de contribuer à la mise en œuvre de nouveaux apprentissages.

Pour un travailleur en cuisine, la découverte de la restauration et le travail en équipe lui ont donné l'envie d'explorer le milieu ordinaire et la restauration collective. Dans le cadre du plan de transformation des ESAT et notamment la possibilité de cumuler un emploi en milieu ordinaire et un emploi en ESAT, ce projet pourrait se concrétiser de manière progressive et sécurisée.

Cette année a été marquée par la participation de Michael au concours de l'Assiette Gourm'hand qui a remporté le 1er prix ! Accompagné de son éducatrice et devant un jury composé de professionnels du médico-social, de l'art culinaire et des meilleurs ouvriers de France, Michael a réalisé un plat dont les ingrédients étaient imposés. Il a été jugé sur la précision des gestes, l'harmonie des couleurs, le goût et les composants ainsi que sur



L'ESAT est très fier de Mickael !



l'autonomie d'exécution.

➤ Développement commercial

Le restaurant du Clos des Roses enregistre un faible de taux de remplissage. La clientèle de passage reste timide. Le restaurant est fermé le soir et la moitié des vacances scolaires.

Cette année, le restaurant a développé une autre clientèle avec l'accueil plus fréquent de groupes pour lesquels l'offre proposée se rapproche d'une offre traiteur avec la proposition de menu unique et la privatisation et personnalisation du lieu d'accueil.

CLOS DES ROSES	2021	2022	Evolution
TOTAL RECETTES	39 324 €	68 953 €	29 630 €
TOTAL DEPENSES	62 988 €	79 284 €	16 296 €
RESULTAT COMPTABLE	- 23 664 €	- 10 331 €	13 333 €

Cette année 2022, le restaurant améliore son résultat de 13k€.

Sur 2021 le restaurant a été fermé 6 mois et a engagé des dépenses de travaux creusant ainsi le déficit. En 2022 le restaurant améliore ses recettes avec l'ouverture complète sur l'année et le développement de l'accueil de groupes. L'accueil de groupe avec menu unique et sur réservation permet une meilleure maîtrise des marges.

Horticulture et maraichage

Horticulture : Sur 2000m² de serres, les travailleurs cultivent, dans le respect d'une démarche raisonnée, des plantes de saison (plantes annuelles, biennuelles, vivaces issues de semis ou de bouturrages) pour les espaces extérieurs privés ou publics (livraison de plantes, réalisation de bacs, suspensions, etc...). Les produits sont en vente libre aux serres de l'ESAT. L'atelier horticulture, encadré par deux responsables accueillent 6 travailleurs représentant 5,6 ETP.

Maraichage : Sur les 2 hectares de terres situées au sein de l'IDEFHI, les travailleurs de l'atelier maraichage font pousser des fruits et légumes frais, de saisons, cultivés dans le respect d'une démarche raisonnée. Les fruits et légumes sont proposés pour la restauration commerciale et collective et sont en vente libre en vrac ou sous forme de paniers légumes à la boutique de l'ESAT « les halles de Truffaut ». L'atelier traiteur et le Restaurant « Le Clos des Roses » utilisent les produits du maraichage. L'atelier maraichage, encadré par un responsable accueillent 6 travailleurs représentant 5,3 ETP.

L'équipe a gardé la flexibilité et la mobilité interne entre les deux ateliers, tant pour les travailleurs que pour les responsables, et ce, suivant les saisons et les travaux à réaliser.

Ces ateliers sont spécifiques du fait qu'ils proposent la réalisation de tâches en extérieur et particulièrement physiques. Ces caractéristiques sont adaptées pour des profils de travailleurs désireux d'espace et capables d'autonomie.

Cette année 2022, le site a été sécurisé par l'installation d'une clôture. Les nombreuses intrusions et dégradations du site les soirs et week-end ont conduit l'IDEFHI à entreprendre des travaux de sécurisation des serres en vue de protéger le matériel, les productions ainsi que les professionnels et travailleurs.

➤ Apprentissage et adaptation de l'accompagnement

L'accompagnement et les apprentissages suivent leur cours tout au long de l'année au fil des saisons, lors de mise en situation, de phase d'observation et de réajustement des pratiques.

Cette année, 3 travailleurs ont passé leur CACES en vue de monter en compétence sur la conduite d'engins et 2 travailleuses continuent leur apprentissage de l'outil numérique par la formation ainsi que l'usage quotidien des logiciels Word et Excel.

Comme chaque année, les travailleurs ont participé plein d'entrain et de motivations aux manifestations « Graine de Jardin » et « La fête du ventre ». Ces manifestations sont l'occasion pour eux de mettre en avant leur production et de communiquer avec une clientèle variée.



➤ Développement commercial

Après des années de COVID on retrouve une commercialisation de nos produits plus fluide et un rythme de vente régulier plus ou moins identique aux années post COVID.

Nous espérons que le partenariat avec l'UCP se développe et se pérennise. Pour 2023 la commande de 6000 salades, 2 tonnes de tomates, 1 tonne d'oignons et 500 kg d'échalotes.

HORTICULTURE	2021	2022	Evolution
TOTAL RECETTES	100 907 €	102 762 €	1 854 €
TOTAL DEPENSES	102 014 €	100 661 €	- 1 353 €
RESULTAT COMPTABLE	-1 107 €	2 101 €	3 208 €

Cette année 2022, l'atelier horticulture améliore son résultat de 3K€. On note une baisse des recettes commerciales et hausse des dépenses liée à l'entretien et maintenance des équipements et engins agricoles. La recette de 7K€ générée par la MAD (Mise à disposition) permet de compenser la hausse des dépenses.

MARAICHAGE	2021	2022	Evolution
TOTAL RECETTES	16 854 €	15 521 €	- 1 332 €
TOTAL DEPENSES	37 677 €	39 504 €	1 827 €
RESULTAT COMPTABLE	- 20 823 €	- 23 982 €	- 3 159 €

Cette année 2022, le résultat du maraichage se dégrade de 3K€. On note une baisse du chiffre d'affaire et une hausse dépenses de 1,8 K€ principalement liées à la hausse significative du carburant.

Nous vous proposons ci-dessous une lecture du résultat confondus des 2 ateliers horticulture et maraichage de l'ESAT TRUFFAUT :

Horticulture et maraichage	2021	2022	Evolution
TOTAL RECETTES	117 761 €	118 283 €	522 €
TOTAL DEPENSES	139 691 €	140 164 €	474 €
RESULTAT COMPTABLE*	- 21 930 €	- 21 881 €	48 €

Le magasin « Les Halles de Truffaut »

La boutique de l'ESAT « Les Halles de Truffaut », propose des produits alimentaires issus des ateliers boulangerie, pâtisserie, maraichage et traiteur ainsi que quelques autres produits issus de différents partenariats (ESAT « ARCAUX », ESAT « CAT notre avenir », etc.). Sur commande, l'équipe peut répondre à des demandes personnalisées tels que la vente de panier légumes, paniers garnis, pâtisseries familiales, bûches de Noël, galettes des rois, ... Depuis décembre 2021, Le magasin propose un service de point relais en partenariat avec Mondial Relay.

- Apprentissage et adaptation de l'accompagnement

Cet atelier, encadré par une personne à temps plein et un seconde à mi-temps, accompagne deux à trois travailleurs. L'activité est très axée sur le développement commercial. Cette dynamique commerciale au sein de l'atelier est forte, et l'investissement de l'équipe est important pour proposer à nos clients une variété de produits et de service de qualité.

Les apprentissages développés au sein de l'atelier sont principalement liés à la gestion des stocks de marchandise, à la mise en rayon, la relation clients, la vente de produits, ainsi que le rangement et nettoyage des matériels et surfaces. Les travailleurs présents sur cet atelier sont très autonomes sur les postes qu'ils occupent. La tenue de la caisse ainsi que la relation clientèle permettent de développer des compétences intéressantes en lien avec le marché de l'emploi.

Le poste d'hôtesse de caisse est un poste difficilement remplaçable par sa complexité et sa technicité. En 2020, des réflexions avaient été menées pour la formation d'autres travailleurs de l'ESAT en vue d'apporter plus de flexibilité et d'optimiser la formation professionnelle. En 2022, sur 4 travailleuses formées à l'encaissement, 2 d'entre elles sont réellement montées en compétence sur ce poste. Les 2 autres travailleuses affectées au restaurant et à l'horticulture, n'ont pu suffisamment se former par manque de temps de présence au magasin.



L'accompagnement des TH a été axé sur l'apprentissage du point relais, de la caisse et de la prise en main des outils traiteur (couteaux, pelle à tarte, pinces diverses...). Dans une logique de développement durable, un important travail de sensibilisation sur l'utilisation abusive des emballages. Le magasin accueille des travailleurs d'autres ateliers pour assurer le service durant les périodes d'affluence et pour monter en compétence sur l'activité de Mondial Relay.

Pour sa première année d'exercice, l'atelier point relais a accueillis 6 travailleurs qui ont pu explorer de nouvelles missions tels que l'accueil client, l'organisation, l'usage d'outils numériques, la compréhension et l'application de procédures, ainsi que le savoir-être professionnel. La mise en place de l'atelier a nécessité la formation des encadrantes puis la formation des travailleurs qui ont su chacun leur tour, appréhender la nouvelle activité avec aisance.

Cette année, une travailleuse s'est lancée dans le programme de RAE (Reconnaissance des Acquis et de l'expérience). Un stagiaire a été accueilli sur une période de 15 jours.

Un nouvel espace de travail !

Afin d'apporter plus de bien-être, de sécurité et de confort aux travailleurs, il a été décidé de réorganiser l'espace de travail de l'atelier :

- Une rampe et un accès béton ont été installés à l'arrière du bâtiment afin de relier par charriot le magasin à la chambre froide puis aux garages de stockage, et des charriots adaptés ont été commandés afin de limiter drastiquement le port de charges lourdes,

- Une nouvelle vitrine traiteur a été installée,
- L'espace de vente a été repensé et réorganisé pour optimiser la circulation et apporter une meilleure ergonomie,
- L'aménagement de nouveaux mobiliers apporte une nouvelle touche plus esthétique à l'espace de travail,
- Le réaménagement des espaces de stockage a permis plus de place et d'aisance de travail.



Pour suivre la logique de communication, le magasin s'est investi de la nouvelle identité visuelle de l'ESAT pour la diffuser au sein de l'espace commercial (peinture, logo, etc..)

- Développement commercial

Le bilan d'analyse de l'activité de point relais sur une première année est satisfaisant.

Nous faisons moins de chiffre d'affaire (CA) les samedis que les lundis et la fréquentation les samedis après-midi est faible. La perte de CA observée avec la fermeture des lundis est compensée en semaine avec l'augmentation de la plage horaire. Pour sa première année, Mondial Relay génère un bénéfice équivalent à 1,3 mois d'activité de vente au magasin. On enregistre 322 passages en caisse en + en 2022 qu'en 2021 et le rythme d'enregistrement de nouveaux clients est régulier. Ce nouveau service est très apprécié des clients. Une ouverture du service du lundi au vendredi nous serait plus profitable mais ne respecterait pas la procédure de Mondial Relay qui impose une ouverture à minima du mardi au samedi après-midi.

Total de colis	Colis livrés 0-10 kg	Colis livrés 10-20 kg	Colis livrés 20-30 kg	Colis collecté
6 069	4 204	59	34	1 772

Malgré une année encore compliquée lié au COVID ainsi qu'à la flambée des prix du marché, le magasin a su poursuivre son activité commerciale en essayant de réduire ses dépenses au maximum, en évitant de sur stocker et en essayant de gérer au mieux ses commandes. Nous maintenons la communication hebdomadaire des menus proposés par l'ESAT et la diffusion

ponctuelle des différentes opérations commerciales saisonnières (bûches, galettes des rois, menu chinois, etc..).

MAGASIN	2021	2022	Evolution
TOTAL RECETTES	117 482 €	116 200 €	- 1 282 €
TOTAL DEPENSES	111 510 €	124 390 €	12 880 €
RESULTAT COMPTABLE	5 972 €	- 8 190 €	- 14 162 €

Le réaménagement du magasin a engendré plus de dépenses que les années précédentes dégradant ainsi le résultat 2022.

4 Les groupes d'expression et le conseil de la vie sociale

En 2022, 3 CVS ont été organisés. Différents sujets ont été évoqués et la participation des usagers a été plus qu'active. Cette année les travailleurs ont fait entendre leur voix sur divers sujets dont notamment :

- Les semaines de fermeture estivale,
- Le choix des activités sportives,
- L'organisation d'une sortie d'été,
- Le choix des formations,
- Le flocage du camion, ...

Afin d'optimiser l'organisation et la gestion des CVS, et traiter au mieux les sujets, les questions des travailleurs sont remontées en amont du CVS afin que Mme ORTELLI, responsable de l'ESAT puisse apporter un maximum de réponses en séance, dynamisant ainsi les échanges.

Les comptes rendus sont toujours rédigés en « Français Facile » afin de proposer aux travailleurs un document adapté construit sur les principes de la méthode FALC.

B. L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille

1. La transformation des ESAT

Le rapport de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de l'inspection générale des finances (IGF) d'octobre 2019 sur les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) a conclu à la nécessité de porter un certain nombre d'évolutions pour le secteur du travail protégé en affirmant le droit des personnes en situation de handicap à un parcours professionnel et leur capacité pour celles dont c'est le projet, à évoluer en milieu ordinaire, en étant accompagnées et soutenues dans la durée.

Dans ce cadre et parmi les multiples mesures et engagements qui composent le plan de transformation, le comité interministériel du handicap (CIH) du 3 février 2022 a acté la création d'un fonds d'accompagnement de la transformation des ESAT (FATESAT) », doté de 15 millions d'euros en 2022, pour cofinancer des investissements réalisés par des ESAT destinés à renforcer l'adéquation de leur modèle économique avec l'objectif, qui leur est assigné par le plan, de pouvoir proposer à leurs travailleurs des activités professionnelles de nature à favoriser des évolutions de parcours et de statut, notamment une entrée sur le marché du travail pour les personnes qui en ont les capacités et dont c'est le projet.

Sur la base de ce plan ambitieux, nous avons réfléchi à ce dont nous disposons et de quoi nous aurions besoin afin de participer activement à cette transformation. Ainsi, dans une volonté de favoriser l'employabilité des travailleurs, l'ESAT s'est engagé dans une démarche de transformation de son activité traiteur et a obtenu au titre du FATESAT une enveloppe de 34 000 euros pour un investissement total de 78 000 € relatif à son projet de transformation.

Notre objectif => Développer l'employabilité par la mise en cohérence des savoir-faire enseignés avec le milieu ordinaire. Pour répondre aux enjeux de l'ESAT et favoriser l'inclusion, nous avons donc décidé de développer l'activité traiteur en réunissant les équipes du restaurant, de la pâtisserie et du traiteur. Nous envisageons de concentrer la montée en compétence des travailleurs sur une activité de traiteur pour mettre en phase leur savoir-faire et savoir-être avec les exigences du milieu ordinaire. Ce rapprochement permettra aux professionnels de disposer d'une meilleure collaboration et d'un soutien professionnel de proximité permettant entre autre, plus de souplesse et de confort de travail.

Orienter les travailleurs du restaurant vers une activité traiteur c'est leur permettre d'exploiter leurs compétences techniques dans un environnement de travail tout aussi professionnel mais plus adapté à leur potentiel. L'approche « anticipée » de l'activité fait la différence. En cuisine, comme en service, ils pourront pratiquer des techniques diverses et variées, à un rythme plus adapté, plus contrôlable et ce, dans un environnement plus organisé et plus prévisible.

Nous sommes convaincus que les compétences développées sur ces métiers se rapprochent au plus près des attentes des employeurs du milieu ordinaire. Pour la partie cuisine, ces affirmations sont valables plus particulièrement en traiteur et restauration collective. La mise en application de ce projet selon l'organisation dessinée par les équipes elles-mêmes, est prévue en 2023.

2. Action d'éducation pour la santé

Cette année, l'ESAT a organisé, en collaboration avec l'infirmière du travail, des sessions de sensibilisation aux gestes et postures. La nature des métiers pratiquée à l'ESAT repose pour beaucoup sur l'effort physique tel que, par exemple : le port de charge lourde, la station prolongée debout ou assis ainsi que le piétinement. Le programme de sensibilisation se déroule sur 3 étapes : une réunion collective, des mises en pratique au sein des ateliers, de l'affichage.

Les autres actions s'inscrivent dans le plan de formation ESAT et dans la dynamique institutionnelle ou de service, en sollicitant les travailleurs et en leur facilitant l'accès aux animations et groupes sur le thème de la santé. Une formation VARS « Vie Affective Relationnelle et Sexuel » ainsi qu'une formation « Gérer les situations à forte charge émotionnelle » sont d'ores et déjà planifiées sur 2023.

3. L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats

Axe professionnel

En matière d'insertion professionnelle, le chargé d'insertion poursuit le développement de son réseau (entreprises, établissements médicosociaux, organismes de formation,...) en participant à des formations, colloques, en organisant des visites d'atelier et en répondant systématiquement aux sollicitations de demandes de stage.

Cap Emploi

Un rapprochement avec les services publics de l'emploi s'opère et notamment avec CAP emploi Agence de Rouen. Le recours à une expertise de l'extérieure permet de sécuriser les parcours lorsque ceux-ci s'orientent vers le milieu ordinaire.

Catherine Bréard

Suite au développement de la communication externe et notamment avec la mise en ligne de notre site internet, nous avons été repérés par Catherine Bréard, une entrepreneuse, à la recherche d'un ESAT en Normandie pour produire ses biscuits. Connue pour sa mousse au chocolat notamment au Japon où elle se développe, cette entrepreneuse, souhaitait développer sa gamme de biscuits avec une production massive et régulière pour la France et l'international.

Nous avons porté un intérêt particulier à ce projet qui permettait à l'ESAT une nouvelle dynamique et de nouvelles perspectives :

- Sur le plan économique, ce projet permettait d'apporter plus de visibilité et de sécurité avec une production constante annuelle et une marge assurée,

- Sur le plan opérationnel, la gestion en continue nous permettait de ne plus subir les fluctuations périodiques en gérant nos productions selon l'activité des autres ateliers et non en fonction des demandes clients non prévisibles,
- Sur le plan social et professionnel, la production de biscuits permettait l'apprentissage d'un nouveau métier, de nouveaux savoir-faire ainsi qu'une nouvelle organisation de travail dans laquelle certains pouvaient trouver leur place,
- Le rythme répétitif, la minutie de la tâche et l'organisation à la chaîne sont des organisations de travail sécurisantes et routinières que recherchent certains travailleurs. La posture assise rare à l'ESAT permettait aussi d'apporter un confort de travail pour certains travailleurs fatigables ou dont la posture debout prolongée n'est pas préconisée,
- Sur le plan de la communication, la médiatisation de Mme Bréard et notre partenariat permettaient la mise en lumière des savoirs faire des travailleurs de l'ESAT. Le développement d'une communication active et la distribution à grande échelle de productions venant de nos ateliers permettait aussi un lien de plus avec le milieu ordinaire et de possibles opportunités à saisir.

Porté par l'atelier pâtisserie avec le soutien de l'ensemble des équipes de la boulangerie, du traiteur et du Clos des Roses, les travailleurs et éducateurs ont œuvré tout au long de l'année à évaluer la faisabilité du projet par une vraie mise



en production de près de 4 000 biscuits et ce, sans moyen humain ni matériel supplémentaire. L'ESAT en a conclu que le projet était réalisable sous réserve de disposer d'un éducateur dédié en plus et de moyens matériels supplémentaires.

Le manque de visibilité de Mme Bréard sur ces commandes en fin d'année 2022, n'a pas permis à l'ESAT de disposer d'une carnet de commande garanti et donc de s'engager sereinement dans le partenariat. L'ESAT a décidé de geler le partenariat. Ce projet aura permis de mettre en évidence la capacité d'adaptation et le courage des équipes qui se sont investies pleinement dans cette expérience nouvelle, incertaine et difficile parfois. L'ESAT tient à féliciter et à remercier les travailleurs et professionnels qui ont su sortir de leur zone de confort et se sont mobilisées.

Axe social

Partenariat avec le lycée G. Baptiste

Le lycée hôtelier George Baptiste et l'ESAT nous sommes rapprochés en vue de construire un partenariat à l'occasion du projet Chef d'œuvre.

Qu'est-ce que le projet chef d'œuvre ?

Le Chef d'œuvre, est au programme de tous les élèves de CAP ou BAC Pro, apprentis ou scolaires. C'est une réalisation évaluée, collective ou individuelle, qui permet aux élèves d'exprimer leurs talents en lien avec leur futur métier, et aussi de montrer et de valoriser leurs compétences. Il peut prendre une forme matérielle ou immatérielle.

Le chef d'œuvre participe à la construction du projet de l'élève, à la préparation de son insertion professionnelle, mais aussi de sa poursuite d'étude. Il vise aussi à promouvoir l'excellence professionnelle du candidat auprès des futurs recruteurs.

Pourquoi un partenariat avec l'ESAT ?

Le Lycée Georges Baptiste nous a sollicités pour plusieurs judicieuses raisons :

- Nos savoir-faire communs : les métiers de bouches et l'apprentissage. Exerçant dans le même domaine, il allait de sens de se rencontrer et de partager nos savoir-faire.
- Le public : eux comme nous, pour des raisons différentes mais dans un but similaire, accompagnons un public qui attend de nous que nous lui transmettions un savoir-faire, un savoir être ainsi que les bonnes clés de réussite pour une meilleure insertion/intégration dans le monde du travail.
- Le partage : dans cette optique de faire grandir professionnellement et personnellement, l'association de nos 2 établissements est un réel atout pour répondre conjointement aux besoins de chacun. L'idée principale étant la transmission de savoir et



l'ouverture à l'autre.

Comment avons-nous concrétisé notre partenariat ?

- Visites des élèves à l'ESAT pour découvrir, apprendre, échanger avec les usagers et professionnels. Chaque apprentissage est ensuite exploité en cours.
- Transmission de savoir : Etudier le légume de la terre jusqu'à l'assiette
 - o Planification de visites des élèves au maraîchage pour participer aux semis, plantations et récoltes,
 - o Achat de légumes de l'ESAT utilisés en cours par les élèves en vue de travailler et magnifier les produits.
- S'ouvrir à l'autre : Communiquer, accueillir :
 - o Une heure de sensibilisation à la LSF dispensée aux élèves par le CFT,
 - o Accueil des élèves aux Clos des Roses pour un déjeuner au Restaurant avec échanges sous forme de questions/réponses,
 - o Accueil des usagers de l'ESAT au lycée à l'occasion d'un cours de service en salle,
 - o Organisation d'un déjeuner événement au lycée G. Baptiste à l'occasion de la mise en lumière du projet.

Et après ? Le projet dure 2 années. Le sens qui a été donné à ce partenariat conforte l'idée de poursuivre le projet sur la deuxième année (2023). L'idée d'une ouverture à un partenariat pérenne se faire sentir.

Activités sportives et culturelles

La participation des travailleurs volontaires à des animations sportives ou culturelles facilite les rencontres inter-ateliers et l'épanouissement des travailleurs. L'ESAT propose tous les ans en moyenne 6 sorties sportives et culturelles. En parallèle et pour encourager la pratique sportive, l'ESAT propose en collaboration avec le service animation de l'IDEFHI la mise à disposition d'une salle et d'un entraîneur externe bénévole pour la pratique du Basket et de Hand Ball.

Cette année, les travailleurs ont pu participer aux sorties suivantes : Invitation aux matchs de Basket, de Rugby, de Football, de Hockey, au Gala Glacé, participation à une journée randonnée à vélo sur la route du lin et journées « payage en Seine », invitation à une exposition proposée par le FRAC, invitation à l'Open Capfinances Rouen Métropole au Kindarena.

4. Action d'amélioration du cadre de vie des TH de de développement durable

Cadre de vie

L'ESAT s'attache continuellement à l'évolution et l'amélioration du cadre de vie des travailleurs. En 2022 le magasin a été réaménagé afin de rendre l'espace de travail plus confortable et plus sécurisant. Des aménagements et achats de matériels ont aussi été effectués pour faciliter le quotidien des travailleurs notamment pour les plantations, les livraisons et les préparations

culinaires. La sécurisation du site de l'horticulture permet de limiter les dégradations souvent observées et de permettre un cadre de travail plus serein aux travailleurs.

Développement durable



Pour limiter l'emprunte Carbonne et favoriser l'exercice physique, l'ESAT s'est doté d'un vélo cargo, financé via la taxe d'apprentissage. Cela permettra de lancer à l'été 2023 la livraison de panier légumes sur le site de l'IDFHI et alentours, anciennement en voiture.

Pour accompagner les travailleurs à l'usage numérique, l'ESAT a demandé la création d'adresse mail professionnel pour tous les travailleurs de l'ESAT. En plus de permettre la montée en compétence sur le numérique et la communication professionnelles, cela permettra aussi de réduire l'usage de papier.

Nos valeurs : L'Humain, Le Savoir-faire et Le développement durable, nous les transmettons chaque jour à nos clients et travailleurs au travers notamment des achats et produits que nous utilisons (emballages recyclables, utilisation de serviettes en papier recyclé et couverts en bois...).

Pour aller plus loin dans la démarche, l'ESAT souhaiterait proposer à sa clientèle la location de vaisselle en verre. Ce service supplémentaire nécessiterait l'achat conséquent de matériel et l'aménagement d'un poste de travail spécifique.

5. Les faits marquants

Gestion des risques professionnels des travailleurs handicapés

L'ESAT s'est penché cette année sur l'élaboration de son Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) dont le but est d'améliorer la sécurité ainsi que la santé physique et mentale des travailleurs. Il s'agit d'éviter ou de limiter les risques professionnels, d'améliorer les situations existantes et de définir les actions de prévention à mener.

A ce titre, via l'outil AGEVAL, avec la participation active des travailleurs et en collaboration avec les responsables d'ateliers et les services fonctionnels, l'ESAT a relevé pour chacun de ses ateliers les risques potentiels et les actions préventives ou curatives à mettre en place.

Pour la mise en œuvre de ce DUERP, l'ESAT a procédé selon les étapes suivantes :

1. Présentation de la démarche aux responsables d'ateliers et travailleurs,
2. Echanges avec les responsables d'ateliers,

3. Evaluation des risques sur sites entre le 03/06/22 et le 19/07/22 en présence du responsable d'atelier, de 2 travailleurs, de la responsable de l'ESAT, du responsable du service santé au travail de l'IDEFHI, de l'infirmière du travail, du relai sécurité du CFT ainsi que de l'adjointe de direction du CFT,
4. Elaboration du document,
5. Présentation du document aux travailleurs et encadrants entre le 26/08/22 et le 01/09/22,
6. Validation de la direction du CFT puis intégration dans le PACQ CFT en septembre,
7. Présentation en CVS.

La cotation des risques a été faite lors de la rédaction et sera revue à chaque mise à jour. Cette cotation permet d'aboutir à une priorisation des risques et donc à la priorisation des actions à mener classées de 1 à 3, 1 étant une action prioritaire. Le risque est coté selon sa probabilité d'apparition, sa gravité et sa maîtrise.

Les principaux risques observés sur l'ensemble des ateliers relèvent entre autres, du port de charges lourdes, de coupures et de brûlures.

Une femme à l'honneur !

L'ESAT a été très fier cette année de célébrer à nouveaux la victoire d'une de ses travailleuses aux trophées de femmes en EA et ESAT



Tofata est arrivée à 20 ans de Nouvelle-Calédonie pour suivre ses études en cuisine et devenir par la suite manager en restauration. En 2021 on lui diagnostique une myosite lupique et Tofata est contrainte de quitter le milieu ordinaire pour l'ESAT. Tofata est d'un optimisme sans faille. C'est une femme de courage et d'une volonté inouïe. Elle est pour ses collègues un rayon de soleil et un exemple.

BRAVO Tofata !

2022 : De belles rencontres

Si 2022 a été marquée par la sortie de la crise COVID et la relance progressive de la commercialisation, elle aura aussi été marquée par de belles rencontres et d'importants développements en perspectives nous laissant entrevoir le champ des possibles et des opportunités à saisir.

Notre collaboration avec Catherine Bréard et l'ouverture d'un point relais nous ont permis de mettre en avant notre agilité et capacité d'adaptation. La perspective de développer un nouvel

atelier est envisageable aux vues des compétences, des savoir-faire et savoir-être de nos équipes.

Le partenariat avec le lycée Georges baptiste nous a permis de mettre en lumière nos travailleurs et de casser des préjugés auprès d'un jeune public futurs professionnels du milieu ordinaire. Ce partenariat aura aussi permis de mettre nos travailleurs en posture d'apprenant favorisant ainsi la valorisation de leur travail et la confiance en eux.

II. Les publics ayant un trouble du Neuro-Développement

L'unité TSLA

Activité et population accueillie

A. L'activité

1. Les habilitations

	Nb de jour d'ouverture	Age	Au 01 janvier 2022
Unité T.S.L.A	210	5 à 14 ans	39

2. Le nombre de journées réalisées et taux d'occupation

	TSLA		Taux d'occ. réalisé
	Prévisions	Réalisées	
2019	7617	7737	94%
2020	7617	8807	108%
2021	7617	8059	98%
2022	7617	7944	97%

En 2022, le taux d'occupation reste élevé du fait de l'accueil de 42 enfants pour un agrément de 39. Les situations d'absence régulière sont identifiées et les éducateurs travaillent à soutenir les parents pour évaluer les causes et agir dessus pour limiter l'absentéisme de leur enfant.

3. La file active : Le nombre de jeunes suivis dans l'année

	TSLA	
	De janvier à juillet	De Septembre à Décembre
2019	42	42
2020	43	43
2021	43	42
2022	42	42

En tenant compte des enfants entrés et sortis, ce sont 50 enfants qui ont été accompagnés à l'unité TSLA au cours de l'année 2022.

Gestion de la liste d'attente :

1er contact liste d'attente		Échanges/rencontres/VAD Familles		Echanges/rencontres partenaires	
AS	Coordo	AS	Coordo	AS	Coordo
15	4	40	3	24	4

B. Les mouvements

1. Les mouvements externes et internes

	TSLA	
	Entrées	Sorties
2019	3	3
2020	12	12
2021	14	15
2022	8	8

Alors qu'en septembre 2021, le nombre de sorties étaient élevés et les demandes d'orientation à l'unité TSLA peu nombreuses, la situation inverse s'est produite en septembre 2022.

12 enfants étaient en attente de place pour la rentrée scolaire 2022-2023 mais seules 8 places se sont libérées. 8 admissions ont donc été prononcées. Un enfant, en attente à l'unité TSLA, a été accompagné dans le cadre de la plateforme ressource du SESSAD suite à la réévaluation de ses besoins, en équipe et avec sa famille.

Il est à noter que les places à l'unité TSLA sont conditionnées par l'accès des enfants sortants aux dispositifs dont ils ont besoin, principalement le dispositif ULIS²⁰ collège. Ainsi, les sorties 2023 semblent s'annoncer moins nombreuses encore du fait de la saturation des dispositifs ULIS sur le territoire.

2. Le nombre de sorties par orientation

TSLA	Scolarité Ordinaire	Scolarité Spécialisée	ITEP	IME	Déménagement	TOTAL
2019	1	2				3
2020	1	11				12
2021		12		2	1	15
2022		5	1	2		8

La création de places en dispositif ULIS et la collaboration mise en place entre l'unité TSLA et l'IME du Chant du Loup ont permis une sortie satisfaisante des enfants de l'unité TSLA, à destination des dispositifs adaptés.

L'ULIS collège reste majoritairement le dispositif vers lequel les enfants de l'unité TSLA sont orientés. Le nombre de places et d'enfants en attente vers ce type de dispositif conditionne les places qui se libèrent à l'unité TSLA et donc les admissions pouvant être réalisées chaque année.

²⁰ ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

C. Les personnes accueillies

1. Profil des personnes accueillies

TSLA	0 / 5 ans	6 / 10 ans	11 / 15 ans	16 / 18 ans
Garçon		17	7	
Fille		12	6	

On observait l'an dernier une diminution de l'âge moyen et donc une difficulté à compléter le groupe classe UEE collège. Cependant, l'absence de perspectives de sorties en fin d'année scolaire 2022-2023 devrait modifier cette donnée, les enfants devant sortir n'auront probablement pas de place et se maintiendront donc dans la classe collège de l'unité TSLA au moins une année de plus.

2. La situation familiale et les liens parentaux

TSLA	Parents seuls	Parents séparés	Parents ensemble
année civile 2022	7	16	27

3. La situation géographique et Les transports

2022			
ANNEVILLE AMBOURVILLE	1	MAROMME	4
BERVILLE EN ROUMOIS	1	MOTTEVILLE	1
BOIS L'EVEQUE	1	OISSEL	8
CANTELEU	4	RONCHEROLLES SUR LE VIVIER	1
DARNETAL	1	ROUEN	3
DEVILLE LES ROUEN	2	SAHURS	1
ELBEUF	1	SAINT ETIENNE DU ROUVRAY	3
FRANQUEVILLE SAINT PIERRE	1	SOTTEVILLE LES ROUEN	2
LA MAILLERAYE SUR SEINE	1	ST ETIENNE DU ROUVRAY	1
LA VAUPALIERE	2	ST PIERRE DE VARENCEVILLE	1
LE PETIT/GRAND QUEVILLY	7	ST VICTOR L'ABBAYE	1
MALAUNAY	1	YAINVILLE	1

La mutualisation des taxis avec l'IME génère pour certains enfants une longueur de trajet importante, qui peuvent passer jusqu'à 2h par jour dans les transports.

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, on a pu noter un bon déroulement global des transports. Depuis septembre 2022, les incidents sont plus nombreux. Ceux-ci concernent principalement une tournée, composée de 8 enfants de l'unité TSLA et de l'IME, dont les troubles massifs rendent complexes la gestion du groupe par le chauffeur.

4. Les mesures de placement et de protection

Régime	Hébergement	Accueil Familial	Milieu ouvert
2019	1	0	0
2020	1	1	0
2021	0	1	0
2022	0	1	2

Les mesures s'exerçant en milieu ouvert sont deux mesures d'AED²¹. L'une d'entre elle a été initiée par l'équipe de l'unité TSLA, suite à une Information Préoccupante.

A noter également qu'un autre enfant de l'unité est hébergé avec sa mère et sa sœur dans un logement autonome de l'association Emergence.

5. La scolarité

- Organisation des groupes et des temps scolaires

Groupe	Présence au CFT	Etablissement extérieur	Modalités de constitution du groupe
1 : UEE ²² élémentaire 1	Lundi, jeudi et vendredi après- midi	Ecole élémentaire Maupassant (Canteleu) Lundi, jeudi et vendredi matin Mardi toute la journée	Elèves en situation d'apprentissage, élèves pouvant être scolarisés sur une journée entière Elèves avec des inclusions en élémentaire
2	temps plein		Elèves avec des besoins éducatifs plus importants, aménagements du temps scolaire indispensable, élèves sortant de maternelle et/ou avec peu de maturité
3 : UEE élémentaire 2	Lundi et vendredi toute la journée Mardi et jeudi matin	Ecole élémentaire Maupassant (Canteleu) Mardi et jeudi après- midi	Elèves avec des besoins éducatifs plus importants, aménagements du temps scolaire indispensable Elèves plus âgés que dans le groupe 2.
4 : UEE collège	Lundi toute la journée Mardi, jeudi et vendredi après- midi	Collège Le Cèdre (Canteleu) Mardi, jeudi et vendredi matin	Elèves les plus âgés en perspective d'orientation Elèves avec des inclusions en collège

²¹ AED : Aide Educative à Domicile

²² UEE : Unité d'Enseignement Externalisée

Année scolaire 2021- 2022				
Groupe	Filles	Garçons	Années de naissance	Total
1 (UEE élémentaire 1)	6	7	2011 à 2013	13
2	4	6	2013 à 2015	10
3 (UEE élémentaire 2)	4	5	2010 à 2013	9
4 (UEE collège)	5	5	2009 à 2010	10
TOTAL	19	23		42

Année scolaire 2022 - 2023				
Groupe	Filles	Garçons	Années de naissance	Total
1 (UEE élémentaire 1)	5	7	2011 à 2013	12
2	3	6	2014 à 2016	9
3 (UEE élémentaire 2)	4	5	2012 à 2014	9
4 (UEE collège)	7	6	2009 à 2011	12
TOTAL	19	24		42

- **Personnel enseignant présent sur l'Unité d'enseignement**

Les postes d'enseignants sont mis à disposition de l'établissement par l'Education Nationale par convention entre l'établissement, l'Education Nationale et l'Agence Régionale de Santé.

Nombre de postes	Affectation	Formation spécialisée	Sans formation spécialisée
4	3 à titre définitif 1 à titre provisoire	3 CAPA-SH ²³ option D ²⁴	1

Lors de la rentrée scolaire de septembre 2022, l'enseignante nommée à titre provisoire a changé. L'enseignante arrivée pour cette nouvelle année scolaire débute sa carrière puisqu'il s'agit de son premier poste. L'équipe pédagogique a soutenu sa prise de fonction et la conseillère pédagogique du pôle inclusif 76 est venue en visite sur l'établissement.

Une enseignante est coordinatrice de l'Unité d'Enseignement avec une décharge d'1h30 hebdomadaire. Ses missions sont définies par convention entre le CFT et l'inspection ASH76²⁵. Durant le temps de décharge, les élèves sont pris en charge par l'intervenante en Arts visuels pour ne pas les léser quant à leur temps de scolarité. Le temps de décharge ne couvre pas l'ensemble des besoins à ce jour. Il a été nécessaire de déléguer la prise en charge de la classe

²³ CAPA SH : certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap

²⁴ Option D : enseignement et aide pédagogique aux élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives

²⁵ ASH : Adaptation Scolaire Handicap

durant toute une journée par une éducatrice en octobre pour permettre de mettre à jour les activités réalisées sur ce temps de décharge. Les temps de décharge sont régulièrement occupés par des rencontres partenaires ou des ESS²⁶.

- Enseignement dispensé dans les groupes de besoins et évaluation des élèves

Les enseignements se font en référence aux programmes officiels de l'Éducation Nationale en vigueur. Les enseignants adaptent les contenus, les rythmes et les méthodes d'apprentissage pour répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves et participent à l'élaboration de leur projet personnalisé.

Les enseignants évaluent régulièrement les élèves mais des temps forts sont à noter (évaluations diagnostiques de rentrée scolaire, évaluations semestrielles avec transmission aux familles des bilans scolaires, évaluations sommatives en fin d'année pour dégager les axes de progrès sur l'année et réévaluer le projet pédagogique). A l'occasion des ESS, un compte-rendu est rédigé par l'enseignant référent ou un GEVA-Sco²⁷ est renseigné par l'enseignant pour les dossiers MDPH²⁸ (renouvellement, orientation). Aucun élève n'a participé aux évaluations nationales ou départementales en 2022. Les enseignantes du CFT ont pu noter lors des évaluations mais aussi pendant les temps de classe que le niveau scolaire général des élèves tend à baisser. Le décalage entre l'âge des élèves et leur niveau scolaire s'accroît questionnant ainsi les perspectives d'inclusions individuelles à terme. Les groupes 2 et 3 ont ainsi une majorité d'élèves avec des niveaux en français et mathématiques relevant du cycle 1 (Petite et Moyenne Sections de maternelle) alors que ces groupes présentaient essentiellement des niveaux cycle 2 (Grande section de maternelle à début de CP) il y a 2 ans.

Les progrès de l'enfant et les axes de travail sont communiqués aux familles lors de rendez-vous pris avec l'enseignant ainsi que par la transmission d'un bulletin semestriel (fin janvier et fin juin). Une copie de ce bulletin est indexée au dossier de l'enfant. Ce livret d'évaluation est basé sur le référentiel du Livret Scolaire Unique Numérique (LSUN).

- Organisation des temps scolaires

La scolarité à temps plein ne correspond plus aux besoins de tous les enfants accueillis. Les aménagements sont en cours d'évolution pour les groupes 2 et 3 en raison des besoins éducatifs de plus en plus présents des enfants, qui font preuve de beaucoup de fatigabilité, de manque de maturité et pour qui la posture d'élève n'est pas totalement acquise. Les élèves sont donc davantage pris en charge par les éducateurs. Depuis la rentrée de septembre 2022, les

²⁶ ESS : Equipe de Suivi de Scolarisation

²⁷ GEVA-sco : Guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation

²⁸ MDPH : Maison Départementale des personnes Handicapées

élèves du groupe 2 ont **alternativement** des prises en charge éducatives et pédagogiques dans la journée, permettant ainsi des moments de répit dans un cadre moins contraint que celui de la classe. A contrario, les temps de classe avec un effectif plus réduit permettent une meilleure concentration sur des temps ciblés. Des besoins similaires sont à constater sur le groupe 3. Un allègement du temps de classe s'avère nécessaire.

Sur les groupes 1 et 4, des situations individuelles nécessitant ces aménagements sont également à noter : 1 élève sur le groupe 1 et 2 élèves sur le groupe 4. Concernant le groupe 4, là encore, l'action éducative est essentielle au soutien à la scolarité et à l'adaptation des enfants aux exigences d'une scolarité en milieu ordinaire. En effet, une partie importante du travail éducatif, notamment pendant les premiers mois qui suivent la rentrée scolaire, consiste à l'accompagnement et au soutien de l'adaptation des enfants à la vie au collège. Les enfants, du fait de leur handicap, éprouvent une certaine anxiété à affronter les situations de changement. Il s'agit de faire un travail de réassurance et de les aider à se constituer de nouveaux repères. Un accompagnement éducatif est également mené pour favoriser l'émergence de nouvelles socialisations auprès des autres enfants du collège, à les aider à adopter une attitude de collégien, destiné à limiter une certaine stigmatisation liée à leur handicap. L'année passée au collège a également pour objectif de préparer l'enfant au mieux à sa future orientation dans son collège de secteur, généralement en classe ULIS.

La prise en charge de la dernière heure du vendredi après-midi a également été modifiée à partir de septembre 2022 car les enfants montraient une grande fatigabilité, ce temps n'était plus pertinent pour les apprentissages scolaires académiques. Les quatre groupes ont été ventilés avec une prise en charge pluridisciplinaire, par l'ensemble de l'équipe présente, sur un système d'ateliers tournants, détaillés dans la partie « Interventions pluridisciplinaires ».

- **L'enseignement en arts visuels** (présence de l'enseignante 2 jours par semaine)

En arts visuels (arts plastiques), l'objectif est d'aider l'enfant à développer ses compétences graphiques, à améliorer ses connaissances et ses techniques du dessin, des couleurs, des différentes matières et techniques artistiques. Grâce à leur pratique en arts visuels, les enfants développent leur imagination et se valorisent à travers leurs productions. Ils retrouvent progressivement goût aux apprentissages et reprennent confiance en eux. Chacun des 42 élèves de l'unité participe aux séances hebdomadaires.

Chaque année, l'enseignante en arts visuels adapte ses supports de travail aux projets pédagogiques de l'unité. Elle travaille en étroite collaboration avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire et particulièrement des enseignantes spécialisées. En plus des séances collectives auprès des 4 groupes de l'unité, elle anime ou co-anime des groupes spécifiques et séances individuelles : sur les deux années scolaires 2021-2022 et 2022-2023 :

- groupe « **Alphaterre** » avec une orthophoniste et 4 enfants (années scolaires 2021-2022 et 2022-2023),
- groupe « **Conte** » avec une psychologue et 4 enfants,
- Séances individuelles : 1 enfant, une séance par semaine,
- Séances en binôme : 2 enfants, une séance par semaine (année scolaire 2021-2022).

Inclusions individuelles

Année scolaire 2021-2022						
	Nombre d'élèves	Inclusions individuelles	Temps hebdomadaire	Matières	Niveau scolaire d'inclusion	Restauration scolaire dans l'établissement d'accueil
UEE TSLA collège	10	7	1: 8h30 1: 7h30 1: 3h 1: 2h30 2: 1h30 1: 0h30	mathématiques (2) histoire-géo (1) anglais (3) musique (2) E.P.S. (2)	6 ^{ème} + 6 ^{ème} segpa	mardi, jeudi et vendredi midis
UEE TSLA élémentaire 1	13	4	1: 7h 3: 5h	mathématiques (4) questionnement du monde (1) piscine (3)	CM1: 3 CM2: 1	mardi

L'UEE élémentaire 1 a accueilli 1 élève de CE2 de l'école Maupassant en inclusion inversée sur les temps de français (inclusion inversée déjà l'année précédente). La démarche de soins auprès du CMPP²⁹ a été enclenchée et une demande d'orientation vers le CFT a été faite par la famille.

Année scolaire 2022-2023						
	Nombre d'élèves	Inclusions individuelles	Temps hebdomadaire	Matières	Niveau scolaire d'inclusion	Restauration scolaire dans l'établissement d'accueil
UEE TSLA collège	12	10	2: 4h 4: 5h 2: 4,5h 1: 6,5h 1: 7,5h	mathématiques (4) anglais (5) musique (2) E.P.S. (6)	6 ^{ème} + 6 ^{ème} segpa + 5 ^{ème}	mardi, jeudi et vendredi midis
UEE TSLA élémentaire 1	12	4	1: 11h 3: 5h	mathématiques (4) anglais (4) questionnement du monde (1) littérature (1) sport (1)	CM1: 2 CM2: 2	mardi Lundi pour 1 élève

Dans l'UEE collège, 2 élèves ont des temps d'inclusion dans l'ULIS permettant un aménagement de leur emploi du temps et se préparer à une scolarité en ULIS en prévision de leur orientation.

²⁹ CMPP : Centre médico-psycho-pédagogique

L'UEE élémentaire 1 accueille 1 élève de CM2 de l'école Maupassant en inclusion inversée sur les temps de français et mathématiques. Il s'agit d'un élève signalé en grande difficulté scolaire, diagnostiqué avec un TSLA et suivi en CMPP. Un dossier MDPH est en cours pour une demande d'AESH³⁰ et de matériel informatique. L'équipe pédagogique de Maupassant soutient la famille dans l'acceptation d'une scolarité aménagée et la demande d'une orientation en ULIS.

- Sorties et animations pédagogiques

Les groupes ont réalisé les sorties pédagogiques suivantes sur l'année 2022 :

- Visite du village Ornavik sur les vikings près de Caen pour les groupes 3 et 4,
- Visite de l'exposition sur les vikings à la foire expo de Rouen pour les 4 groupes,
- Visite du château de Caen pour les groupes 1 et 2,
- Visite de Rouen au Moyen-Age animée par les enseignantes pour les groupes 1, 3 et 4,
- Visite de Rouen au Moyen-Age avec guide conférencier pour le groupe 1,
- Visite de l'Historial Jeanne d'Arc pour les groupes 3 et 4,
- Visite au musée des Beaux-Arts de Rouen pour le groupe 2,
- Visite au musée des Arts contemporains de St Pierre de Varengeville pour le groupe 2,
- Sortie au bord de la mer pour le groupe 2,
- Sortie au muséum d'Histoire Naturelle pour le groupe 2, chasse aux trésors dans les étages du musée à la recherche de différents animaux. Les enfants ont pu découvrir les différents habitats, les régimes alimentaires des animaux,
- Séjour découverte : les groupes 3 et 4 ont participé à un séjour de 3 jours au Puy du fou en juin 2022. Le voyage s'est fait en lien avec le projet annuel travaillé dans les classes, qui portait sur le Moyen-Age et les légendes arthuriennes.

Les classes ont également participé aux animations organisées par la cellule animation de l'IDFHI :

- De janvier à juillet 2022 : 2 créneaux athlétisme (4 classes), 1 créneau handball (Groupe 4), 1 créneau rugby (groupe 3) + 1 créneau hockey (Groupe 2)
- Septembre à décembre 2022 : 2 créneaux rugby (groupe 3 et groupe 2), 1 créneau hockey (Groupe 2), 1 créneau football (Groupe 3)
- Visite des locaux du RHE³¹ et autorisation d'assister à l'entraînement dans le cadre du partenariat « Mon ami sportif » (groupe 1)
- Participation à la journée Handisport à Forges les Eaux en juin (groupes 1 et 2).
- participation à un projet sportif par des étudiants de l'ESIGELEC avec mise en place de séances (groupes 3 et 4).

³⁰ AESH : Accompagnant d'élèves e situation de handicap

³¹ Rouen Hockey Elite

- Projets pédagogiques

Différents projets pédagogiques sont menés au cours des années scolaires. Ils peuvent ne concerner que les enseignants ou être menés conjointement avec d'autres professionnels dans le cadre d'un travail pluridisciplinaire. Ces derniers sont détaillés dans la partie « Interventions pluridisciplinaires ».

Pour l'année scolaire 2021-2022, on peut recenser les projets suivants :

- Projet « Les légendes arthuriennes » : découverte d'œuvres littéraires (*les légendes de Merlin l'Enchanteur, du roi Arthur et des chevaliers de la Table Ronde, notamment Perceval le Gallois et Lancelot du lac*) et du Moyen-Age (en Histoire et en lien avec les arts visuels notamment) pour les groupes 1, 3 et 4. Le groupe 2 décline le projet sur le thème des chevaliers avec une sensibilisation à l'histoire du roi Arthur. Le traitement de la période médiévale a donné lieu à un travail spécifique sur les vikings et sur Jeanne d'Arc en lien avec l'histoire normande en particulier,
- Participation à l'opéra participatif *Rigoletto ou les Mystères du théâtre* à l'Opéra de Rouen pour les 4 groupes (étude de l'histoire + travail sur le genre de l'opéra + travail en musique et langage autour de l'apprentissage des chants),
- Projet théâtre avec la Littoralité française pour la classe UEE élémentaire 2. Ce travail s'est inscrit dans le cadre du projet de l'école Maupassant dont toutes les classes ont bénéficié de séances de théâtre. Cela a abouti à une représentation à l'Espace Culturel François Mitterrand de Canteleu pour les enfants en fin d'année scolaire.

Pour l'année scolaire 2022/2023, on peut recenser les projets suivants :

- Projet « Le Tour du Monde en 80 jours » : découverte de l'œuvre littéraire de Jules Verne (français), de la vie de l'auteur, travail sur les continents et les différents pays rencontrés dans le roman (géographie), travail sur la Révolution industrielle et le colonialisme (histoire), sur les modes de transport utilisés (sciences) et sur les cultures dans les pays rencontrés (culture humaniste et arts visuels) pour les groupes 1, 3 et 4. Le groupe 2 décline le projet sur le thème du voyage dans le monde à travers l'album *Le Loup qui voulait faire le tour du monde*,
- Participation à l'opéra participatif *Cenerentola ou le grand hôtel des songes* à l'Opéra de Rouen pour les 4 groupes (étude de l'histoire + travail sur le genre de l'opéra + travail en musique et langage autour de l'apprentissage des chants),
- Reconduction du projet théâtre avec la Littoralité française pour la classe UEE élémentaire 2 dans le cadre du projet de l'école Maupassant,

- Projet peinture de fresques sous le préau de l'école Maupassant : l'UEE élémentaire 2 s'est associé à une classe de CP de l'école Maupassant pour repeindre les panneaux sous le préau. Le projet s'étale sur l'année avec des rencontres les mardis après-midi,
- Projet chorale à Maupassant : l'UEE 1 et les élèves de CM1/CM2 se retrouvent pour chanter le mardi après-midi pendant 30 minutes. Le projet initial était de travailler sur les chants de l'opéra participatif (projet commun aux deux classes) puis se maintiendra au-delà du spectacle. Une représentation du travail de chant des deux classes aura lieu en juin 2023 à l'Espace Culturel François Mitterrand de Canteleu.

- La mission ressource des enseignants

Le référentiel de compétences des enseignants spécialisés inscrit le rôle de personne ressource dans les missions de ces derniers. A ce titre, les enseignantes mènent des actions en ce sens.

La première action est l'accueil de stagiaires sur les groupes classe :

- sur le groupe 2 : accueil de 2 stagiaires de 3ème en découverte métier pendant 1 semaine,
- sur le groupe 1: accueil de 2 stagiaires de médecine pendant 2 jours, accueil de 2 enseignantes stagiaires pendant 2 jours, accueil ponctuel d'enseignants stagiaires à la demande des enseignants maître d'accueil temporaire sur l'école Maupassant (1/2 journée pour sensibiliser aux TSA, au fonctionnement d'une UEE et des inclusions),
- sur le groupe 3 : accueil de stagiaires de 3ème pendant 1 semaine,
- sur le groupe 4 : accueil d'une éducatrice de l'IME (dans le cadre d'une ouverture d'UEE en lycée), accueil d'un psychologue scolaire sur l'UEE, accueil d'une stagiaire de 3^{ème},
- Les enseignantes se rendent également disponibles pour répondre aux questions des stagiaires éducatifs reçus dans le service ainsi que pour leur permettre des temps d'observation dans les classes.

La deuxième action est l'information sur les TSA et les aménagements pédagogiques auprès des équipes enseignantes des établissements accueillants les U.E.E., d'enseignants spécialisés ou autres personnels d'autres structures :

- explication du trouble et des conséquences sur les apprentissages,
- présentation d'aménagements, d'outils (ex : aménagements pour l'attention comme les fidgets, les casques anti-bruit... ; outils numériques de compensation...),
- partage de ressources,
- observation en classe et aide à l'évaluation d'élèves présentant des TSA (1 observation réalisée en septembre 2022 sur une élève TSA avec dossier MDPH en classe de CE1),
- explication et aide pour remplir les GEVASCO d'élèves (y compris pour des troubles autres que TSA).

La troisième action est la mise en place **d'accueil sur l'année ou ponctuel d'élèves des établissements d'accueil** (cf. développement précédent sur les inclusions collectives et individuelles). L'accueil d'élèves en inclusion inversée sur l'UEE élémentaire 1 implique un travail en collaboration avec l'enseignant référent de l'enfant avec une élaboration conjointe du livret scolaire, une participation aux réunions d'équipe éducative organisées par le directeur, la rédaction conjointe d'écrits pour la constitution des dossiers d'orientation.

Il est apparu à l'équipe enseignante du CFT un manque de traçabilité des actions de personnes ressources. Il a donc été décidé en conseil des maîtres de mettre en place un document recensant ces actions pour l'année 2023.

Bilan qualitatif du fonctionnement de l'unité d'enseignement en 2022 :

- Les besoins pédagogiques des élèves ont été moins bien évalués à la rentrée de septembre 2022 ce qui a nécessité d'ajuster les groupes plus qu'à l'accoutumée (4 enfants concernés) ;
- Le bilan de fonctionnement des UEE élémentaires établi durant le conseil des maîtres de décembre à l'école Maupassant est mitigé. L'UEE 1 est identifiée par les enseignantes car il s'agit de sa 4^{ème} année d'implantation et que la présence est quotidienne. L'UEE 2 est moins bien intégrée au fonctionnement de l'école. Suite à ce constat, les liens se créent notamment avec une enseignante de CP pour mettre en place un projet fresque et avec les enseignantes de CE1 (de manière informelle sur les temps de récréation).
- Le fonctionnement de l'UEE élémentaire 2 n'est pas optimum dans les locaux de l'école Maupassant en raison des contraintes techniques et de la qualité de vie dans la classe. Plusieurs vols et dégradations ont été commis en 2022. Malgré le signalement de ces incidents, il n'a pas été possible de mettre de verrous aux portes intermédiaires de la classe. Depuis la rentrée de septembre, il n'y a pas de dégradations remarquées. Toutefois, le problème d'installation d'un vidéoprojecteur reste en suspens. A l'heure actuelle, la classe dispose d'un vidéoprojecteur mobile. Cette solution devait être temporaire en attendant l'installation d'un dispositif plus pérenne et moins contraignant dans l'organisation avec les services techniques de la mairie de Canteleu. L'UEE 2 utilise donc les locaux de l'UEE 1 le jeudi après-midi pour bénéficier de son vidéoprojecteur.
- Les élèves de l'UEE élémentaire 1 ont fait remonter leur fatigue et le fait que le rythme de l'UEE était dense (5 demi-journées par semaine). Une réévaluation de la quantité de temps passé en externalisation est nécessaire avec le passage à 4 demi-journées et la suppression du vendredi matin par exemple. Cela devra être discuté en équipe et avec la direction du CFT.

- L'organisation matérielle nécessaire pour le fonctionnement des UEE est assez contraignante, en particulier en ce qui concerne le transport du matériel informatique. Un équipement de 3 à 4 postes pour les UEE élémentaire 1 et collège faciliterait les conditions d'inclusion. A l'heure actuelle, cela relève de la bonne volonté des enseignantes qui doivent porter le matériel dans leur véhicule personnel et tout apporter sur place pour les élèves. L'impossibilité de stocker des ordinateurs sur place n'a d'ailleurs pas rendu possible leur utilisation au collège alors qu'il s'agit précisément de l'endroit où ils s'avèrent le plus indispensable.
- Les discussions avec différents partenaires en extérieur (notamment lors des journées de formation des enseignants spécialisés) ont permis de constater que l'existence et les missions de l'unité TSLA sont encore mal connues. Un travail sur le réseau des enseignants spécialisés peut être à envisager pour aider ces derniers à conseiller les familles dans les choix d'orientation.

6. La santé

- Le service de médecine des usagers

Depuis le départ du médecin des usagers affecté au suivi des enfants de l'unité en 2021, le seul médecin des usagers réalise les visites médicales des nouveaux arrivants mais il ne peut pas absorber le suivi de l'ensemble des enfants de l'unité d'où l'absence de visites médicales annuelles et le peu de consultations réalisées :

TSLA	Visites d'admission		Bilans annuels		Consultations	
	P.	Abs.	P.	Abs.	P.	Abs.
Total 2020	16	0	27	6	6	0
Total 2021	14	1	0	0	3	0
Total 2022	10	1	0	0	2	0

- L'infirmière

L'infirmière exerce ses missions à 20% à l'unité TSLA. Elle est présente une journée par semaine. Depuis 2022, l'infirmière occupe un bureau dans le bâtiment 53, proche de deux classes et de la cour de récréation. Cela a favorisé l'accès des enfants de façon libre à l'infirmerie, les enfants ont rapidement identifié le lieu et le jour de présence de l'infirmière.

L'infirmière mène une veille sur le suivi de santé des enfants et tient à jour les dossiers médicaux. Elle a également assuré le suivi des protocoles Covid en lien avec le service médical des usagers. Elle assure par ailleurs les missions suivantes :

- 32 consultations ont été réalisées en 2022, pour avis et orientation dans le cadre de traumatismes bénins, fièvre, douleurs diverses ou altération de l'état général,
- Contrôle des vaccinations pour l'ensemble des enfants et alerte des parents si nécessaire pour que le médecin traitant prenne le relais,

- Renouvellement des 3 PAI³² à l'identique de l'an dernier, 1 pour trouble de l'oralité, 1 pour asthme et 1 couplant trouble de l'oralité et asthme,
- **Soutien aux familles à la prise de rendez-vous médicaux** : avec l'accord des familles ou à leur demande, l'infirmière a effectué 8 démarches de prises de rendez-vous spécialisés dont 3 ont mobilisés un éducateur pour l'accompagnement. Lorsqu'une problématique a été relevée lors des visites médicales d'admission nécessitant un rendez-vous spécialisé, les familles sont informées par l'infirmière et renvoyées vers le médecin traitant,
- **Suivi de prescription par le médecin de l'unité** : surveillance poids/taille pour 10 enfants en 2022 et surveillance d'échéance de renouvellement d'ordonnance.
- **Contrôle et réassort de la pharmacie** de l'unité, commande des produits manquants et préparation, en collaboration avec les éducateurs, du nécessaire pour les transferts.

- Le médecin psychiatre

Le médecin psychiatre de l'unité TSLA est présent 3 demies-journées par mois. Il assure le suivi pédopsychiatrique des usagers et coordonne le soin qui leur est dispensé. Il accueille, écoute, informe et conseille les usagers, les familles, les membres de l'équipe et les partenaires, à qui il apporte un appui et une expertise technique et médicale. Il assure l'évaluation des situations et participe aux investigations et diagnostics avec l'équipe pluridisciplinaire. Il prescrit les traitements médicaux et en assure la surveillance et le suivi.

Année	RDV usagers	RDV familles	Synthèses/réunions staff/RDV professionnels/points de situation	VPA
2021	34	18	32	14
2022	37	12	33	12

Il a suivi 23 enfants dans le cadre de troubles attentionnels dont 4 ont bénéficié d'un traitement médical par ses soins. Il a également coordonné et/ou mené les étapes diagnostics TSA de deux enfants de l'unité TSLA au cours de l'année 2022.

7. Les prises en charge complexes

Il est constaté une augmentation générale des besoins éducatifs des enfants. Le temps de prise en charge éducative a significativement augmenté permettant un allègement de la scolarité et le travail en tout petits groupes en classe selon les besoins. De façon générale, de plus en plus d'enfants de l'unité ont besoin d'être extraits régulièrement du groupe classe. Sur ces temps les éducateurs proposent, en fonction des besoins, du soutien scolaire, du repos, aident l'enfant à verbaliser ses difficultés grâce à différents médias (jeux de société, lecture, dessins...).

³² PAI : Projet d'accueil individualisé (document écrit qui précise les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité)

Par ailleurs, trois situations peuvent être considérées comme particulièrement complexes :

- L'une d'entre elle concerne l'accueil d'un enfant TSA non verbal. Cet enfant bénéficie d'une aide humaine individuelle à temps plein, tant sa prise en charge diffère de celle des autres enfants de l'unité. Il est cependant à noter qu'en cette 3^{ème} année d'accompagnement, les troubles du comportement ont complètement disparu,
- Deux autres enfants présentent des besoins éducatifs massifs. Leur suivi demande un soutien particulier, individuel et soutenu. Leur emploi du temps doit être aménagé en fonction de leur capacité à être dans le collectif. Les troubles du comportement (crises, colères, violence...) nécessitent régulièrement la présence d'un éducateur en individuel auprès d'eux.

Vie du service

A. La mise en œuvre du droit des usagers

1. La personnalisation de l'accompagnement

L'unité TSLA fonctionne en année scolaire. Ainsi, les contrats de séjour comme les PAP³³, sont réalisés chaque année, sur la base du calendrier scolaire, entre septembre et juin.

En 2021, le CFT a revu sa procédure d'élaboration des contrats de séjour. Depuis septembre 2021, le contrat est renouvelé à chaque début d'année scolaire. Ainsi, entre septembre et décembre 2022, 100% des contrats d'accompagnement ont été réalisés. A noter également qu'il y est désormais inscrit les attentes et besoins des jeunes et des familles, recueillis en amont par les éducateurs référents quand l'enfant était déjà présent l'an passé, ou lors de la visite de préadmission pour ce qui concerne les enfants nouvellement admis.

Les PAP :

	2021/2022			2022/2023		
Habilitations	Nombre d'usagers	Réalisé	Taux	Nombre d'usagers	Réalisé	Taux
39	43	39	91%	42	39	93%

Depuis septembre 2021, les réunions d'élaboration des PAP sont planifiées sur les temps de réunion d'équipe. Ainsi, tous les enfants bénéficient d'un PAP actualisé chaque année scolaire. Il convient cependant de noter que ces temps se substituant aux réunions, limitent les temps d'échange en lien avec l'organisation de l'unité et les projets transversaux. Les 3 PAP qui n'ont pu être finalisés sur l'année 2021/2022 sont ceux dont les rendez-vous avec les parents ont dû être repoussés à plusieurs reprises et qui n'ont finalement pas pu avoir lieu avant la fin d'année scolaire.

Depuis septembre 2022, la procédure et la trame des PAP ont été modifiées. Désormais, les attentes et souhaits des enfants et des familles sont systématiquement recueillis en amont de la réunion d'élaboration du PAP et sont un point d'appui à la détermination des objectifs, qui sont désormais simplifiés, c'est-à-dire moins techniques et plus facilement compréhensibles par les enfants et les parents. Ils sont également moins nombreux et l'équipe tend au maximum à les définir selon le principe SMART³⁴. L'idée générale est de permettre à l'enfant, à travers son PAP, de mesurer lui-même sa progression et de se concentrer sur un nombre limité d'objectifs, tous atteignables au regard de ses potentialités et de son niveau de développement.

³³ PAP : Projet d'accompagnement personnalisé

³⁴ SMART : Spécifique (contextualisé), Mesurable (facile à évaluer), Atteignable (tenant compte ainsi des compétences et du niveau de développement de chaque enfant), Temporalisé (atteignable en un an)

2. Le conseil de la vie sociale

En 2022, 3 CVS se sont tenus à l'unité TSLA. Les enfants élus sont soutenus et accompagnés par l'éducateur référent du groupe 4, constitué des enfants les plus âgés de l'unité, ayant atteints l'âge requis pour être élus au CVS. A travers son action, l'éducateur travaille avec ces enfants sur des dimensions citoyennes et les soutient dans leur mission de représentativité. Il guide leurs actions et les amène à développer une pensée individuelle et collective, à exprimer leurs attentes, à formuler des souhaits.

Suite aux constats du manque de sens ressenti de la part des enfants vis-à-vis de cette instance, une nouvelle mission du CVS a été proposée aux enfants élus au cours du premier CVS 2022. En effet, il convient de préciser que les enfants élus au CVS doivent être âgés de plus de 11 ans. Or, ils sont peu nombreux à l'unité TSLA, et généralement, ils vivent leur dernière année au sein de l'unité, s'apprêtant à retourner en scolarité ordinaire l'année qui suit. Cela génère une discontinuité dans les réponses apportées aux questions des enfants et dans le suivi des sujets traités en CVS d'une année sur l'autre.

Ainsi, il a été convenu, en accord avec les enfants élus au CVS et par consultation des enfants de l'unité TSLA, que les membres du CVS auraient en charge l'organisation d'un événement de leur choix dont l'aboutissement pourrait voir le jour à échéance de l'année scolaire. L'organisation de la kermesse de fin d'année a été retenue. Les enfants élus ont donc consulté les enfants de l'unité et ainsi pu organiser tout ce qui a trait à cet événement : les stands, le repas du midi, les invitations, la gestion du budget, l'organisation du travail des professionnels et du concours des parents,... Cet événement a été un succès et le bilan réalisé en début d'année scolaire 2022/2023 est très positif. Les enfants de l'unité ont souhaité reconduire cette initiative pour cette nouvelle année scolaire. Les parents élus ont également pu exprimer leur satisfaction d'avoir pu participer à l'organisation et ont rapporté que les familles étaient très satisfaites de cette journée.

Le CVS reste également le cadre pour que les enfants expriment leurs souhaits en matière de modification des accompagnements et activités proposés et d'amélioration en matière de matériel, outils de loisirs et pédagogiques, des infrastructures... Les enfants ont notamment pu revenir sur le fonctionnement des transports et émettre des souhaits quant aux chauffeurs de taxis. Des mails de rappel ont ainsi été envoyés par la direction du CFT aux différentes compagnies pour leur rappeler les règles de sécurité et les besoins des enfants dans le taxi (calme, radios adaptées à leur âge, respect des limitations de vitesse...).

Les enfants ont également réitéré leur souhait de bénéficier d'un préau pour pouvoir attendre les taxis à l'abri lorsqu'il pleut. La demande a été formulée aux services techniques de l'IDEFHI.

B. L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille

1. La prise en charge pluridisciplinaire

L'équipe de l'unité TSLA est une équipe pluridisciplinaire, composée de 23 professionnels, représentant 14 métiers différents. Elle dispense un accompagnement global des enfants, en individuel ou en collectif. Les interventions, co-conduites par différents membres de l'équipe ou par un seul professionnel directement en lien avec sa spécificité, sont à visée pédagogique, thérapeutique, éducative ou multidimensionnelle.

Depuis plusieurs années, les professionnels mènent des actions transversales autour d'un thème commun. En 2021-2022 le thème était « Les légendes arthuriennes », en 2022-2023, il s'agit du « Tour du monde en 80 jours ».

A travers cette pédagogie, l'équipe a pour ambition de proposer une autre façon d'enseigner plus motivante, plus variée, plus concrète et de conjuguer logique de l'action et apprentissages. En choisissant différents thèmes chaque année, l'équipe permet aux enfants de construire un parcours artistique et culturel. L'action éducative et pédagogique s'articule autour de ce thème et permet de développer différents supports d'apprentissage et de développement.

Interventions pluridisciplinaires

Depuis Novembre 2022, les enfants participent à des ateliers tous conduits par des binômes ou trinômes pluridisciplinaires, durant 1h le vendredi après-midi. Chaque groupe participe à 10 séances du même atelier puis un changement est opéré. Les enfants participent ainsi à deux ateliers différents au cours de l'année. A travers cette action, il s'agit de :

- Promouvoir le collectif comme soutien au développement individuel tout en limitant le temps en classe en grand groupe,
- Décloisonner les groupes habituels, faire se rencontrer des enfants peu amenés à partager du temps en commun le reste de la semaine,
- Construire des groupes de besoins différents des besoins pédagogiques,
- Connaître, observer, agir auprès des enfants d'une façon différente, innovante,
- Apprendre, s'éduquer, se rééduquer autrement,
- Croiser différentes disciplines sur un principe de capitalisation des compétences.

Cinq ateliers sont constitués : musique (éducateur + enseignante), danse (éducatrice + enseignante), percussion corporelle (psychomotricienne + enseignante), contes (orthophoniste + enseignante + psychologue), activités manuelles (2 éducatrices).

En plus de ces ateliers du vendredi et des projets cités dans la partie pédagogique, eux-mêmes portés à minima par les enseignantes et les éducateurs, des projets interdisciplinaires sont portés tout au long de l'année :

- Co-intervention **enseignante/ergothérapeute** : Projet « informatique et outils de compensation numériques » pour les groupes 1 et 4 : l'objectif est de soulager les élèves en offrant des outils de compensation adaptés et de leur permettre de commencer à suffisamment se familiariser pour avoir une utilisation efficace de l'outil informatique comme adaptation pédagogique dans leur orientation après le CFT,
- Co-intervention **enseignante/éducatrice/enseignante en arts visuels** : Projet Freak show pour le groupe 2 : participation à un projet financé par la ville de Canteleu avec 3 autres groupes cantiliens ayant permis la réalisation d'un court métrage et de décors sur le thème de l'épouvante. Les élèves ont participé à 3 séances d'arts plastiques avec la compagnie des Plastiqueurs à la Ferme des 2 Lions avec création de chauves-souris pour les décors. Ils ont participé à 3 séances avec la compagnie Acid Kostik pour travailler sur des peintures du décor du court métrage. Le film a été diffusé à l'Espace Culturel François Mitterrand : 1 séance pour les classes sur journée et 1 séance pour les familles le soir,
- Co-intervention **enseignante /éducatrice** : Projet recyclage dans le cadre du projet sur le développement durable de l'école Maupassant : les élèves du groupe 1 sont les ambassadeurs du tri : présentation de l'affiche de recyclage dans toutes les classes de l'école en décembre et sortie à tour de rôle le conteneur à recyclage de l'école le mardi,
- Co-intervention **enseignante/éducatrice** : 1 atelier « initiation à la LSF » pour le groupe 1 afin d'initier les enfants à un autre mode de communication avec appui sur le visuel et d'offrir un support de communication alternatif à certains élèves pour les étayer dans leurs difficultés expressives ou de compréhension,
- Co-intervention **ergothérapeute/neuropsychologue** : Groupe cuisine : 12 enfants, par groupe de 4 (périodes de 5 séances). L'objectif est d'encourager l'autonomie, d'initier des capacités d'organisation tout en sollicitant leur motricité fine par la manipulation d'outils,
- Co-intervention **enseignante arts visuels/orthophoniste** : Groupe « Alphaterre » auprès de 4 enfants. Cette intervention permet de travailler la motricité fine de la main avec des enfants qui ont des troubles praxiques et phonologiques et de l'oralité : chaque enfant a modelé en pâte à modeler durcissante les lettres de l'alphabet en s'adaptant au format demandé et en reconstruisant mentalement le tracé graphique,
- Co-intervention **enseignante/éducatrice** : Groupe de discussions/débats : animé une fois par semaine auprès du groupe 3. Il permet de libérer la parole, aide l'enfant à se rendre compte et à accepter sa singularité et offre un espace sécurisé qui permet un rappel des droits, des devoirs et des interdits fondamentaux,

- Co-intervention enseignante arts visuels/psychologue : « Conte » auprès de 4 enfants,
- Co-intervention enseignante/psychomotricienne : Groupe grapho-motricité, groupe 2,
- Co-intervention enseignante/éducateurs/psychomotricienne : Equitation pour le groupe 2 en 2021-2022 : intégration des repères spatiaux, ajustement tonico-postural, renforcement de l'axe et des appuis, relation avec un animal,
- Co-intervention enseignante/éducatrice : « jeux de société » pour le groupe 1 (21-22),
- Co-intervention enseignantes/éducatrices/psychomotricienne : piscine pour les groupes 1 et 2 (8 séances) à la piscine de Canteleu avec les maîtres-nageurs (2021-2022),
- Co-intervention enseignante arts visuels/neuropsychologue « Art-planif » : avec une groupe de 3 enfants qui apprend à s'organiser en observant ce qu'il voit (22-23).

Ateliers éducatifs individuels et collectifs

Les 4 éducateurs spécialisés de l'unité TSLA sont à temps plein (+ 1 éducatrice spécialisée d'aide additionnelle pour une situation individuelle). Ils exercent la mission de référence auprès d'un groupe complet d'enfants (9 à 12 enfants). Ils sont amenés à travailler en étroite collaboration avec les familles et tous les membres de l'équipe, dans les différentes sphères de la vie de l'enfant.

En plus des projets pluridisciplinaires déclinés ci-dessus auxquels l'éducateur et les éducatrices de l'unité prennent part, ou qu'ils pilotent, ils mènent des ateliers à visée éducative en groupe :

- Revue de presse : de janvier à juillet, aide auprès des enfants pour préparer des exposés sur des articles de presse qu'ils ont choisi,
- Atelier vélo : six enfants ont participé à un atelier éducatif de réparation de vélos où ils ont pu se familiariser avec certains rudiments de l'entretien et de la réparation des vélos de la structure (crevaisson, frein, graissage etc.) dans une ambiance pré professionnelle,
- Atelier théâtre : en plus de l'atelier pédagogique en collaboration avec l'école Maupassant, l'éducatrice du groupe 3 mène un atelier théâtre une fois par semaine qui permet un travail des émotions, de la posture, de l'oral, de la mémorisation,
- Atelier vie sociale et affective : une fois par semaine auprès du groupe 3. Il offre un espace de parole pour aborder des notions comme l'adolescence et ses changements physiques, psychologiques, les relations aux autres,
- Sur chaque période de vacances, et tous les mercredis matins, les enfants de l'unité bénéficient d'activités éducatives menées par l'éducateur et les éducatrices, certaines en collaboration avec la cellule animation de l'IDEFHI. En 2022, ils ont pu effectuer les sorties suivantes (liste non exhaustive) : Piscine/Patinoire, Parc de jeux « happy city », Parc d'attraction « festyland », Zoo de Cerza, Visite de la tour Eiffel, Visite de l'exposition Playmobils, Tir à l'arc, Rollers, Création marionnettes, Plage/forêt, Spectacle de Noël...

Ou en individuel : Initiation à la LSF, piscine en individuel 40min par semaine, soutien scolaire, travail autour de l'hygiène, jeux de société (développer la stratégie, l'acceptation des règles...) et fabrication de jeux de société (pour travailler la planification, la créativité, la motricité fine...) tout en favorisant les échanges, la confiance en soi et l'estime de soi.

La prestation sociale

L'assistante sociale du CFT est présente à 20% de son temps de travail à l'unité TSLA. Elle a pour mission, en plus des actions plateforme ressource et gestion liste d'attente déclinées dans la partie « La plateforme ressource et la gestion des listes d'attente », d'apporter conseil et écoute aux familles et les guider dans leurs démarches administratives, garantir le maintien et le renouvellement des droits et prestations des familles, soutenir les parents dans la constitution des dossiers MDPH, soutenir l'équipe dans l'évaluation des situations de danger ou de risque de danger, participer/organiser des actions à destination des parents, individuelles ou collectives, développer un travail en réseau pour permettre la réponse aux besoins des enfants accueillis et de leur famille et être l'interlocutrice privilégiée d'un certain nombre de partenaires.

RDV Dossier MDPH	RDV / Échanges Familles	VAD	Échanges/Rencontres partenaires
12	72	16	69

Ci-dessous, le détail de ses actions à l'unité TSLA, hors plateforme ressource et liste d'attente :

Les dossiers MDPH constitués concernaient les demandes suivantes : 9 renouvellements notification TSLA, 6 orientations SESSAD, 1 demande d'AESH, 7 orientations ULIS, 1 orientation IME, 1 demande de MPA³⁵.

Interventions thérapeutiques

➤ La prise en charge en orthophonie

En orthophonie, l'objectif principal est d'aider l'enfant à développer une communication efficace tant dans la qualité du message que dans l'aspect pragmatique. Ces objectifs sont développés en séances individuelles et/ou en groupes. Les orthophonistes utilisent divers jeux dans lesquels sont intégrés les principes de différentes méthodes (Gestion mentale, Montessori, Imprégnation Syllabique, Borel Maisonnny, Les Alphas, les Pictogrammes, Méthode des Jetons...). Quand le langage oral/écrit n'est pas suffisamment fonctionnel, elles peuvent proposer l'utilisation d'outils informatiques de compensation (synthèse vocale, dictée vocale, tablette avec logiciel de CAA...) Pour développer les objectifs de rééducation, elles élaborent divers matériels (jeux, cartes, carnets de sons...).

³⁵ MPA : Matériel pédagogique adapté

La prise en charge en orthophonie a évolué tout au long de l'année 2022, en fonction des présences et départs des professionnelles mais également du fait des difficultés de recrutement :

- De janvier à mars : 3 orthophonistes en exercice représentant 2,05 ETP³⁶,
- D'avril à juin : 1 seule orthophoniste en exercice, soit 0.70 ETP sur cette période,
- De septembre à novembre : 2 orthophonistes en exercice soit 1.05 ETP sur cette période,
- De novembre à décembre : 3 orthophonistes en exercice soit 1.85 ETP sur cette période.

De janvier à juin 2022 :

- 5 enfants ont bénéficié d'un suivi orthophonique en libéral,
- 26 enfants ont bénéficié de 2 séances par semaine et 1 séance pour 3 enfants,
- 21 enfants ont bénéficié de prises en charge collective au sein de 3 groupes : Groupe « Dans ma tête » dans 2 classes différentes en collaboration avec l'enseignante, ayant pour objectif d'amener les enfants à prendre conscience de leurs stratégies personnelles pour être attentifs et mémoriser, en s'appuyant sur la gestion mentale et Groupe « Alphaterre » avec l'enseignante en arts visuels.

De septembre à décembre 2022 :

- 6 enfants ont bénéficié d'un suivi orthophonique en libéral,
- 22 enfants ont bénéficié de 2 séances par semaine, 12 enfants 1 séance par semaine et 3 enfants 3 séances par semaine,
- 20 enfants ont bénéficié de prises en charge collective au sein de 4 groupes : Groupe « Musicothérapie », Groupe « Alphaterre », Groupe « Journal » avec une neuropsychologue et une enseignante, Groupe « Contes » du vendredi après-midi avec une psychologue et une enseignante, découverte des pays du monde et lecture de contes du monde.

➤ La prise en charge en psychomotricité

La psychomotricienne de l'unité TSA exerce ses fonctions à temps plein. Elle met en place des thérapies à médiation corporelle visant le rétablissement de l'équilibre et l'harmonie avec le corps. Elle intervient auprès de personnes atteintes de troubles psychomoteurs ou neuromoteurs. Elle instaure pour cela une relation thérapeutique en utilisant des techniques corporelles, sportives, manuelles,... ou des médiations telles que le jeu, l'expression artistique, l'éducation gestuelle, la relaxation psychomotrice ... Les soins psychomoteurs sont pratiqués en séances individuelles ou de groupe, avec un accompagnement familial, si nécessaire.

³⁶ ETP : Equivalent Temps Plein

De janvier à juin 2022, 30 enfants ont bénéficié au minimum d'un suivi hebdomadaire et 2 enfants d'un suivi bimensuel avec 27 suivis en individuel, 2 binômes, 1 créneau bilan et 2 groupes : un groupe équitation de manière bimensuelle (une classe), un groupe musicothérapie (4 enfants).

De septembre à décembre 2022, 30 enfants bénéficient au minimum d'un suivi hebdomadaire avec 5 bilans réalisés, 24 suivis en individuel, 2 binômes et 3 groupes : une intervention en classe, un groupe musicothérapie (3 enfants) et un groupe percussion corporelle (8 enfants).

Pour une partie des enfants, les séances en psychomotricité sont effectuées à l'UEE de Maupassant (présence deux demi-journées par semaine).

➤ La prise en charge en ergothérapie

Le poste d'ergothérapeute à 0.20 ETP a été créé en début d'année scolaire 2021-2022. L'ergothérapie a pour objectif principal de soutenir l'enfant dans son fonctionnement. Elle permet de rééduquer, réadapter ou compenser les incapacités que l'enfant peut rencontrer dans les activités de la vie quotidienne ou scolaires, tout en prenant en compte l'environnement dans lequel il évolue. Le travail réalisé cette année auprès des jeunes s'est situé à plusieurs niveaux : bilans, observations en activité, accompagnement pour l'acquisition de compétences sur outil informatique, pour l'acquisition de compétences dans les activités de la vie quotidienne.

De janvier à juin 2022 :

- Observations en activité : en groupe classe dans le but d'adapter les séances sur outil informatique, durant le repas thérapeutique avec les enfants en difficultés lors du repas,
- Séances individuelles : 4 enfants pour l'acquisition de compétences sur outil informatique et 1 enfant pour des séances ponctuelles (besoins particuliers sur outil informatique),
- Séances de groupe : 10 enfants par groupe de 2 sur des périodes de 3 à 4 semaines (acquisition de compétences sur outil informatique) et 4 enfants par groupe de 2 sur des périodes de 2 à 3 semaines pour apprentissage des couverts lors du repas.

De septembre à décembre 2022 :

- Bilans : 4 enfants ont été rencontrés en bilan en vue d'une orientation pour la rentrée 2023-2024,
- Séances de groupe : groupe de 2 x 2 enfants (UEE primaire et UEE collège) pour l'acquisition de compétences sur outil informatique,
- Groupe en co-intervention : groupe informatique animé avec enseignante spécialisée et groupe cuisine animé avec une neuropsychologue.

➤ La prise en charge psychologique

A l'unité TSLA, les deux psychologues, chacune à mi-temps, se partagent la référence psychologique des jeunes. Durant l'année 2022, une psychologue a été absente durant 6 mois le temps de son congé maternité. Elle n'a pas pu être remplacée, faute de candidature.

Les entretiens avec le jeune sont l'occasion pour lui de s'exprimer, de prendre confiance en lui et pour certains de contenir leur agitation et leur anxiété au travers d'échanges et de jeux libres et symboliques. Il s'agit d'accompagner les jeunes dans leur parcours en leur offrant un lieu d'expression émotionnelle et d'acquisition de savoirs-être et savoirs faire face à ses émotions.

En fonction des besoins et des demandes, des entretiens ponctuels sont mis en place afin de rencontrer le jeune. Ces rencontres ont lieu dans le cadre du PAP, d'un projet, d'une demande de l'enfant, de la famille ou d'un professionnel. Ils permettent de faire le point sur l'évolution du jeune et d'évaluer d'éventuels besoins non encore identifiés.

Nombre d'enfants ayant bénéficié	De janvier à juin	De septembre à décembre
Bilan psychologique		2
Suivi psychologique hebdomadaire en interne	21	16
Suivi psychologique bimensuel en interne	14	13
Suivi psychologique mensuel en interne	0	1
Entretien psychologique ponctuel	1	1
Entretien d'observation clinique à l'arrivée de l'enfant	0	3

A chaque admission, des entretiens d'observation clinique sont prévus, sur 2 ou 3 séances. Ils permettent d'appréhender la dynamique psychoaffective du jeune et de faire une première évaluation des besoins de l'enfant sur le plan psychologique. Ces premières rencontres permettent au jeune d'identifier la psychologue et de réagir promptement aux besoins exprimés.

➤ La prise en charge neuropsychologique

Deux neuropsychologues, chacune à mi-temps, se répartissent les références des jeunes. Le rôle du psychologue spécialisé en neuropsychologie est, dans un premier temps, d'évaluer l'efficacité intellectuelle et l'efficacité des fonctions cognitives supérieures de l'enfant puis, dans un second temps, de tenter de pallier aux fonctions neuropsychologiques perturbées par une stimulation cognitive et/ou l'apport de stratégies de compensation.

Le bilan neuropsychologique permet de construire un projet thérapeutique individualisé et de déterminer des objectifs de rééducation adaptés à chaque enfant. Au cours des séances, diverses activités (jeux, exercices oraux, papier-crayon) sont proposées à l'enfant afin de

solliciter les fonctions cognitives préalablement ciblées et de les stimuler. Pour les plus grands, le travail peut également s'axer sur la conscience du fonctionnement cognitif et l'apprentissage de stratégies afin de contourner les difficultés (en s'appuyant sur les fonctions cognitives préservées).

L'activité de l'année 2022 des neuropsychologues se décline comme suit :

Nombre d'enfants ayant bénéficié	De janvier à juin	De septembre à décembre
Evaluation neuropsychologique	5	4
Suivi individuel hebdomadaire	12	11
Suivi en binôme hebdomadaire	0	2

Le travail en groupe permet aussi à l'enfant de bénéficier de l'interaction avec ses camarades et d'être davantage acteur de sa rééducation :

- 3 en groupe « art planif » avec l'intervenante en art plastique,
- 4 en groupe « autonomie » animé par les 2 neuropsychologues pour amener les enfants à réfléchir de manière autonome et à s'organiser dans des activités de la vie quotidienne (autonomie personnelle et scolaire, gestion de l'emploi du temps, du matériel...).

➤ **La musicothérapie : une nouvelle prestation à l'unité TSLA**

Un éducateur spécialisé de l'unité TSLA a obtenu un diplôme universitaire de musicothérapeute en décembre 2021, après avoir suivi une formation de trois ans à la faculté de médecine de Nantes. Cette formation s'est déroulée dans le cadre de la formation continue, financée par l'IDEFHI. Les enfants ont pu participer à de séances de musicothérapie à partir de janvier 2022.

La musicothérapie est une pratique de soin, de relation d'aide, d'accompagnement, de soutien ou de rééducation, utilisant le son et la musique, sous toutes leurs formes, comme moyen d'expression, de communication, de structuration et d'analyse de la relation. Elle s'adresse à des personnes présentant des troubles psychiques, sensoriels, physiques, neurologiques, ou en difficulté psycho-sociale ou développementale. Les éléments musicaux (rythme, mélodie, timbre, intensité) sont utilisés afin de permettre à la personne de s'exprimer, communiquer, créer des liens tout en accomplissant un travail de structuration identitaire.

Pendant l'année 2022, 17 enfants ont pu bénéficier de séances de musicothérapie au sein de 4 groupes. Trois de ces groupes sont menés par un binôme pluridisciplinaire avec un autre thérapeute de l'équipe (Psychologue, Psychomotricienne, Orthophoniste) permettant à chaque groupe de prendre une orientation particulière en fonction de la spécialité du co-thérapeute.

2. Actions d'éducation pour la santé

Le projet socio-esthétique, dans le cadre de la recherche appliquée FIRAH³⁷ : les groupes 3 et 4 ont participé de janvier à juin, puis le groupe 1 de septembre à décembre. Les thématiques ciblées sont l'image de soi, le rapport au corps, prendre plaisir à prendre soin de soi, l'hygiène. Le projet a été suivi et accompagné par les éducatrices référentes des groupes.

Le groupe de parole Vie Affective Relationnelle et Sexuelle : l'éducatrice du groupe 3 anime un atelier esthétique/hygiène qui a pour objectif d'aider les enfants à prendre soins d'eux et promouvoir les bonnes pratiques en matière d'hygiène.

La sensibilisation à l'hygiène dentaire : depuis 2020, les enfants sont sensibilisés à l'hygiène dentaire par la mise en place d'une routine brossage des dents, tous les midis sur l'unité.

La sensibilisation à l'équilibre alimentaire : au regard des besoins des enfants et questionnements de l'équipe, l'infirmière de l'unité TSLA a pris contact en 2022 avec une association de diététiciens proposant des sensibilisations à destination des équipes et des enfants. Faute de disponibilité en 2022, ce projet est reporté à 2023 et sera probablement appelé à évoluer avec la recherche d'autres partenaires.

3. L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats

Les familles

L'équipe de l'unité TSLA s'attache à s'ouvrir davantage aux familles. Avec l'assouplissement des règles de restriction Covid, l'équipe a souhaité ouvrir de nouveau ses portes aux parents et accentuer les temps de rencontres qui leur sont proposés.

Le jour de la rentrée, les parents sont conviés à amener leur enfant pour assister à un temps d'échange collectif avec l'éducateur ou l'éducatrice référente du groupe, accompagné d'un membre de l'équipe thérapeutique. Par ailleurs, quelques semaines après la rentrée scolaire, chacune des enseignantes organise une réunion de rentrée avec tous les parents de la classe. Deux fois par an, les parents sont conviés à des journées de rencontres parents-professionnels, une se tient en fin d'année et l'autre courant juin. A la rentrée scolaire 2022-2023, une troisième journée supplémentaire a été proposée aux parents des enfants nouvellement accueillis.

Enfin, il a de nouveau été possible, pour la première fois depuis 2 ans, d'organiser la kermesse de l'école. Les parents et fratries sont venus très nombreux. Les parents, comme les enfants, ont demandé à renouveler cette expérience pour les années suivantes.

³⁷ FIRAH : Fondation Internationale de la recherche Appliquée sur le Handicap

De plus, les éducateurs et éducatrices référentes des groupes sont de plus en plus amenés à effectuer des rencontres à domicile avec les parents.

L'Éducation Nationale

L'un des principaux partenaires de l'unité TSLA est l'Éducation Nationale, dans le cadre du travail avec les enseignantes spécialisées et de la mise en œuvre des projets d'externalisation des classes. Trois des quatre classes sont désormais externalisées. L'une au collège Le Cèdre et deux à l'École Maupassant, deux établissements situés à Canteleu. Ces établissements qui accueillent les classes de l'unité TSLA bénéficient, par là-même, du soutien des professionnels de l'unité dans l'adaptation de leur pédagogie aux difficultés repérées auprès de leurs élèves. C'est un travail réciproque qui s'engage dans le cadre de ces UEE.

L'accueil des stagiaires

La formation des futurs professionnels est un engagement ancré dans les pratiques de l'équipe. Les différents professionnels de l'unité ont régulièrement reçu des professionnels en formation pratique : éducateurs spécialisés, orthophoniste, psychomotricienne, assistante sociale...

Le Centre Ressource Autisme Normandie Seine-Eure (CRANSE)

La collaboration entre l'unité TSLA et le CRANSE est désormais installée et institutionnalisée. Les professionnels de l'unité peuvent être amenés à contacter ceux du CRANSE pour bénéficier de leurs compétences et connaissances en matière d'accompagnement des enfants avec TSA (enseignante, orthophoniste, éducatrice spécialisée notamment).

Le Centre Normandie Lorraine et le SESSAD Beethoven

Ces deux institutions disposent d'un SESSAD TSLA. Ils sont des partenaires essentiels de l'unité TSLA, apportant des réponses d'accompagnement adapté aux besoins des enfants à leur sortie.

Deux rencontres entre les cadres des trois institutions ont eu lieu en 2022 et les contacts sont réguliers au cours de l'année et nécessaires pour favoriser la continuité de l'accompagnement des enfants sortants de l'unité TSLA

Les IME

En septembre 2022, deux enfants ont pu bénéficier d'un accueil à l'IME Le Chant du Loup. Ces familles avaient eu l'occasion de visiter l'IME du Chant du Loup en amont de leur demande d'admission afin de pouvoir découvrir le fonctionnement et faire un choix dans l'orientation qui leur a été indiquée par l'équipe de l'unité TSLA. C'est grâce à ce temps précieux de découverte et de rassurance que les familles ont pu ensuite formuler une demande d'orientation.

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Tout au long de l'année la responsable de l'unité TSLA s'entretient régulièrement par mail et par téléphone avec Madame Bonneau, correspondante scolarisation de la MDPH. L'objectif de ces

échanges consiste à améliorer la qualité des dossiers réalisés avec les familles, pour permettre une bonne compréhension par les équipes de la MDPH des problématiques des enfants et de la pertinence des demandes formulées.

En 2022, une orthophoniste de l'unité a participé à deux journées de commissions MDPH spécifiques aux situations des enfants avec TSLA.

Les autres partenaires

Les partenariats menés en lien direct avec les situations des enfants s'est poursuivi, en amont de leur accueil ou au cours de leur séjour, pour maintenir une continuité dans leur parcours de soin : les Centres Médico-Psychologiques (CMP), les professionnels libéraux (orthophoniste, psychologue, ergothérapeute), les services de protection de l'enfance (AEMO, MECS, AFR, UAF), le Centre de Référence du CHU de Rouen (CRTLA), les Médecins psychiatres...

4. Action d'amélioration du cadre de vie des usagers et développement durable

Grâce à l'enveloppe d'investissement, l'unité TSLA s'est dotée d'un vélo-pupitre en 2022. Cet outil permet aux enfants avec troubles de l'attention et/ou avec hyperactivité de se concentrer sur leur travail tout en étant en mouvement. Il est actuellement installé dans la classe du groupe 1. Son utilisation est quotidienne, très appréciée des enfants et très efficace sur leurs capacités d'attention. La perspective de doter d'autres classes de ce matériel est à l'étude pour 2023.

Depuis 2021, un projet de restructuration des locaux de l'unité TSLA est à l'étude. En effet les groupes sont séparés dans deux bâtiments différents et les thérapeutes sont tous réunis dans un des deux bâtiments. La vétusté des locaux, le manque d'isolation sonore et thermique et l'exiguïté des locaux ne permettent pas un accueil de qualité des enfants. De plus, la séparation des groupes complexifient la mutualisation et la possibilité de mener des projets transversaux. Les équipes et enfants sont déjà scindés une grande partie de la semaine par la présence de trois des quatre groupes dans les unités d'enseignements externalisés. La réfection des locaux et la réunification de l'ensemble des enfants et des professionnels dans un même lieu sont nécessaires pour améliorer les conditions d'accueil et la qualité de l'accompagnement de manière générale.

5. Les faits marquants

Les changements et absences dans l'équipe

- L'absence cumulée de deux orthophonistes a fortement impacté la prise en charge des enfants. D'avril à juin 2022, 1 seule orthophoniste à 0,70 ETP (d'avril à juin). En septembre 2022, une orthophoniste a pu être recrutée à 0,35 ETP,

- Absence d'une psychologue (mi-temps) qui n'a pu être remplacée faute de candidature,
- Le changement en septembre d'éducatrice et de l'enseignante du groupe 2, groupe d'enfants dont les besoins éducatifs sont les plus massifs. L'éducatrice exerçant la mesure d'aide additionnelle, présente sur l'unité depuis 2 ans, a pu assurer l'accueil de ses nouvelles collègues, permettant ainsi une continuité dans l'accompagnement des enfants.

Le coordonnateur : une nouvelle fonction à l'unité TSLA et au SESSAD Petit Prince

Le coordonnateur des unités TSLA et SESSAD a pris ses fonctions le 1er mai 2022. De manière générale, son action a pour objectif de fluidifier et d'assurer la cohérence du parcours d'accompagnement des enfants. Les équipes comme le professionnel lui-même ont eu besoin de temps pour trouver un équilibre et cerner le contour du poste et des missions de la coordination.

Dès septembre 2022, il a été en mesure de construire, avec l'assistante sociale, une ébauche de nouvelle procédure de gestion de la liste d'attentes et des admissions, essentiel de sa mission, en y intégrant son rôle et ses actions. Il a également pu, en collaboration avec la cadre, organiser les temps de réunion d'élaboration des PAP pour l'année 2022-2023 pour les deux équipes. Globalement, fin 2022, le coordonnateur assume en autonomie l'intégralité de ses missions.

La mission d'accompagner vers la sortie et de coordonner les actions du service de suite n'est pas encore active. Ce point fera l'objet d'un diagnostic qui sera mené par le coordonnateur courant 2023. Par ailleurs, l'animation des PAP lui reviendra dans un second temps, lorsque la nouvelle procédure d'élaboration des PAP actuellement déployée sera bien appropriée par les équipes.

Activité et population accueillie

A. L'activité

1. Les habilitations

	Nb de jour d'ouverture	Age	2022
SESSAD	210	0 à 20 ans	35

2. La file active : Le nombre de jeunes suivis dans l'année

	SESSAD Petit Prince	
	De janvier à juillet	De Septembre à Décembre
2021	34	37
2022	37	44

Sur les 44 enfants accompagnés à compter de septembre 2022, 35 enfants sont accompagnés dans le cadre d'un accompagnement global, une jeune est accompagnée dans le cadre d'un accompagnement ponctuel et 5 par le biais d'un accompagnement plateforme ressource. Le SESSAD Petit Prince comprend 3 modalités d'accompagnement répondant à des besoins différents, nommés accompagnement global et accompagnement ponctuel. A ces accompagnements s'ajoute la mission ressource du SESSAD, organisée en plateforme (hors actions à destination des professionnels, non comptabilisées dans la file active).

Accompagnements globaux

Ces accompagnements globaux sont réservés aux enfants qui bénéficient d'un droit ouvert à la MDPH. Ils se définissent par :

- La nécessité, par la complexité des troubles, de la situation ou des difficultés familiales, d'une coordination du parcours de soin par le SESSAD, durant plusieurs années,
- Des attentes et des souhaits conséquents exprimés par la famille et l'enfant,
- Des objectifs multiples d'accompagnement, avec un nombre nécessaire de 2 à 3 interventions par semaine ou de 2 à 3 types d'accompagnement/rééducation minimum.

Accompagnements ponctuels

Ces accompagnements s'adressent aux enfants qui bénéficient d'un droit ouvert à la MDPH. Ils peuvent se définir par :

- Un besoin ciblé et/ou un objectif précis à atteindre avec l'enfant et/ou la famille,
- Une demande d'aide ponctuelle,
- Un seul (deux maximum) type d'intervention proposé.

L'accompagnement ponctuel est contractualisé par le biais d'un contrat dans lequel figurent le nom du professionnel concerné, l'objectif poursuivi et la temporalité envisagée. Ils peuvent être mis en place dans deux situations précises :

- **En amont de l'admission** : L'enfant est inscrit sur liste d'attente du SESSAD. L'intervention de l'équipe se situera en amont de l'admission, dans l'attente d'une place ou jusqu'à ce que le relais soit pris par un autre SESSAD ou que l'accompagnement global ne soit plus nécessaire par le biais des soins mis en place.
Les objectifs principaux de l'accompagnement ponctuel dans ce cadre sont mettre/remettre en place des soins, évaluer la situation, soutenir les parents, médiatiser/faire tiers avec l'établissement scolaire, commencer à adapter la scolarité aux besoins, connaître et se faire connaître des partenaires.
- **A la sortie** : L'enfant a bénéficié d'un accompagnement global pendant une ou plusieurs années. L'intensité des troubles et leur résurgence au quotidien ont fortement diminué mais il perdure un besoin d'accompagnement ciblé, de courte durée.
Les objectifs principaux de l'accompagnement ponctuel dans ce cadre peuvent être d'accompagner une transition, finaliser un type d'accompagnement, assurer un maillage nécessaire pour assurer la continuité du parcours.

Accompagnements ressource

La richesse qu'offre le SESSAD PETIT PRINCE par sa spécificité et ses connaissances et compétences techniques dans toutes les sphères du trouble neuro-développemental (TDI-TSA-TSLA-TDAH-TND³⁸ complexe-retard global de développement...) en font un acteur très sollicité par les familles, partenaires et les professionnels de tout type du territoire. Les actions de plateforme ressource peuvent être à destination des partenaires et des professionnels.

L'action plateforme ressource à destination des familles fait l'objet d'un contrat d'engagement mutuel, dans lequel les parents et l'équipe du SESSAD s'engagent à entreprendre un certain nombre d'actions, listées et temporalisées dans le document. Les actions de la plateforme ressource à destination des familles sont :

- Apporter conseil, soutien et information suite à une demande formulée par une famille,
- Apporter un suivi plus régulier, mais peu intensif pour orienter, accompagner, soutenir dans l'attente de l'évaluation de la situation ou de la notification MDPH,
- Des actions de formation/sensibilisation à destination de parents demandeurs ou d'enfants inscrits sur liste d'attente (café des parents-actions de formation sur une thématique précise...).

³⁸ TDI : Troubles du Développement Intellectuel, TSA : Troubles du Spectre Autistique, TSLA : Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages, TDAH : Troubles Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité, TND : Troubles du Neuro-Développement

B. Les mouvements

1. Les mouvements externes et internes

	Entrée	Sortie
2020	21	4
2021	3	2
2022	8	7

2022	Entrée	Sortie
Global	8	7
Ponctuel	1	
Ressource	5	1

En juillet 2022, beaucoup d'enfants ont quitté le SESSAD. Il s'agissait d'enfants accompagnés depuis de nombreuses années par les anciens SESSAD de l'IDEFHI.

Il est à noter également que 2 enfants ont quitté le SESSAD en fin d'année dans des conditions particulières. Une jeune fille semblait avoir déménagé mais sans que nous puissions en être sûrs, la mère ne répondant plus du tout aux sollicitations du SESSAD. La mère et sa fille ont exprimés leur souhait d'arrêter puis ont cessé tout contact avec le service. Il semblerait qu'elles aient ensuite rapidement quitté la région. C'est par le biais de l'assistante sociale de secteur que nous avons pu avoir cette information.

Une autre jeune fille, admise à la rentrée, a ensuite quitté le domicile de ses parents pour aller s'installer dans une autre région chez ses grands-parents, sans que nous ayons plus d'information ni que nous ayons pu accompagner un relai sur place par un autre SESSAD.

2. Le nombre de sorties par orientation

SESSAD TND	Scolarité Spécialisée	Scolarité milieu ordinaire	retour en famille	Autres	TOTAL
2020	2	2			4
2021	1	1			2
2022	2	1		4	7

Un seul enfant est sorti en 2022 orienté vers un établissement spécialisé type IME et une jeune fille est en attente de place en UEAIP³⁹.

³⁹ UEAIP : Unité Externalisée d'Accompagnement à l'Insertion Professionnelle

Pour les autres, c'est une fin d'accompagnement par un service spécialisé avec une prise de relai des soins par le libéral quand nécessaire.

C. Les personnes accueillies

1. Le profil des personnes accueillies

Le SESSAD intervient auprès d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes âgés entre 0 à 20 ans porteurs de Troubles Neuro-Développementaux. Le DSM-V définit les Troubles Neuro-Développementaux comme « *un ensemble d'affections qui débutent durant la période du développement, souvent avant même que l'enfant n'entre à l'école primaire ; ils sont caractérisés par des déficits du développement qui entraînent une altération du fonctionnement personnel, social, scolaire, professionnel* ».

Les enfants accompagnés par le SESSAD PETIT PRINCE sont porteurs d'un ou plusieurs des troubles suivants : Trouble du Développement Intellectuel (TDI), Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages (TSLA) dont troubles de la communication et/ou neuro-développementaux moteurs, Trouble Déficit d'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDA/H), Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA).

De janvier à juillet 2022, le SESSAD Petit Prince a accompagné :

- 10 enfants avec un TDI,
- 25 enfants avec un TSLA,
- 9 enfants avec un TDA/H,
- 7 enfants avec un TSA.

Depuis septembre 2022, la connaissance de l'équipe des troubles diagnostiqués pour les enfants accompagnés s'est encore affinée. La répartition des TND présentés par les enfants accompagnés de septembre à décembre est la suivante :

- **Handicap Intellectuel** : 4 Trouble du développement intellectuel et 1 retard global de développement,
- **Troubles de la communication** : 13 Trouble du langage dont 1 associant bégaiement, 3 associant Trouble de la phonation et 2 associant compréhension altérée,
- **Trouble du Spectre de l'Autisme** : 8 TSA sans TDI, avec altération du langage associé,
- **Déficit de l'attention / hyperactivité** : 8 présentation combinée, 5 Inattention dominante et 1 Impulsivité / hyperactivité dominante,
- **Trouble spécifique des apprentissages** : 10 Déficit lecture + expression écrite, 4 Déficit de la lecture, 4 Déficit lecture + expression écrite + calcul, 2 Déficit de l'expression écrite, 1 Déficit lecture + calcul, 1 déficit du calcul,

- **Troubles moteurs** : 15 Trouble développemental de la coordination (TDC) dont 6 TDC dominance motricité fine, 1 Tics.

SESSAD TND	0 / 5ans	6 / 9 ans	10 / 15 ans	16 / 18 ans	19 / 20 ans
Garçon		1	15	6	
Fille		1	12	2	

Sur les 35 enfants actuellement accompagnés dans le cadre d'un contrat global, les deux plus jeunes sont âgés de 9 ans. Un enfant bénéficie d'un accompagnement ressource et est âgé de 5 ans. Cette absence d'accompagnement précoce est principalement liée à deux paramètres :

- Très peu de notifications pour les enfants âgés de moins de 6 ans (du fait des délais de traitement des dossiers MDPH ; de la méconnaissance de la compétence d'un SESSAD à accompagner dès la naissance, y compris des acteurs de la petite enfance et du médical ; de diagnostics non posés ou posés tardivement ; de l'attente du diagnostic avant de formuler une demande d'accompagnement...),
- Le manque de places et donc les délais d'attente pour un accompagnement par le SESSAD (L'enfant de 3 ou 4 ans inscrit sur liste d'attente pourra avoir atteint 5 ou 6 ans avant de pouvoir bénéficier d'un accompagnement).

Bien que l'accompagnement précoce soit un enjeu dans l'accompagnement des enfants avec TND, sa mise en place relève d'une volonté de développer une méthode d'accompagnement, de faire connaître cette compétence, de développer des partenariats mais surtout et d'abord, d'avoir une équipe particulièrement bien formée en la matière.

En octobre 2022, toute l'équipe du SESSAD a participé à une formation sur la thématique. Grâce à cette formation, l'équipe est désormais en mesure de faire le lien entre le développement normal et les besoins éducatifs des très jeunes enfants avec TND (moins de 4 ans). Des pistes de méthodes, d'intensité et de régularité de l'intervention se sont déjà dessinées et l'équipe a été sensibilisée à différents modèles d'intervention.

Afin de finaliser la formation et d'être en mesure d'accompagner des enfants de moins de 3 ans, l'équipe doit désormais choisir un de ces modèles et s'y former.

Il s'agira ensuite de construire une méthode claire d'accompagnement précoce au SESSAD Petit Prince (Modèles d'accompagnement, nombre d'enfants pouvant être accompagnés, pendant combien de temps et à quelle régularité/fréquence, sous quelle condition...), de communiquer auprès des partenaires et notamment de la MDPH, des CAMSP et de la PCO et de réserver des places à ces enfants parmi les 35 accompagnements globaux.

Le projet de développement des accompagnements précoces au SESSAD Petit Prince s'étale donc sur plusieurs années.

2. La situation familiale et les liens parentaux

Parents seuls	Parents séparés	Parents ensemble
3	15	19

3. La situation géographique et les transports

2022			
ARELAUNE EN SEINE	1	MAROMME	4
BARENTIN	1	MONT SAINT AIGNAN	4
CANTELEU	6	PAVILLY	1
DARNETAL	3	PISSY POVILLE	1
DEVILLE LES ROUEN	2	ROCQUEMONT	1
FONTAINE LE BOURG	1	ROUEN	1
HEURTEAUVILLE	1	ST AUBIN CELLOVILLE	1
LA VIEUX RUE	1	SAINT ETIENNE DU ROUVRAY	3
LE PETIT - LE GRAND QUEVILLY	3	SOTTEVILLE	1
LE HOULME	1		

Les locaux du SESSAD TND sont situés dans le bâtiment administratif du CFT, sur le site de Canteleu de l'IDEFHI. Les jeunes et les familles peuvent être amenés ponctuellement à s'y rendre mais l'essentiel de l'activité de l'équipe est exercée sur les lieux de vie de l'enfant, principalement au domicile et dans l'établissement scolaire.

Le temps de trajet, au regard de la multiplicité des interventions et du secteur géographique étendu est particulièrement conséquent. 3 professionnels ont quitté le SESSAD en cours d'année 2022 et n'ont pu quantifier leur temps de trajet. Pour les professionnels restant et ayant rejoint l'équipe en septembre, les transports, sur l'année 2022, ont représenté **44898 kms** parcourus et **1154 heures** de trajet soit 0,8 ETP sur l'année. Au fur et à mesure, le temps de trajet entre les locaux du SESSAD et les domiciles et lieux de scolarité des enfants sera réduit pour permettre une intensivité des interventions pluridisciplinaires et davantage d'actions collectives.

4. Les mesures de placement et de protection

Hébergement	Accueil Familial	Milieu ouvert
1	0	6

3 enfants d'une même fratrie, tous accompagnés par le SESSAD bénéficient d'une mesure d'AEMO. Les autres mesures en milieu ouvert sont des mesures d'Action Educative à Domicile. 4 enfants bénéficient de ces mesures suite à des informations préoccupantes transmises par le SESSAD à la Cellule départementale de Recueil des Informations Préoccupantes.

6. La scolarité au SESSAD

Scolarité ordinaire			Scolarité adaptée			
Élémentaire	Collège	CAP	ULIS Elémentaire	ULIS Collège	SEGPA	ULIS Lycée/CAP
1	5	1	8	11	6	3

De janvier à juillet 2022 :

Scolarité ordinaire				Scolarité adaptée			
Élémentaire	Collège	Lycée	CAP	ULIS Elémentaire	ULIS Collège	SEGPA	ULIS Lycée/CAP
1	3	1	1	7	11	7	4

De septembre à décembre 2022 :

28 enfants en début d'année et 29 sur 35 accompagnés par le SESSAD de septembre à décembre 2022 bénéficient d'une scolarité adaptée SEGPA ou ULIS permettant une meilleure adaptation de l'environnement et de l'organisation de la scolarité aux difficultés que les enfants rencontrent.

Les enfants scolarisés en milieu ordinaire bénéficient d'une aide humaine par l'intervention d'une AESH et ou d'un Matériel Pédagogique Adapté.

7. La santé

Au SESSAD TND, les problèmes de santé rencontrés le plus fréquemment sont l'épilepsie, les troubles anxieux, les troubles du sommeil, les troubles de l'oralité, l'hyperlaxie ligamentaire. 6 enfants sont également connus pour présenter des pathologies lourdes, chroniques : souffle cardiaque (2 enfants), calculs rénaux (2 enfants), Syndrome de Turner, Thalassémie.

On relève 9 enfants qui bénéficient d'un traitement médicamenteux pour trouble de l'attention, du sommeil ou de l'humeur, problèmes hormonaux ou en lien avec les maladies citées ci-dessus.

8. Les prises en charge complexes

Par définition, les enfants avec TND ont des situations complexes. En effet, ce public présente une variété de spécificités et de troubles. Les profils des jeunes sont très variés, chaque enfant est unique. Le travail avec les familles est également très dense. Le chemin qu'ils doivent suivre pour soutenir leur enfant en situation de handicap, dans un système administratif et institutionnel complexe, les ont souvent fragilisés. On peut considérer, au-delà de la particularité des situations inhérente au type de public, que **14 situations** d'enfant sont particulièrement complexes. Cela peut être imputé à différentes causes qui sont souvent additionnées les unes aux autres pour une même situation. Les difficultés peuvent être directement liées au TND ou induites par l'environnement.

En lien direct avec le handicap : TND particulièrement complexe avec une résurgence des troubles très importante ; autisme sévère ou TDAH engendrant des troubles de la communication et du comportement, alliés à une incompréhension et/ou une méconnaissance des professionnels enseignants du type de handicap qui en résulte ; diagnostic et/ou prise en charge tardive ou difficile à poser, désaccord entre les spécialistes ou difficultés de la famille à réaliser les examens ou évaluations nécessaires ; relations tendues, pour nombre d'entre eux, entre parents et enseignants du fait d'une méfiance respective, d'attentes inassouvies et de désaccords quant aux modalités de prise en charge respectives, d'une incompréhension des réalités de chacun.

En lien avec l'environnement : séparation du couple parental ; violences sexuelles intrafamiliales ; conflits intrafamiliaux ; violences intrafamiliales ; difficultés présentées par les parents (Maladies psychiques, déficience intellectuelle, pathologies médicales, illettrisme, isolement géographique) ; alcoolisme d'un ou des parents ; négligence ; déscolarisation massive et difficultés parentales face à ce phénomène ; changement important dans la scolarité de l'enfant (changement d'établissement scolaire, transition école élémentaire collège ou collège/lycée) ; refus des parents de l'orientation scolaire ou des soins proposés à leur enfant ; méfiance envers les travailleurs sociaux et l'aide apportée par le SESSAD ou défaut d'adhésion (du fait du passé institutionnel, des difficultés à comprendre les troubles de l'enfant).

Une situation se démarque particulièrement en début d'année scolaire 2022-2023 et amène l'équipe du SESSAD à modifier ses pratiques pour apporter une réponse totalement innovante aux besoins de l'enfant et de sa famille. En effet, ce jeune bénéficie d'une double prise en charge SESSAD Petit Prince et DITEP Vallée de Seine.

Il est porteur d'un TSA sévère. Il présente des troubles du comportement massifs, une grande rigidité de fonctionnement, des troubles de la communication, des intérêts spécifiques très marqués et envahissants. Il est scolarisé 1h par semaine en SEGPA.

Sa mère s'en occupe seule et est épuisée face à la complexité du handicap de son fils et par ses comportements violents.

Le travail de collaboration entre le DITEP Vallée de Seine et le SESSAD Petit Prince permet de lui apporter les soins dont il a besoin, de soutenir sa mère dans sa fonction parentale et dans l'accompagnement aux soins et du quotidien et permettra, à terme, à cet enfant de bénéficier de davantage de temps de scolarité et de temps de socialisation dans un contexte adapté et sécurisé.

Vie du service

A. La mise en œuvre du droit des usagers

1. La personnalisation de l'accompagnement

Les contrats d'accompagnement

Courant 2021, le CFT a revu sa procédure d'élaboration des contrats d'accompagnement et ce contrat est renouvelé à chaque début d'année scolaire : 100% des contrats d'accompagnement ont été réalisés pour les enfants accompagnés de façon globale par le SESSAD Petit Prince.

A noter également qu'il y est désormais inscrit les attentes et besoins des jeunes et des familles, recueillis en amont par les éducateurs référents quand l'enfant était déjà présent l'an passé, ou lors de la visite de préadmission pour ce qui concerne les enfants nouvellement admis.

	2021/2022			
Habilitations	Nombre d'usagers (global)	Réalisé	Prévu	taux
35	35	32		91%

Les PAP

Les attentes et souhaits des enfants et des familles, recueillis en amont de la réunion d'élaboration du PAP, sont un point d'appui à la détermination des objectifs. Ces objectifs sont désormais simplifiés, moins nombreux et le mieux possible définis selon le principe SMART.

2. La plateforme ressource et la gestion des listes d'attente

L'assistante sociale et le coordonnateur

L'assistante sociale et le coordonnateur assument conjointement la responsabilité de gérer la liste d'attente, ils ont en charge d'organiser et de participer aux visites de préadmission. Ils assurent par ailleurs la mission d'apporter conseils et soutien aux familles et partenaires qui contactent le service dans le cadre de la plateforme ressource du SESSAD Petit Prince. Concernant la plateforme ressource, la gestion liste d'attente et l'organisation des admissions, leurs missions et méthodologies d'action sont conjointes et similaires pour l'unité TSLA et le SESSAD Petit prince.

Liste d'attente :

A réception de la notification, les parents ou les partenaires contactent le service. Une fiche de premier contact est alors remplie et éditée sur la zone de partage par la secrétaire du service. L'assistante sociale recontacte la famille l'informant des modalités d'admission et d'accompagnement de l'unité dans un délai de 15 jours maximum. Elle recueille les éléments de la situation de l'enfant, les souhaits et les attentes des parents, la notification MDPH.

Le coordonnateur, suite à cet appel téléphonique, propose à la famille et à l'enfant une rencontre. Les rencontres sont animées par l'assistance sociale et le coordonnateur dans la mesure du possible. L'assistante sociale évalue les besoins de la famille, oriente les parents vers des dispositifs de droits communs, elle est un appui ponctuel à leurs difficultés en se rendant disponible (RDV, appels téléphoniques). Le coordonnateur a pour mission de constituer un dossier pour chaque enfant en liste d'attente comportant tous les éléments concernant l'enfant et la famille. Il a pour mission de suivre chaque situation de manière régulière. En fonction des situations, il présente les situations à l'équipe pluridisciplinaire lors des réunions afin de récolter les analyses et préconisations d'action des différents professionnels qu'il transmet à la famille et aux partenaires qui accompagnent le jeune.

L'admission et les visites de préadmission :

Le coordonnateur, en collaboration avec l'assistante sociale, présente à l'équipe les enfants qui bénéficient de la visite de préadmission. Les dossiers des enfants sont mis à disposition des membres de l'équipe et notamment transmis au psychiatre de l'unité. L'assistante sociale organise la journée prévue pour les VPA.

Plateforme SESSAD Petit Prince					
1er contact liste d'attente		Échanges/rencontres /VAD Familles		Echanges/rencontres partenaires	
AS	Coordo	AS	Coordo	AS	Coordo
33	18	68	0	46	57

Sur sollicitation des parents, l'assistante sociale a accompagné 5 familles dans la constitution de leur dossier MDPH : 3 orientations vers l'unité TSLA, 1 vers le SESSAD et 1 demande d'AESH.

L'intervention ressource de l'équipe du SESSAD à destination des familles

En 2022, 7 enfants ont été accompagnés dans le cadre d'un contrat ressource :

- 2 enfants dont un membre de la fratrie est déjà accompagné par le SESSAD, pour aide au montage du dossier MDPH,
- 1 enfant dans le cadre d'un accompagnement ponctuel, pour évaluation pendant un an avant admission et mise en place de l'accompagnement dès septembre 2023,

- 1 enfant dans le cadre d'une situation très complexe, pour évaluation de la situation et mise en place de l'accompagnement dès septembre 2022,
- 1 jeune homme de 18 ans présentant des TSA, en CAP charcuterie, dans l'objectif d'accompagner la compréhension et la gestion de son handicap par son employeur, dans la mise en place d'outils au quotidien et pour la passation de son diplôme,
- 1 enfant de 5 ans, présentant un TSA, dans l'objectif de soutenir les parents dans le montage du dossier MDPH et aide à la compréhension du handicap de leur enfant,
- 1 enfant a été accompagné pour évaluation de ses besoins et aide au montage du dossier MDPH, suite à un refus d'admission à l'unité TSA (besoins ne relevaient pas de cet accompagnement). Cet enfant a été réorienté en ULIS.

L'intervention ressource de l'équipe du SESSAD à destination des partenaires

- L'équipe du SESSAD Petit Prince a été sollicitée par la MDPH pour une aide à la décision dans le cadre du déploiement de matériel numérique. C'est l'ergothérapeute qui a proposé son aide au responsable du pôle numérique de la DSDEN⁴⁰. Celui-ci nous sollicitait pour savoir si les tablettes données à tous les collégiens pouvaient, ou non, se substituer au Matériel Pédagogique Adapté fourni par la MDPH à destination des enfants en situation de handicap (TSLA), ou si une adaptation des tablettes étaient nécessaire,
- La responsable de l'AFR de l'ASTR a sollicité le SESSAD Petit Prince afin de connaître les dispositifs de répit existants sur le territoire. La situation de l'enfant en question semblant particulièrement complexe, le SESSAD Petit Prince a proposé un échange à l'équipe de l'AFR. Une réunion en présence de toute l'équipe et du médecin psychiatre du CFT est programmée en 2023 pour apporter aide et conseil aux professionnels qui l'accueillent,
- Une action de sensibilisation a été proposée aux élèves d'une classe de lycée, dans le but d'apporter un éclairage sur le fonctionnement et des particularités d'un jeune de la classe avec TSA (à sa demande), sorti du SESSAD récemment,
- A la demande de la responsable de l'unité UAER d'Adoseine, des membres des équipes du SESSAD Petit Prince et de l'unité TSA ont rencontré l'équipe dans le but d'explicitier les missions des deux unités et les spécificités du public auquel elles s'adressent. Ce temps de présentation a ensuite donné lieu à des échanges individuels entre professionnels pour apporter la meilleure aide possible aux parents accompagnés par l'UAER.

Le développement de la compétence diagnostique

Depuis septembre 2021, le CFT a développé sa compétence en matière de diagnostic TND. Une psychologue du SESSAD est désormais formée à la passation des tests standardisés, souvent

⁴⁰ DSDEN : Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

nécessaires pour confirmer ou invalider le diagnostic de TSA pour les enfants dont les manifestations et le tableau clinique ne permettent pas un diagnostic éclairé et évident.

Avant sa formation et encore désormais lorsqu'elle n'est pas en mesure d'assurer la passation des tests (lorsqu'elle est la psychologue du jeune en question par exemple), le PDRA vient apporter son concours en la personne d'une psychologue formée à l'ADOS. Par ailleurs, afin de maintenir ses connaissances en la matière, la psychologue du SESSAD collabore avec la psychologue du PDRA pour observer la passation de tests et coter conjointement des bilans. Elle participe également à des temps de travail au CRANSE.

Le médecin du service supervise et participe aux étapes du diagnostic en collaboration avec la psychologue du SESSAD. En 2022, 2 enfants de l'unité TSLA et un enfant du SESSAD ont pu bénéficier de ces évaluations. Le SESSAD a par ailleurs participé au diagnostic d'un enfant par le CRANSE. Ces 4 évaluations ont donné lieu à 4 confirmations du diagnostic de TSA.

Les étapes diagnostiques sont les suivantes :

- ADI-R qui consiste en un entretien de 2h environ avec les parents permettant de recueillir les éléments du développement précoce de l'enfant,
- ADOS : test standardisé qui consiste en une consultation d'évaluation de l'enfant en matière de théorie de l'esprit, de compétences communicationnelles...,
- La psychologue recueille les évaluations nécessaires à l'éclairage du fonctionnement de l'enfant et de la résurgence de ses troubles au quotidien. Des temps d'observation à domicile ou en classe peuvent être nécessaires,
- Synthèse : un temps d'échange de 30 minutes à 1h est ensuite nécessaire pour partager les éléments ainsi recueillis avec l'équipe et affiner les éléments complémentaires permettant d'établir finement le diagnostic,
- Restitution : un rendez-vous d'1h30 environ est planifié entre le médecin psychiatre, la psychologue et les parents afin de les informer du diagnostic établi et de penser avec eux la suite du parcours de soin et d'accompagnement de leur enfant.

B. L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille

1. La prise en charge pluridisciplinaire

Les accompagnements et prises en soin

Avec l'accord de la famille, les professionnels du SESSAD travaillent entre eux selon la notion du secret partagé : ils échangent des informations afin d'assurer la continuité et la cohérence des accompagnements proposés. Le contenu des informations transmis aux partenaires (établissement scolaire, accueil de loisir...) est quant à lui déterminé avec la famille.

En fonction des axes définis dans le PAP de l'enfant, l'organisation des prises en soin de l'enfant est déterminée. Celle-ci va donc varier complètement d'un l'enfant à l'autre, l'accompagnement est totalement individualisé, tant dans le type d'intervention que dans leur rythme et contenu. Sur les 35 enfants accompagnés par le SESSAD Petit Prince en accompagnement global, les accompagnements se sont répartis comme suit :

De janvier à juillet 2022 :

- 7 enfants ont été accompagnés dans tous les domaines d'intervention du SESSAD à savoir : accompagnement éducatif, suivi psychologique (en individuel ou en famille), psychomotricité, ergothérapie et orthophonie (par le biais du conventionnement),
- 19 enfants ont bénéficié de 4 types de prestations sur les 5,
- 7 ont été suivis dans 3 de ces disciplines,
- 2 ont bénéficié de 2 types de suivis.

De septembre à décembre 2022 :

- 3 enfants sont accompagnés dans tous les domaines d'intervention du SESSAD à savoir : accompagnement éducatif, suivi psychologique (en individuel ou en famille), psychomotricité, ergothérapie et orthophonie (par le biais du conventionnement),
- 13 enfants bénéficient de 4 types de prestations sur les 5,
- 8 sont suivis dans 3 de ces disciplines,
- 11 bénéficient de 2 types de suivis. Ces jeunes sont ceux amenés à quitter le SESSAD prochainement et dont les temps de prises en soin sont amenés à diminuer ou à être relayés progressivement par le droit commun ; ou les enfants admis en septembre 2022 et dont l'évaluation des besoins démarre.

➤ Suivis et entretiens éducatifs

Un éducateur est nommé référent de la situation de chacun des enfants accompagnés par le SESSAD Petit Prince (5 ETP). Ils sont les interlocuteurs privilégiés de tous les acteurs qui gravitent autour de l'enfant (équipe pluridisciplinaire, partenaires, familles). Leur mission se décompose en deux axes majeurs. D'une part, ils coordonnent le parcours de soin des enfants, tout en favorisant leur inclusion dans leur environnement proche (scolaire, loisir, soins,...). D'autre part, ils effectuent un travail éducatif directement auprès de l'enfant, en lui apportant une aide dans ses relations sociales et familiales, ainsi que dans sa scolarité. Ils veillent à ce que l'enfant soit acteur de son parcours en l'accompagnant dans son autonomie et en valorisant ses compétences.

Les entretiens éducatifs réguliers se sont déclinés comme suit en 2022 (hors interventions en binôme pluridisciplinaire) :

	De janvier à juillet	De Septembre à Décembre
Suivi hebdomadaire	22	23
Suivi bimensuel	2	2
Suivi ponctuel ou à la demande	3	4
Accompagnement hebdomadaire aux séances en orthophonie	9	9

Les éducateurs participent par ailleurs à toutes les instances de réunion concernant l'enfant et sont chargés d'y représenter les membres de l'équipe qui ne peuvent y participer et de retransmettre les informations recueillies à l'équipe et/ou à la famille et à l'enfant. Ils sont également garants du maintien et du renouvellement des droits des enfants, à travers l'aide aux familles à la constitution des dossiers MDPH.

Il est à noter que deux éducateurs ont quitté l'équipe au cours de l'année 2022. Pour l'une d'entre eux, le temps de recrutement a nécessité que les autres professionnels de l'équipe se répartissent les références et assurent, autant que possible, les accompagnements des enfants concernés. En septembre, puis en décembre, deux nouveaux professionnels éducatifs ont ainsi rejoint l'équipe.

➤ Suivis et entretiens psychologiques

Les psychologues favorisent le soutien psychologique et l'équilibre psychique de l'enfant. Elles assurent le suivi du développement des différentes sphères du développement de l'enfant (cognitif, langagier, socio-affectif), réalisent l'évaluation du fonctionnement psychique de l'enfant et assurent une veille de son bien-être psychique. Elles soutiennent et informent l'entourage sur l'âge de développement de l'enfant et ses spécificités individuelles, valorisent les compétences parentales et de l'enfant.

Une psychologue (mi-temps) a quitté l'équipe fin juillet 2022. C'est une professionnelle de l'équipe, jusqu'alors à 0,3 ETP qui la remplace (1,80 ETP réparti entre 2 psychologues). Les suivis psychologiques 2022 :

	De janvier à juillet	De Septembre à Décembre
Suivi hebdomadaire	8	7
Suivi bimensuel	15	11
Suivi ponctuel ou à la demande	8	11

En 2022, les deux psychologues actuellement en poste ont réalisé 7 bilans (WISC-V et TEA-Ch) Aux séances réservées aux bilans s'ajoutent toujours un temps de cotation, de rédaction, de restitution au jeune, à la famille et à l'équipe.

➤ Suivi en ergothérapie

L'ergothérapeute du SESSAD Petit Prince y exerce ses missions à mi-temps. Elle analyse les besoins, les habitudes de vie, les facteurs environnementaux et les situations de handicap des enfants accompagnés. A travers son évaluation, elle détermine les axes de travail, en lien direct avec les souhaits et attentes des enfants. Elle conçoit et préconise les aides techniques permettant l'autonomie de l'enfant dans les actes de la vie quotidienne et l'aménagement adapté de son environnement. Elle accompagne l'enfant, les familles et les partenaires à comprendre l'impact des troubles dans la vie quotidienne et scolaire.

Au cours de l'année 2022, l'ergothérapeute du SESSAD Petit Prince a assuré des bilans, évaluations et/ou suivis de 20 enfants, représentant 109 séances :

	De janvier à juillet	De Septembre à Décembre
Suivi hebdomadaire	4	3
Suivi bimensuel	3	6

Les évaluations : Passation de 3 bilans en ergothérapie, 2 rencontres, 1 observation en atelier.

Les enfants accompagnés de façon bimensuelle le sont à défaut de temps suffisant en ergothérapie. De même, 4 enfants actuellement accompagnés par le SESSAD sont en attente pour un suivi régulier. Le nombre de bilans et évaluations réalisés ne reflètent pas non plus les besoins. Ceux-ci sont limités par manque de temps disponible, une liste d'attente de passation de bilans est donc constituée.

➤ Suivi en psychomotricité

Le psychomotricien du SESSAD Petit prince exerce ses missions à temps plein. Il est chargé d'élaborer un diagnostic psychomoteur et de réaliser en individuel ou en groupe des activités d'éducation psychomotrice, de prévention, d'éducation pour la santé, de rééducation, de réadaptation des fonctions psychomotrices et de thérapie psychocorporelle. Il favorise et soutient le bon développement psychomoteur, en stimulant et réduisant les compétences psychomotrices. A travers son action, il favorise un bon investissement psychocorporel. Il aide l'entourage, ainsi que l'équipe à mieux comprendre et percevoir le fonctionnement et les besoins de l'enfant.

Au cours de l'année 2022, le psychomotricien du SESSAD Petit Prince a assuré des bilans, évaluations et/ou suivis de 21 enfants, représentant 225 séances :

- 8 prises en soin hebdomadaires,
- 10 prises en soin bimensuelles,
- 10 bilans psychomoteurs représentant 20 heures de passation de tests, 30 heures d'écrits et de restitutions aux familles.

➤ Prestation sociale

L'assistante sociale exerce ses missions à mi-temps. Elle concourt à la réalisation des objectifs fixés dans le projet d'accompagnement personnalisé de l'enfant en mettant en place des actions de soutien adaptées. Elle veille à la sécurité de l'enfant dans son environnement familial en effectuant une évaluation de la dynamique sociale et familiale. Elle apporte à l'équipe des éléments de connaissance et de compréhension du fonctionnement familial.

Elle est par ailleurs le premier lien des familles avec le SESSAD Petit Prince, en étant chargée d'assurer les contacts avec toute personne qui souhaiterait inscrire son enfant en liste d'attente ou obtenir des informations et conseils sur le parcours de soin de son enfant. L'assistante sociale a également pour mission de veiller à la continuité du parcours de soin et au respect et au maintien des droits de la personne en situation de handicap, en soutenant la famille dans la constitution des dossiers de demande d'ouverture ou de renouvellement de droits. A ce titre, elle a réalisé 22 rendez-vous de constitution de dossiers MDPH avec les parents des enfants accompagnés, dont 3 en visite à domicile (7 SESSAD, 5 AESH, 3 ULIS, 4 IME/IMPRO, 1 transport adapté, 1 DITEP et 5 AEEH).

Hormis les dossiers MDPH, l'assistante sociale accompagne les familles dans leurs demandes de logement, de droits CAF, CPAM,...d'aides financières pour les vacances, et autres ouvertures et orientations de droit commun.

➤ Prestation médicale

Le médecin psychiatre du SESSAD Petit Prince est présent 1 demi-journée tous les 15 jours. Il assure le suivi pédopsychiatrique des usagers et coordonne le soin qui leur est dispensé. Il est l'interlocuteur privilégié des partenaires professionnels de soin et de santé. Il accueille, écoute, informe et conseille les usagers, les familles, les membres de l'équipe et les partenaires, à qui il apporte un appui et une expertise technique et médicale. Il assure l'évaluation des situations et participe aux investigations et diagnostics avec l'équipe pluridisciplinaire. Il prescrit les traitements médicaux et en assure la surveillance et le suivi.

Année	RDV jeunes	RDV familles	Synthèses/réunions staff/RDV professionnels/points de situation	VPA
2021	15	9	36	5
2022	20	15	23	13

En 2022, le médecin psychiatre prescrit et assure le suivi des traitements de 5 enfants accompagnés par le SESSAD. Il est par ailleurs chargé de réaliser les certificats médicaux pour les dossiers MDPH des enfants accompagnés (18 en 2022) et prescrit les prises en soin en

orthophonie (33 prescriptions de bilans et suivis en 2022). Le médecin psychiatre a également cordonné et/ou mené les étapes diagnostics TSA d'un enfant du SESSAD au cours de l'année 2022.

➤ **Le groupe d'habiletés sociales**

Les séances du groupe habiletés sociales du SESSAD Petit Prince mises en place en début d'année scolaire 2021-2022 se sont poursuivies jusqu'en juin 2022. Le groupe, initialement composé de 4 jeunes, ne l'était plus finalement que de 2 enfants sur les dernières séances, à défaut d'implication des enfants qui ont éprouvé des difficultés à se maintenir sur le long terme. Ces enfants sont porteurs d'un TDAH. Les besoins repérés se situent essentiellement dans les domaines de la communication, la compréhension des codes sociaux, la gestion des émotions, l'adaptation du comportement au contexte. Les séances d'une durée d'1h30 étaient co-animées par une éducatrice et une psychologue du SESSAD, qui n'étaient pas directement impliquées dans l'accompagnement quotidien de ces enfants. Elles ont eu lieu toutes les semaines en période scolaire de novembre 2021 à juin 2022. Plusieurs séances ont eu lieu en extérieur afin de mettre en pratique les éléments appris : achat à la boulangerie, au supermarché, savoir interpellé dans un magasin quand quelqu'un est perdu, aller au restaurant,... Trois réunions avec les parents ont été effectuées au cours de l'année dans le cadre du groupe, en amont de la mise en place du groupe, sans les enfants, en cours d'année, séance commune avec les enfants, à l'issue des séances, sans les enfants.

Malgré le besoin pour ces enfants, l'organisation de leur nouvel emploi du temps à la rentrée scolaire 2022/2023 n'a pas permis la poursuite du groupe.

➤ **Les actions collectives éducatives et thérapeutiques et les temps de vacances**

Régulièrement, les professionnels de l'équipe proposent des interventions en binômes pluridisciplinaires, quand cela permet de mieux répondre aux besoins des jeunes (psychomotricien- éducateur ; psychologue-éducateur, etc.). Pour 2022, les séances pluridisciplinaires ont pris la forme suivante :

- 5 co-interventions psychologue/éducateur,
- 1 Co-intervention orthophoniste/éducatrice : travail autour des habiletés sociales, afin de développer les compétences en matière de communication et de réciprocité,
- 2 Co-interventions ergothérapeute/éducatrice,
- 1 co-intervention ergothérapeute/psychomotricien,
- 1 co-intervention psychomotricien/psychologue : l'objectif était de travailler sur la communication verbale et corporelle.

A ces actions pluridisciplinaires régulières s'ajoutent les actions ponctuelles organisées sur les temps d'ouverture du SESSAD pendant les vacances scolaires. Durant ces périodes, la plupart

des prises en soin régulières sont suspendues pour que l'enfant puisse se reposer et bénéficier de temps éducatifs et/ou thérapeutiques sous des formes différentes, plus ludiques, en individuel ou en groupe. C'est aussi l'occasion pour les enfants et les familles de se rencontrer et de partager des temps avec les professionnels dans un cadre plus informel.

Ces temps sont encadrés par des binômes ou trinômes éducatifs ou pluridisciplinaires. La constitution des groupes et le choix des activités sont déterminés en équipe, selon les objectifs du PAP et en fonction des appétences et demandes des enfants.

En 2022, les activités organisées ont été les suivantes :

- Accrobranche : travailler la confiance en l'autre, les stratégies quand on est en difficulté, se surpasser,
- Les droops (journée Cheval) : apporter un mieux-être à une jeune fille présentant des tics et évaluer la pertinence de la médiation par l'animal dans son accompagnement,
- Activités nourrissage oiseaux à Clères : socialisation, interactions avec les autres, partage sur les centres d'intérêt...,
- Ateliers cuisine : évaluation des compétences en autonomie et d'adaptabilité, travail des praxies et de la motricité fine, travail des fonctions exécutives,
- Atelier Médiation animale,
- Sorties sportives, culturelles et adaptatives : Activité Footgolf, Biotropica, sortie en ville...

2. Les actions de prévention et d'éducation à la santé

L'essentiel des actions de suivi de soin est réalisé par la famille. Les éducateurs spécialisés référents du parcours de l'enfant et de leur accompagnement par le SESSAD, sont vigilants à ce sujet et apporte leur soutien aux familles si besoin. Tout professionnel du SESSAD, par son intervention dans le cadre des prises en soin dispensées, peut être amené à repérer un besoin, à en échanger avec la famille et à apporter son soutien si nécessaire.

Les professionnels sont régulièrement amenés à prendre des rendez-vous et/ou accompagner certains jeunes pour leur suivi médical du fait soit de l'indisponibilité des parents sur les créneaux de rendez-vous, soit des difficultés de la famille à assurer le suivi de santé de son enfant.

3. L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats

➤ Salon GPS DYS

Le SESSAD Petit prince a participé au salon organisé par l'association des GPS dys en octobre 2022 à Dieppe. Le SESSAD TSLA y participait chaque année mais le SESSAD TND n'avait pas encore pu s'y inscrire du fait des restrictions COVID. Ce Forum a pour but de faire connaître les structures sur le territoire pouvant accompagner des enfants avec des troubles « dys » et neuro-développementaux. Etablissements, professionnels du libéral viennent présenter leur travail aux parents et professionnels venus au forum. Cette année le TDAH était au cœur des conférences proposées : guidances parentales Barkley, Troubles Dys et TDAH, ainsi que la dyspraxie mais aussi la phobie scolaire et des témoignages des parcours de jeunes adultes ont été partagés. Lors de cette journée, l'équipe du SESSAD présente les actions qu'elle mène, les outils et jeux utilisés au quotidien dans l'accompagnement des enfants.

Le SESSAD a participé à d'autres actions et salons au cours de l'année 2022 : le Salon des parentalités, le réseau des sites qualifiants de l'IDS, vernissage de l'exposition des œuvres d'un jeune du SESSAD au CRANSE et participation au comité TSA, réseau des psychomotriciens de l'IDEFHI, le groupe des assistants sociaux des établissements spécialisés (GAGES).

➤ L'Education Nationale

Le partenaire essentiel et quotidien du SESSAD est l'Education Nationale. Par le biais des établissements scolaires tels que les écoles élémentaires, collèges, lycées, les dispositifs ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire), les SEGPA (Section d'Enseignement général et Professionnel Adapté), les lycées professionnels ou encore l'EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté), les membres de l'équipe pluridisciplinaire du SESSAD interviennent en étroite collaboration avec les équipes pédagogiques, les AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de handicap), les coordinateurs des dispositifs ULIS, les enseignants référents....

Des conventions sont établies pour chaque enfant accompagné par le SESSAD petit Prince, à chaque début d'année scolaire. Ces conventions fixent les conditions d'accompagnement du jeune, par le SESSAD, au sein même de l'établissement scolaire, et les modalités de collaboration et rythmes de rencontres entre partenaires au cours de l'année scolaire. Ces conventions sont co-signées par les familles. L'éducateur référent et la famille coopèrent avec les professeurs, les psychologues, les infirmières et assistantes sociales scolaires, les enseignants référents de secteur, les coordinateurs du Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé (PIAL), les AESH,...

➤ Les orthophonistes

Les orthophonistes libérales constituent également des partenaires essentiels du travail du SESSAD : 22 enfants et adolescents accompagnés bénéficiaient d'une prise en charge en orthophonie, au rythme minimum d'une séance hebdomadaire de janvier à juillet et 11 de septembre à décembre. Une convention est signée entre chaque orthophoniste et le SESSAD.

Il convient de noter la difficulté de mise en place des soins en orthophonie. Les listes d'attente de ces professionnels sont engorgées. Il faut généralement attendre de 2 à 3 ans pour qu'un enfant puisse bénéficier des soins dont il a besoin. De janvier à juin 2022, 5 enfants accompagnés par le SESSAD étaient en attente de suivi en orthophonie. Ils sont 9 depuis septembre 2022.

➤ Les autres SESSAD du territoire

Afin de fluidifier le parcours des enfants en attente d'accompagnement par un SESSAD et de leur apporter la réponse la plus adaptée possible les rencontres et contacts sont multiples tout au long de l'année avec les autres SESSAD du territoire, spécialisée dans les TND. Les partenaires privilégiés du SESSAD Petit Prince sont :

- Le dispositif inclusif de BF Skinner,
- Le SAIS du Centre Normandie Lorraine,
- Le SESSAD Beethoven,
- Le SESSAD des Riches de l'EPNAK,
- Le SESSAD Les deux rives de Sésame Autisme,
- Le SESSAD de l'ARRED.

➤ Principaux autres partenaires

L'action du SESSAD PETIT PRINCE s'articule en étroite collaboration avec d'autres partenaires :

- Les **CMP** et **CMPP** qui peuvent continuer à intervenir en amont ou en aval de l'accompagnement SESSAD pour assurer la continuité de parcours de l'enfant et assurer un suivi (principalement ceux de Maromme/Le Houlme, Canteleu, Oissel, Duclair, Mosaïque Rouen),
- Le **Centre Référence des Troubles du Langage et des Apprentissages (CRTLA)** pouvant diagnostiquer et orienter des enfants vers le SESSAD,
- Le **Centre Ressources Autisme Normandie Seine Eure (CRANSE)** pouvant diagnostiquer et orienter des enfants TSA vers le SESSAD. Le CRANSE peut également intervenir dans le domaine de la formation sur l'autisme,
- La **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)**, la cadre du service est régulièrement en lien avec la correspondante scolarisation pour la gestion des

- situations complexes et la gestion de la liste d'attente. De même les assistantes sociales du SESSAD et de la MDPH communiquent régulièrement dans l'intérêt des familles,
- Les **acteurs de Protection de l'Enfance**, dans le cadre des accompagnés partagés des enfants suivis à la fois par le SESSAD et sous couvert de mesure de prévention ou de protection (Les Nids, L'Elan, l'UAER de l'IDEFHI,...),
 - L'**Unité TSLA du CFT** par le partage d'expériences, de matériels. L'unité TSLA permet également de croiser les regards des enseignantes spécialisées pour les enfants suivis par le SESSAD. Par ailleurs, les professionnels se retrouvent régulièrement par discipline, de façon spontanée, pour croiser les regards et partager les bonnes pratiques (entre psychologues, entre psychomotriciens et entre ergothérapeutes principalement) ;
 - L'ITEP, l'IME et le PDRA de l'IDEFHI,
 - Les associations de parents et de soutien à la parentalité (GPS Dys-Fabalab...),
 - Les **Centres Médico-Sociaux**, collaboration conjointe dans l'optique d'évaluer et/ou d'améliorer les conditions de vie des familles (mise en place de TISF, d'aide aux devoirs, collaboration dans le cadre de mesure d'investigation...); (principalement ceux de Duclair, Yerville, Sotteville les Rouen, Petit Quevilly, Canteleu, Bihorel, Caudebec en Caux, Canteleu, Deville les Rouen et Darnetal) ;
 - Les dispositifs de Droit Commun (Missions Locales, l'AGEFIPH, l'Alternance Formation Emploi des Personnes Handicapées ALFEPH, CAF, CCAS...), ...

4. Les faits marquants :

Définition de l'identité, séminaire et rédaction du projet d'unité

Tout au long de l'année 2022 l'équipe du SESSAD a travaillé à l'écriture de son projet d'unité. Le plan défini et validé en équipe pluridisciplinaire a été réparti entre les membres de l'équipe. Chaque professionnel, au sein d'un binôme ou d'un trinôme, a rédigé une partie du projet. Cette rédaction a pris appui sur la réponse à un appel à projet auquel le SESSAD TND a répondu en novembre 2021 et qui a nécessité la mise en exergue et la rédaction des méthodes de travail de l'équipe et de ses grands principes d'accompagnement.

Dans le cadre de l'élaboration de ce projet et dans le but de définir précisément l'identité du SESSAD, l'équipe a participé à un séminaire de 2 jours les 11 et 12 avril 2022, organisé par la responsable du SESSAD, avec le concours de la chargée de communication de l'IDEFHI, du Fabalab (centre de la parentalité à Bihorel) et du CRANSE. Ce séminaire a permis d'offrir à l'équipe un espace collaboratif dont la finalité était de définir l'identité du SESSAD, ses missions spécifiques, les valeurs sur lesquelles elle fonde son action et de déterminer un nom adapté à la spécificité de son action et de son public.

Après une journée et demie de travail en commun et de définition de son identité, l'équipe du SESSAD choisi le nom de l'unité qui correspondait le mieux selon elle à ses missions, son public et à ses valeurs. Le petit prince d'Antoine de Saint-Exupéry s'est trouvé être le personnage et, par extension, le nom qui a permis à chaque membre de l'équipe de symboliser tous les éléments autour desquels les échanges se sont construits. Les familles et enfants concertés sur cette proposition d'appellation ont exprimé spontanément être en accord avec ce choix. Ainsi, quelques semaines après la fin du séminaire et en accord avec tous les membres du SESSAD, le nom de « SESSAD Petit Prince, spécialisé dans les TND » a été retenu.

Dans le cadre du changement d'identité du SESSAD Petit Prince, il était important de pouvoir y associer les enfants et les familles. Pour finaliser l'écriture de ce projet d'unité, deux ateliers de relecture ont eu lieu en juillet et en octobre 2022, en présence de l'équipe et de représentants des parents et des enfants accompagnés. De plus, l'idée d'une structure pérenne fabriquée par les enfants a été évoquée, afin de permettre à chaque enfant du SESSAD de s'approprier ce nouveau nom. Cette œuvre sera installée dans les locaux du SESSAD. Elle représentera « la planète SESSAD ». Cette structure se réalise par les enfants eux-mêmes, dans le cadre d'un projet éducatif et artistique visant à faire participer un maximum d'enfants accompagnés par le SESSAD, en tenant compte de leurs particularités sensorielles et attentionnelles. Chacun peut laisser libre court à son imagination en utilisant plusieurs techniques qui viennent s'insérer dans la structure. Les séances d'une heure se déroulent un mercredi sur deux (de novembre 2022 à avril 2023) au sein de la ferme des deux Lions de Canteleu. Elles sont animées par une plasticienne et les éducateurs référents des enfants. Chaque groupe peut visiter la ferme des deux lions et voir les artistes travailler sur des créations tels que des décors pour le théâtre ou des événements locaux (Viva cité, Saint Gorgon, festival Rush).

Afin d'acter et de communiquer sur cette nouvelle identité auprès de tous les partenaires du SESSAD Petit Prince, une inauguration a eu lieu en décembre 2022. Une inauguration à destination des enfants aura lieu courant juin 2023 en présence de leur famille pour finaliser ce projet.

Montée en compétences, formations des agents du SESSAD

La spécificité du SESSAD Petit Prince nécessite que l'équipe se spécifie continuellement et se forme en permanence, tant aux troubles spécifiques présentés par les enfants, qu'aux différentes techniques qui ont déjà fait leurs preuves ou innovantes en matière de TND.

Le recours aux connaissances en interne

L'équipe du SESSAD s'est vue octroyer des temps de sensibilisation aux troubles présentés par les enfants qu'elle accompagne :

- Une sensibilisation de 3h sur les TSLA, dispensées par l'équipe de l'unité TSLA (une orthophoniste, une enseignante, deux neuropsychologues, une psychomotricienne),

- Une sensibilisation TDAH/TCC dispensée par 4 professionnelles (2 éducatrices du SESSAD de l'ITEP Vallée de Seine, 1 psychologue et 1 éducatrice du SESSAD Petit Prince). Cette sensibilisation a également bénéficié aux services ambulatoires de l'ITEP,
- Une présentation par le psychomotricien, psychologue, ergothérapeute sur 2 demi-journées des tests et évaluations (tests psychomoteurs, en ergothérapie, tests de personnalité, projectifs, psychométriques, attentionnels...),
- Une journée de présentation des outils médiationnels utilisés par les membres de l'équipe : jeux de société, jeux sur les émotions...

Les formations collectives

- « L'intervention précoce auprès du jeune enfant autiste : une approche développementale ». Dans le cadre de son projet d'unité et conformément aux recommandations HAS, le SESSAD explore la possibilité de développement des actions en matière d'accompagnement précoce,
- TTAP (2 psychologues, une éducatrice et l'ergothérapeute de l'unité TSLA). Il s'agit d'un outil d'évaluation des compétences et du fonctionnement de la personne dans les tâches de travail, l'environnement professionnel et l'autonomie quotidienne,
- BARKLEY : Une éducatrice et une psychologue du SESSAD ont participé à une formation sur la guidance parentale BARKLEY qui s'adresse aux parents d'enfants avec TDAH.

Les formations individuelles (liste non exhaustive)

- Le psychomotricien : l'éducation thérapeutique en psychomotricité,
- L'assistante sociale : les situations familiales complexes : une approche de la médiation familiale ; l'accompagnement des familles concernées par l'autisme ; comprendre et apprivoiser les émotions ; restaurer l'estime de soi des publics accueillis et accompagnés,
- L'ergothérapeute : L'approche d'intégration sensorielle selon Ayres (éclairages sur la fonction de la sensorialité, le développement des différents sens, comment les particularités sensorielles influencent les capacités motrices, praxiques, exécutives, sur la rééducation et les aménagements possibles).

Activité et population accueillie

A. L'activité

1. Les habilitations

La capacité d'accompagnement du SAMSAH Truffaut 76 est de 37 places, réparties :

- 25 accompagnements TSA sur le territoire de Rouen et son arrondissement,
- 7 accompagnements TSA sur le territoire de Dieppe et son arrondissement,
- 5 accompagnements Handicap Rare (HR) sur tout le département seinomarin.

La gestion des effectifs se réalise de manière distincte entre les deux territoires, que ce soit au niveau de la plateforme ressources, la gestion de la liste d'attente ou des différents types d'accompagnements (ponctuels, globaux, HR).

	Nb de jour d'ouverture	Age	Au 01 janvier 2022
SAMSAH 76	365	Adultes	32 + 5
SAMSAH 27	365	Adultes	12

2. La file active : Le nombre d'adhérents suivis dans l'année

SAMSAH 76	2022					
	Effectif au 31/12/21	Entrée	Sortie	Mvt interne	Fin 2021	Effectif total au 31/12/22
Global Rouen	25	6	5			26
Ponctuel Rouen	5	0	4		1	0
HR	3	1	0			4
Global Dieppe	7	1	0		2	6
Ponctuel Dieppe	0	0	0			0

SAMSAH 27	2022					
	Effectif au 31/12/21	Entrée	Sortie	Mvt interne	Fin 2022	Effectif total au 31/12/22
Global	13	3	3			13
Ponctuel	3	1	3		0	1

Comme pour l'année précédente, 13adhérents ont bénéficié d'un accompagnement global par le SAMSAH Truffaut 27. En effet, un adhérent a suivi une formation universitaire hors département entre septembre 2021 et juin 2022. Son accompagnement a été allégé pendant

cette période de formation et a repris en novembre 2022. Le SAMSAH Truffaut 27 a donc accompagné 20 adultes (accompagnements globaux et ponctuels) en 2022, soit une file active de 1.66.

SAMSAH 76	Liste d'attente	
	Dieppe	Rouen
inscrits en 2022	2	20
total	13	76

Les plateformes ressources

En 2022, 43 personnes ont sollicité la plateforme ressources du SAMSAH Truffaut 76. 40 de ces personnes ont été rencontrées en entretien de plateforme au moins une fois par deux professionnels du SAMSAH. Sur ces 40 personnes, la moitié ont été inscrites sur la liste d'attente de Rouen et 2 sur la liste d'attente de Dieppe.

En moyenne, le délai d'obtention d'un RDV après le 1^{er} contact téléphonique est de 56 jours : délai de 1 mois maximum pour 13 personnes, délai entre 1.5 et 2 mois pour 15 personnes, délai entre 2.5 et 5 mois pour 12 personnes (nécessité de report du RDV initial lorsque les personnes sont indisponibles). Depuis septembre 2022, l'organisation des RDV de plateforme ressources est à la charge de la coordonnatrice du SAMSAH. Aussi, la gestion des plateformes ressources et notamment la répartition des RDV a été repensée pour alléger la charge de travail des 5 professionnels de la plateforme, tout en permettant aux personnes d'obtenir un RDV plus rapidement. Ainsi, entre septembre 2022 et décembre 2022, le délai d'obtention d'un RDV pour l'ensemble des personnes reçues est passé à 45 jours. Il s'agira donc pour l'année 2023 d'améliorer ces chiffres pour remplir l'objectif initialement prévu.

SAMSAH 27	Liste d'attente
inscrit en 2022	7
total	17

Sur l'année 2022, 23 personnes ont sollicité la plateforme ressource du SAMSAH Truffaut 27. 19 de ces personnes ont été rencontrées au moins une fois et 9 d'entre elles sont désormais inscrite sur la liste d'attente. Parmi les personnes ayant sollicité la plateforme ressource, 2 adultes ont bénéficié par le passé d'un accompagnement global par le SAMSAH. 2 autres personnes ont finalement été réorientées car l'accompagnement proposé par le SAMSAH ne correspondait pas à leur profil ni leurs besoins.

Au regard de l'ouverture des 12 places d'accompagnement du SAMSAH ADAPEI 27⁴¹ au 1er janvier 2022, le SAMSAH Truffaut 27 leur a transmis 11 situations d'adultes inscrits sur notre liste d'attente pour lesquelles la situation géographique de leur domicile correspondait au territoire d'intervention de l'ADAPEI 27. Ainsi, ces personnes ont pu bénéficier d'un accompagnement effectif plus rapide et sont sorties de la liste d'attente du SAMSAH Truffaut 27.

Au 31 décembre 2022, le nombre de personnes inscrites sur la liste d'attente du SAMSAH Truffaut 27 est de 17 personnes.

Outre les situations transmises au SAMSAH ADAPEI 27, 2 personnes sont également sorties de la liste d'attente en fin d'année 2022 : L'une bénéficie déjà d'un accompagnement par le SAMSAH La Ronce qui lui convient et l'autre s'est vu refuser une attribution de notification par la MDPH et n'est pas prête pour un accompagnement par un service tel que le nôtre.

Les premières personnes inscrites actuellement sur la liste d'attente sont connues de notre service depuis fin d'année 2020 et devraient pouvoir bénéficier d'un accompagnement au 1er semestre 2023. Ainsi, le temps d'attente pour la mise en place de leur accompagnement aura été d'un peu moins de 3 ans.

Sur l'année 2022, le délai d'obtention pour un RDV après le 1er contact téléphonique est en moyenne de 47 jours. Tout comme pour le SAMSAH Truffaut 76, l'objectif est de diminuer ce délai à 30 jours maximum pour l'année à venir.

B. Les mouvements

1. Les mouvements externes et internes

Le SAMSAH Truffaut 76 a procédé à :

- 10 admissions en accompagnement global,
- 7 sorties d'accompagnement global et 4 sorties d'accompagnement ponctuel.

L'ensemble des accompagnements globaux arrivés à terme en 2022 n'ont pas donné lieu à un accompagnement ponctuel. Aussi, un adhérent a signé son contrat au cours de l'année 2022 mais son accompagnement n'a jamais été rendu effectif et a souhaité mettre un terme à son contrat.

Sur l'année 2022, le SAMSAH Truffaut 27 a effectué :

- 3 admissions en accompagnement global et 1 admission en accompagnement ponctuel,
- 3 sorties d'accompagnement global et 3 sorties d'accompagnement ponctuel.

⁴¹ ADAPEI 27 : Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants en situation de handicap 27

Il est à noter que la seule admission en accompagnement ponctuel ne fait pas suite à un accompagnement global. Le SAMSAH a adapté sa procédure d'admission pour cette situation, au regard de sa demande unique très précise quant à son projet professionnel. Aucun accompagnement ponctuel n'a été proposé à la suite d'un accompagnement global cette année.

Beaucoup d'admissions et de sorties s'effectuent sur les mêmes périodes de l'année, ce qui engendre un surplus de travail. L'idée est donc d'anticiper davantage les mouvements à l'avenir pour fluidifier les entrées et sorties sur l'ensemble de l'année.

2. Le nombre de sorties par orientation

Concernant le SAMSAH Truffaut 76, sur les 11 sorties d'accompagnement global :

- 1 personne bénéficie d'une prise en charge en ATJ,
- 1 personne travaille en ESAT et bénéficie d'un accompagnement éducatif en libéral,
- 1 personne a été orientée vers un SAVS. Pour autant, l'accompagnement n'a pas été rendu effectif au regard du peu d'attentes exprimées,
- 1 personne bénéficie d'un suivi psychologique libéral et du maintien de ses suivis dans le cadre de sa scolarité,
- 1 personne bénéficie du dispositif DEA⁴² et d'un suivi éducatif libéral,
- 1 personne bénéficie d'un SAAD⁴³ et d'un suivi éducatif libéral,
- 1 personne travaille en entreprise adaptée et bénéficie d'un suivi par un Job Coach libéral,
- 1 personne a refusé toutes les préconisations proposées par le SAMSAH : mise en place d'un SAAD et d'un accompagnement ponctuel (pas d'adhésion de la personne).

Lorsqu'une fin d'accompagnement est envisagée, celle-ci est désormais systématiquement indiquée dans le PAP sous forme d'objectif à part entière. La fin d'accompagnement SAMSAH nécessite la mise en place de relais (orientation vers éducateur libéral, SAVS, SAAD, mise en place suivi psychologique...) qui doivent être travaillés sur les derniers mois d'accompagnement : rencontres avec les professionnels, tuilage par le biais de synthèses par exemple, sensibilisation des professionnels au TSA et aux particularités de la personne accompagnée, appui technique quant à la mise en place d'outils, d'aménagements, etc. Il est à noter un manque important de professionnels libéraux sur la région Dieppoise et le pays de Caux, ce qui ne facilite pas la mise en place de relais adaptés au SAMSAH. Sur les dispositifs d'emploi mis en place au bénéfice des adhérents, la principale difficulté réside dans le fait que l'accompagnement proposé n'est pas

⁴² DEA : Dispositif Emploi Accompagné

⁴³ SAAD : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

suffisamment soutenant et la prise en compte des particularités/difficultés des adultes TSA n'est que partielle. Le DEA peut s'avérer tout à fait adapté car il est plus contenant.

Concernant le SAMSAH Truffaut 27, sur les 3 sorties d'accompagnement global :

- 2 adultes orientés vers un accompagnement éducatif libéral. Pour autant, aucune démarche n'a pu aboutir au regard du reste à charge malgré les aides MDPH,
- 1 adulte ne souhaite plus d'accompagnement par un ESMS, considérant ne plus en avoir besoin et ayant les ressources nécessaires dans son environnement en cas de besoin.

Sur les 3 sorties d'accompagnements ponctuels effectués en 2022 :

- 2 personnes ont bénéficié d'un an d'accompagnement ponctuel suite à leur accompagnement global et pour finaliser leur projet. Une personne bénéficie désormais d'un accompagnement par un SAVS,
- 1 personne a bénéficié pendant plus de 5 ans d'un accompagnement ponctuel quant à son insertion scolaire et professionnelle. Elle est désormais accompagnée par Cap emploi, l'association « Nos Quartiers ont du talent » et un psychologue job coach libéral.

Le SAMSAH Truffaut 27 a à cœur de proposer des relais en cohérence avec le profil et le projet des personnes. Ainsi, sont pensés des relais tels que l'habitat inclusif, l'orientation vers les dispositifs de droit commun, l'accompagnement éducatif libéral, les SAVS, etc. Force est de constater qu'il y a toujours un manque important de relais post-SAMSAH : les services ne sont pas spécialisés dans l'accompagnement TSA et les personnes et leurs proche-aidants sont frileux à l'idée d'être accompagnés par des dispositifs non spécialisés ; beaucoup d'entre eux auraient aimé suivre nos préconisations d'orientation vers le libéral mais le coût financier est trop élevé.

Même si davantage de professionnels libéraux accompagnants des personnes TSA sont identifiés sur le territoire, le reste à charge (coût financier) pour les personnes reste trop important. Aussi nous craignons un abandon des accompagnements et donc un risque de rupture. Pour ceux qui ont la ressource suffisante, ils ré interpellent le SAMSAH par le biais de la plateforme.

De manière générale, la mise en place d'une PCH⁴⁴ Aide Humaine s'avère être un levier très intéressant dans le cadre d'une fin d'accompagnement par les SAMSAH. Cette aide financière est souvent nécessaire pour leur permettre de maintenir leurs acquis, étayer leurs compétences et leur permettre une vie suffisamment autonome.

⁴⁴ PCH : Prestation de Compensation du Handicap

C. Les personnes accueillies

1. Profil des personnes accueillies

Tous les adhérents accompagnés par les SAMSAH présentent des particularités cognitives, sensorielles, sociales et comportementales impactant de manière plus ou moins significative leur quotidien et leurs projets. Les plus fréquemment retrouvés sont :

- Des particularités cognitives : troubles des fonctions exécutives (initiative, planification, organisation, flexibilité mentale, ralentissement) et difficultés attentionnelles,
- Des particularités sensorielles : réactivité de légère à modérée au niveau de plusieurs modalités notamment auditive, visuelle, tactile, gustative, proprioceptive, vestibulaire. Certains peuvent également rencontrer des particularités au niveau de la thermoception et de la nociception (perception de la douleur) importants,
- Des particularités sociales et comportementales : ces adultes présentent des difficultés en ce qui concerne la théorie de l'esprit (la personne n'a pas conscience que les autres ont des pensées/croyances/ressentis différents de lui ainsi qu'une connaissance/vision du monde propre). Dès lors, la majorité des adhérents rencontrent des difficultés dans l'identification, la reconnaissance et la gestion des émotions et du comportement. Plus généralement nous notons des difficultés dans les interactions et les habiletés sociales.

La grande majorité des adultes accompagnés présente une ou plusieurs comorbidité(s) :

- Trouble psychiatrique avec fréquemment des troubles anxieux et/ou des troubles dépressifs, trouble bipolaire, trouble de la personnalité, addictions (jeux vidéo et écrans),
- Trouble neuro-développemental : TDAH, trouble spécifique des apprentissages, troubles de la communication, trouble développemental de la coordination, handicap intellectuel,
- Trouble du sommeil : endormissement, réveil nocturne, inversion du rythme,
- Maladies chroniques : épilepsie

Avec la nouvelle procédure Plateforme, nous essayons de repérer dès le premier RDV si des troubles psychologiques/psychiatriques sont au premier plan, afin de mettre en place des préconisations nécessaires avant l'accompagnement SAMSAH. Lorsque les adultes sont en cours d'accompagnement et qu'ils présentent des troubles psychiatriques, le contact régulier avec leur psychiatre ou la structure sanitaire (HDJ⁴⁵, CMP etc.) est très important. Dans ce contexte, en 2022 un temps trimestriel a été instauré par le SAMSAH Truffaut 76 avec le Dr HERVOCHON lors de notre réunion d'équipe afin d'échanger autour des situations communes.

⁴⁵ HDJ : Hôpital De Jour

SAMSAH 76	18 / 25 ans		26 / 35 ans		36 / 45 ans		46/55 ans	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Global	10	4	13	2	1	1		1
Ponctuel								

SAMSAH 76 - HR	18 / 25 ans	26 / 35 ans	36 / 45 ans	46 / 55 ans	56 et +
Homme	3				
Femme			1		

Le SAMSAH Truffaut 76 a accompagné 11 femmes pour 34 hommes en 2022. Deux personnes sont actuellement en démarche de transition identitaire (dont 1 qui a indiqué sa démarche de transition identitaire à la fin de son accompagnement, sans en avoir parlé pendant son suivi).

Dans la majorité des situations, les adultes accompagnés ont bénéficié d'un diagnostic TSA par l'équipe du CRANSE, et nous constatons un développement des diagnostics par des professionnels libéraux (principalement par le Dr HERVOCHON). La majorité des diagnostics réalisés sont encore tardifs (adolescence, âge adulte) mais quelques situations ont été orientées vers le SAMSAH par des SESSAD notamment. Dans le cadre de prises en charge précoces en SESSAD TND, l'équipe du SAMSAH constate un travail d'accompagnement facilité car les prérequis ont déjà été travaillés. Nous faisons le même constat quand les adultes accompagnés ont déjà un parcours de soin établi et qu'un travail a été mené quant à l'Insight (connaissance de soi et de ses particularités de fonctionnement).

Sur l'ensemble des personnes accompagnées, nous notons la présence d'une ou plusieurs comorbidités mais aussi certaines maladies rares (neurofibromatose, syndrome KBG, trouble visuel, mutation du gène TBR1). Aussi, nous ne pouvons plus parler systématiquement d'autisme de haut niveau concernant les personnes accompagnées. De plus, l'intrication de TND nous oblige à prendre en compte l'impact de leurs troubles dans leur vie quotidienne, au-delà de leur TSA et leurs particularités de fonctionnement. Lorsque les comorbidités sont prégnantes, il est difficile de mettre en place un accompagnement effectif et de qualité.

Sur les 4 accompagnements réalisés dans le cadre du Handicap Rare :

- 1 personne présente un TSA, une schizophrénie, une rétinopathie, et est dans une période de transition identitaire,
- 1 personne présente un TSA, un trouble visuel et une dyspraxie,
- 1 personne présente un syndrome de Pierre Robin et un syndrome de Franceschetti,
- 1 personne présente un syndrome de Dravet.

Sur l'ensemble des personnes accompagnées en 2022 :

- 8 personnes ont bénéficié d'une prise en charge en HDJ,
- 3 personnes ont bénéficié d'un suivi en CMP,
- 18 personnes ont bénéficié d'un suivi par un psychiatre libéral,
- 11 personnes ont bénéficié d'un suivi par un psychologue libéral et les suivis libéraux ont tous été maintenus pour les personnes dont l'accompagnement a pris fin en 2022,
- D'autres adhérents ont bénéficié de suivis psychologiques au CHS du Rouvray ou à l'hôpital de Dieppe.

SAMSAH 27	18 / 25 ans		26 / 35 ans		+ de 50 ans	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Global	11	2	2		1	
Ponctuel	1	1		1		

Même hétérogénéité dans les profils des personnes accompagnées par le SAMSAH 27 avec une importante intrication de TND et de comorbidités psychiatriques. Leur mauvaise connaissance globale du TSA et de leurs particularités de fonctionnement, ainsi qu'un manque de fréquence dans l'observance de leurs traitements compliquent l'accompagnement.

Les personnes orientées vers le SAMSAH sont essentiellement adressées par le CRANSE suite au diagnostic ou à réception de leur notification MDPH ou encore par les partenaires du droit commun (Cap Emploi notamment). Dans la majorité des situations, le premier contact est effectué par les proches-aidants, le contact téléphonique étant trop compliqué pour les adultes concernés.

2. La situation familiale et les liens parentaux

Sur l'ensemble des personnes accompagnées par le SAMSAH Truffaut 76 :

- 12 adhérents vivent en autonomie,
- 25 adhérents vivent chez leurs parents ou grands-parents.

Nous constatons de manière générale que lorsque les personnes vivent seules dans leur logement, cela facilite l'accompagnement vers l'autonomie. En effet, au domicile familial, les habitudes ancrées et le manque de sollicitation des personnes par leurs proches-aidants ont pour effet que le travail d'accompagnement vers une autonomie prend plus de temps.

Plusieurs adhérents souhaitent être accompagnés dans un projet de logement autonome. Pour ce faire, les professionnels doivent pouvoir évaluer la faisabilité d'un tel projet par le biais de mises en situations et d'expériences de vie en autonomie. Aussi, il est fréquent que les adhérents doivent louer des logements (en airbnb par exemple) pour faire ces périodes « test ». Mais cela représente un coût financier et tous ne pourront pas bénéficier de ces périodes

d'essai. De fait, la piste d'un appartement tremplin mis à disposition des adhérents pour étudier la faisabilité d'un projet de logement autonome apparaît nécessaire dans un futur proche.

Dans la majorité des situations, les parents des adhérents sont épuisés et se disent soulagés de passer le relai. Ils ont besoin d'un appui et ont une méconnaissance du fonctionnement TSA de leur enfant. De fait, les professionnels du SAMSAH sont amenés régulièrement à proposer des actions de guidance parentale. Malheureusement, certains parents ne se saisissent d'aucun conseil/rdv/outil proposé, malgré les difficultés rencontrées avec leur enfant.

3 adhérents accompagnés par le SAMSAH Truffaut 76 sont parents. Pour deux d'entre eux, ils ne vivent pas avec leurs enfants au regard de leur situation (difficulté éducative avec placement/séparation du couple parental sans la garde). Pour ces adhérents, il est nécessaire de prendre également en compte leur situation familiale et d'établir des liens de collaboration avec les services de l'ASE, les services d'AEMO ou encore les tribunaux d'instance.

Sur les 13 personnes accompagnées par le SAMSAH Truffaut 27 en 2022, 8 adultes ont leur propre **logement autonome**. Parmi ces 8 personnes :

- Un jeune adulte a intégré son propre logement avec l'appui du SAMSAH et la mise en place d'un plan de soutien au logement, la mise en place d'un service d'aide à domicile, et la réalisation de démarches en lien avec une demande de mesure de protection judiciaire.
- Un adhérent a réintégré son propre logement après une longue période vécue au domicile parental (suite à hospitalisation). Le SAMSAH a adapté et personnalisé l'accompagnement durant toute cette période. Ainsi, des tests en logement inclusif ont pu être effectués, permettant au jeune homme de mûrir sa réflexion quant au logement le plus adapté à son projet.
- Un jeune homme a vécu en logement autonome en dehors du département tout au long de son cursus scolaire. Durant cette année particulière, le SAMSAH a allégé son accompagnement et est resté ressource auprès de l'éducateur libéral qui le suivait. Sur l'été 2022, le jeune homme a réintégré le domicile parental.
- Un adhérent vit en résidence jeunes travailleurs et bénéficie du dispositif logement inclusif mis en place au sein de cette résidence depuis octobre 2022.

4 adhérents accompagnés vivent au domicile parental et n'ont pas de souhait immédiat de logement autonome. Le SAMSAH Truffaut 27 a développé le partenariat avec un logement inclusif sur le territoire de l'Eure permettant ainsi aux personnes accompagnées d'effectuer des périodes test où peuvent être évaluées plus en profondeur les compétences mais aussi les attendus d'une vie en autonomie. Ceci peut également avoir un effet rassurant auprès des proches aidants qui mesurent plus concrètement les compétences de leur enfant.

3. La situation géographique et les transports

SAMSAH 76

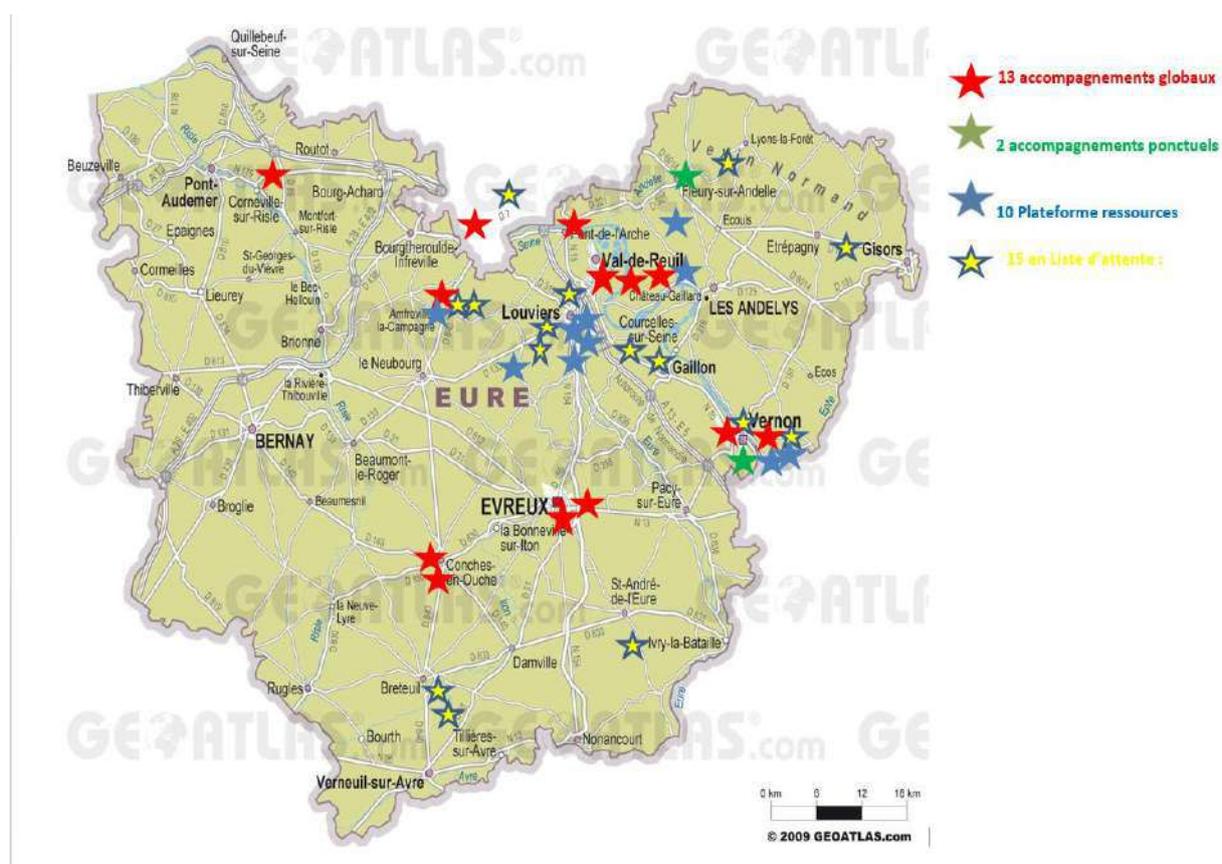
Transport en commun	Véhicule personnel	Déplacement en taxi ou avec les parents
25	19	7

Nous constatons une inégalité territoriale notamment pour les zones rurales. Pour certains adhérents, l'éloignement géographique du domicile demande une demi-journée voir une journée de déplacement pour un professionnel, ce qui a pour conséquence une moins grande fréquence d'intervention et/ou un panel de professionnels (spécialités) disponibles pour l'accompagnement moins important. Pour certaines situations le temps de transport nécessaire est d'au moins 3 heures, ce qui rend impossible l'intervention plus d'une fois par semaine. Pour ces adhérents, l'accompagnement mis en place est lent et les objectifs difficilement atteignables dans le temps imparti. Aussi, ces personnes sont éloignées de certains dispositifs et ne peuvent pas bénéficier des groupes proposés au SAMSAH (théâtre, bien être, habiletés sociales, groupe socialisation).

Pour les 7 personnes en taxi ou à la charge parentale, les déplacements sont difficiles du fait de leur handicap et/ou de leur secteur géographique d'habitation. Pour les adhérents qui se déplacent en véhicule personnel, l'équipe du SAMSAH Truffaut 76 s'interroge également quant à la mise en place des vignettes Crit'air sur la métropole Rouennaise qui risque de pénaliser les personnes qui n'ont pas les moyens d'acheter un véhicule plus récent, moins polluant et qui ne pourront donc plus venir en voiture jusqu'au SAMSAH. Au regard de ces constats, les professionnels du SAMSAH Truffaut 76 s'interrogent sur la mise en place d'antennes sur les secteurs du Pays de Caux et de Dieppe (car dépendants de l'UTAS et du CMS avec obligation de réserver des salles et des disponibilités de salles réduites).

SAMSAH 27

	2022
Ande	1
Bois Guillaume (déménagement)	1
Bourneville Sainte Croix	1
Caudebec les Elbeuf	1
Conches en Ouche	3
Elbeuf	1
Evreux	1
Gasny	1
La Saussaye	1
Le Thuit Signol	1
Le Vaudreuil	1
Pont de l'Arche	1
Tosny	1
Val de reuil	2
Vernon	2



Sur les 13 personnes accompagnées par le SAMSAH Truffaut 27 :

- 6 ont le permis de conduire et leur propre véhicule,
- 2 sont en cours d'apprentissage de la conduite, dont 1 en auto-école sociale à Louviers,

- 1 est en attente d'une évaluation avec un neuropsychologue pour effectuer un test sur le simulateur de conduite de la Musse (mais le délai d'attente est très long).

Transport en commun	Véhicule personnel	Déplacement en taxi ou avec les parents
4	6	3

La mobilité reste un axe important dans les accompagnements des personnes. Cependant, bien que désireuses d'obtenir le permis de conduire, pour certaines, les difficultés inhérentes au TSA (telles qu'un déficit des fonctions exécutives) ou bien les comorbidités associées (ex : trouble anxieux généralisé, épilepsie...) restent un frein majeur à l'obtention du permis de conduire ou l'utilisation des transports en communs. De plus, il est important de rappeler que certaines campagnes ne sont pas desservies ou très peu par les transports en communs.

4. Les mesures de placement et de protection

Sur l'ensemble des personnes accompagnées en 2022 par le SAMSAH Truffaut 76 :

- 3 personnes bénéficient d'une mesure de curatelle (dont 1 gérée par la famille, 1 par un mandataire libéral et 1 par un organisme),
- 3 personnes bénéficient d'une curatelle renforcée (dont 2 gérées par un mandataire libéral et 1 gérée par la famille),
- 2 personnes bénéficient d'une mesure de tutelle assurée par la famille.

Pour les adhérents accompagnés qui ne bénéficient d'aucune mesure, force est de constater que la majorité ne gère pas de façon autonome l'administratif et le budget. Ces domaines restent principalement à la charge des proches-aidants.

En ce qui concerne le SAMSAH Truffaut 27 :

- 4 adhérents avaient déjà une mesure avant l'entrée au SAMSAH (2 Habilitations Familiales, 1 curatelle simple et 1 curatelle renforcée),
- 1 mesure a été mise en place pendant l'accompagnement (1 curatelle renforcée),
- 3 demandes de mises sous protection sont en cours (dont 1 est un changement de la mesure à la demande de l'adhérent, et 2 sur proposition du SAMSAH).

En 2022, la CESF du SAMSAH Truffaut 27 a priorisé les trois objectifs suivants :

- Un travail autour de supports en Facile à Comprendre pour outiller les proches aidants et les adhérents sur la compréhension des différentes mesures de protections,
- Une planification automatique de moyens concrets autour de la présentation, l'explication et l'orientation des divers dispositifs de droits communs et des mesures de protection dans les projets d'accompagnement personnalisé,

- Un accompagnement sur la participation de l'adhérent à la mise en œuvre de sa mesure, le partage de ressources et la communication avec les mandataires.

Les limitations rencontrées en 2022 :

- L'Orientation des familles vers le service de Soutien aux Tuteurs Familiaux (STF). En effet, les proches aidants et les adhérents ont plus de facilité à se tourner vers la CESF pour obtenir des informations générales sur les moyens juridiques de protection de la personne, et les droits et obligations du tuteur. De plus, il n'est pas évident pour eux de se déplacer aisément aux permanences proposés par le STF et ils affirment être plus en confiance pour parler de leur situation, et expliquer ce qu'ils ont pu entendre en amont sur leurs inquiétudes concernant les mandataires,
- Faire tiers entre les familles et le juge des tutelles Pour exemple : 1 mesure a été mise en place mais les préconisations de la CESF lors de la rencontre avec le mandataire n'ont pas été suivies (a été acté un organisme tutélaire au lieu d'un mandataire privé alors que la communication est difficile, un jugement de curatelle renforcée au lieu d'une curatelle aménagée alors que l'adhérent avait certaines capacités, et une co-curatelle parentale validée alors qu'il existe des conflits entre les parents),
- Le délai de mise en œuvre entre l'explication des mesures jusqu'à la mise en place de celles-ci. La temporalité pour la mise en place effective d'une mesure est longue (6 mois voire plus), de fait les adhérents ont parfois acquis certaines compétences et les familles trouvent d'autres ressources. Ce qui peut entraîner des questionnements et des réticences des proches-aidants, même si dans l'ensemble les adhérents et les proches-aidants sont en accord avec la mise en place d'une mesure.

Les perspectives de 2023 sont :

- De proposer une rencontre thématique entre le Service des Tuteurs Familiaux et les adhérents/proches aidants de la file active du SAMSAH, pour une assistance technique sur des questionnements précis sur les mesures de protection et du quotidien,
- D'analyser l'impact des mesures de protection qui seront mis en place en 2023, pendant l'accompagnement SAMSAH, afin de mieux appréhender les responsabilités et les missions entre le mandataire et la CESF,
- De rechercher d'autres relais/dispositifs, et étendre le réseau.

Concernant les proches aidants, il en ressort une assez bonne compréhension des mesures de protection, des difficultés à accepter que leur enfant pourrait perdre une certaine autonomie acquise (ne plus faire de virements seul par exemple) et que la gestion financière soit effectuée par une autre personne qu'eux. Concernant les adhérents, certains sont d'accord pour avoir une aide extérieure, mais ils évoquent la crainte de ne pas avoir d'interlocuteur rapidement face à des imprévus financiers ou administratifs ou du quotidien. De même pour la majorité d'entre

eux, ils ont des questionnements sur le rôle du mandataire et une minorité n'en perçoit pas encore réellement de sens, puisque leurs parents ont toujours géré leur budget et leurs démarches administratives.

5. Situation professionnelle et/ou étudiante

SAMSAH Truffaut 76

	Accompagnement global	Accompagnement ponctuel	Handicap Rare
Etudes	4		
Formation Alternance	1		1
Milieu protégé	3		
Milieu ordinaire	26	1	1
En emploi CDI	5		
En emploi CDD	1		
Sans emploi	16		

La majorité des personnes accompagnées en global en 2022 sont ou ont le souhait de travailler en milieu ordinaire. Sur 29 personnes ayant bénéficié de l'intervention d'un Job Coach :

- 5 personnes étaient en CDI à leur arrivée au SAMSAH mais rencontraient des difficultés liées aux TSA. Le Job Coach est intervenu pour l'adaptation du poste et expliquer le fonctionnement de la personne accompagnée afin de maintenir dans l'emploi,
- 1 personne était en CDD mais en arrêt de contrat, sans renouvellement,
- 16 personnes étaient sans emploi et souhaitaient s'orienter vers un emploi en milieu ordinaire. 8 de ces personnes seulement ont pu bénéficier d'expérimentations mais leur projet n'a pu aboutir principalement dû à leur profil TSA ou des comorbidités adjacentes. 5 autres personnes souhaitaient s'orienter vers le milieu ordinaire sans avoir expérimenté. 3 personnes n'ont pas vraiment de projet professionnel (priorités données au soin et à la socialisation pour le moment, évaluation job coach réalisée),
- Les 4 personnes en études souhaitent également travailler en milieu ordinaire,
- 1 personne est en formation en alternance dans une entreprise en milieu ordinaire,
- 1 personne suivie dans le cadre du handicap rare est en formation en alternance en milieu ordinaire, après plusieurs années d'accompagnement SAMSAH et job coach,
- 1 personne accompagnée de manière ponctuelle est en recherche d'emploi après plusieurs PMSMP⁴⁶ en milieu ordinaire validées,
- 3 adhérents travaillent en milieu protégé : 2 en emploi ESAT et 1 autre qui, après exploration et quelques MISPE, est en attente pour un ESAT.

Dans la majorité des situations, l'orientation professionnelle vers le milieu ordinaire est demandé par les adhérents mais la plupart sont sans emploi ou connaissent échecs sur échecs avant le

⁴⁶ PMSMP : Périodes de mise en situation en milieu professionnel

SAMSAH car non accompagnés, mal préparés au niveau des prérequis ou avec un projet professionnel mal exploré.

	Explorama Matching	Mission locale	Pôle Emploi	Cap Emploi	Sans dispositif	Suivi Job Coach
Etudes générales	1				3	3
Formation professionnelle					2	2
Recherche emploi et stages	1	3		2		6
En emploi					7	6
Bénévolat	1				1	2
Sans emploi avec projet pro	2		1			2
Sans emploi sans projet pro		1	1	1	7	

En 2022, sur 10 adhérents sans emploi et sans projet, 7 adhérents sont sans dispositifs de droit commun. Ce sont des nouveaux arrivants, le Job Coach n'est intervenu que pour leur évaluation et le projet professionnel n'est pas une priorité dans leur accompagnement. Les 3 adhérents sans emploi et sans projet qui sont en dispositif, ont eu une évaluation job coach, ont connu l'emploi mais les priorités sont données au soin ou à la socialisation.

3 adhérents ont bénéficié d'un Explorama : 2 étaient sans projet professionnel et 1 personne en études mais qui avait besoin de préciser un domaine pour changer de voie. Sur les 2 personnes sans projet, après les séances d'Explorama, une personne veut construire un projet professionnel pour aller vers l'emploi et une personne diplômée souhaite aller vers le bénévolat pour commencer sans pression psychologique.

Le Job Coach intervient à toutes les étapes du projet professionnel, également en amont lors des études (stages, fin études orientation). Dans les 2 situations en formation professionnelle, il intervient en sensibilisation, est un traducteur TSA pour les pairs, le corps professoral, les collègues et la hiérarchie (il ne doit aucunement rentrer dans des conflits existants entre salariés et hiérarchies mais trouver une solution partenariale pour la gestion de crise ou un médiateur le cas échéant). Il intervient pour lever les freins en cours comme en stage, afin d'adapter le poste et l'environnement. Il agit en équipe selon les difficultés (psychologue, neuropsychologue, ergothérapeute) et fait le suivi avec l'éducateur référent.

Lors des stages ou recherches d'emploi, il intervient pour 5 personnes en partenariat de droit commun pour le suivi, il élabore des scénarii sociaux pour entraîner aux entretiens, notamment sur la présentation du TSA, il sensibilise les équipes des dispositifs, des stages et différentes entreprises afin de faciliter le stage ou l'embauche par la suite. Il fait des points réguliers en partenariat. Quand tout est mis en place, l'éducateur peut prendre le relais pour certains suivis et accompagnements et revient vers le Job Coach en cas de problèmes.

Dans le cadre de ces situations, le Job Coach peut également intervenir en binôme avec l'ergothérapeute, le psychologue et/ou la neuropsychologue. Il intervient également au travers de sensibilisation dans la communication et le maintien de bonnes relations au travail. Avec l'adhérent, il peut travailler les habiletés socio-professionnelles qui font défaut.

Grâce à sa formation à divers outils et méthodes (Explorama, Matching, entretiens menés en ADVP⁴⁷ etc...), retravaillés et adaptés aux personnes TSA, le Job Coach permet à la personne d'activer une construction de projet professionnel plus en adéquation avec son profil, et grâce à l'équipe pluridisciplinaire (psychologue, ergothérapeute, éducateur, assistante sociale, CESF, infirmière) pour lever les freins. Cette année, le Job Coach a participé à des webinaires et des forums, pour être au plus près de la réalité du terrain et toujours dans l'idée de fluidifier le parcours d'insertion. Le maillage avec les partenaires et la connaissance des dispositifs de l'emploi permettent d'agir plus facilement pour l'accès aux stages, à l'emploi ou au maintien. Le travail du job coach en 2022 s'est aussi beaucoup axé sur la sensibilisation en amont lors de maillage avec différents partenaires mais également lors de parcours professionnels :

	Sensibilisation spécifique	Sensibilisation générale	Présentation SAMSAH
Etudes générales		1	
Formation professionnelle	3	1	
Recherche emploi/stages	4	3	
Maintien en emploi	5	3	
Bénévolat	1		
Partenariat		2	7
Sans emploi	16		

La présentation du SAMSAH permet une meilleure visibilité sur le département 76, avec pour objectif de développer un partenariat plus efficace permettant la fluidité des parcours des adhérents. Certaines rencontres ont été décisives dans la réflexion d'accompagnement des parcours professionnels ou comment améliorer le Job Coaching pour une meilleure efficacité. 1 fois par trimestre une rencontre a été effectuée avec la chargée de mission DPA de l'IDFHI, le

⁴⁷ ADVP : Activation du Développement Vocationnel et Personnel

CSE du SAMSAH et les Job Coach. Cela a permis l'élaboration d'une convention avec les missions locales, une avancée sur les outils et les formations nécessaires (ASWII, TTAP).

En 2022, nous nous sommes rapprochés du dispositif DEA pour la sortie du SAMSAH de certains adhérents qui sont dans un parcours professionnel déjà construit mais toujours instable car encore au niveau de la recherche d'emploi (3 adhérents sont en attentes de ce dispositif). La plupart du temps, la personne sera également accompagnée d'un éducateur en libéral. La seule solution existante actuellement à la sortie du SAMSAH est de faire appel aux dispositifs de droit commun. Aussi, le DEA peut s'appuyer sur l'expertise du Job Coach du SAMSAH.

En 2022, le Job Coach a également effectué 5 rdv plateformes et échanges pour des conseils en matière d'orientation, de choix de dispositifs, une aide ou un conseil pour la construction de dossier AGEFIPH⁴⁸, mais aussi des préconisations avant l'entrée au SAMSAH (pendant l'attente, ce qui est travaillé est un plus dans le parcours). En 2023 une réflexion sur les situations de plateforme sera possiblement menée : comment orienter ou sensibiliser des partenaires pouvant intervenir pour éviter la rupture d'insertion en amont du SAMSAH ?

SAMSAH Truffaut 27

Activité	Nombre
En formation ou scolarité	5
Bénévolat	1
Sans activité	8
Inscrits dans les dispositifs de droit commun	5
Emploi en milieu ordinaire	1
Emploi en milieu protégé	0

Sur l'ensemble des personnes accompagnées sur 2022 (16 personnes en accompagnement global et 3 personnes en accompagnement ponctuel), le SAMSAH a mis en place des actions en lien avec l'insertion professionnelle et/ou scolaire pour 12 personnes :

- 1 adulte en formation universitaire à Rouen (MASTER) : actions mises en place pour finaliser l'aide apportée dans son organisation/planification inhérente à sa formation,
- 1 adulte en formation de CAP Menuiserie à l'EPNAK de Oissel : sensibilisation des professionnels concernés et la Job Coach était présente une demi-journée par semaine au sein de l'atelier menuiserie pour permettre à l'adhérent de comprendre les consignes, les assimiler et les appliquer. Au regard des difficultés rencontrées, un projet d'orientation vers un ESAT a été réfléchi et est toujours en cours de réalisation,

⁴⁸ AGEFIPH : Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

- 1 adulte a bénéficié du dispositif DASPPH⁴⁹ 16-25 ans avec Le Pré de la Bataille à Saint Etienne du Rouvray puis a signé un Contrat Engagement Jeune avec la mission locale et a intégré un chantier d'insertion,
- 1 adulte s'est inscrit dans une action de bénévolat avec La Croix Rouge d'Evreux. Ce projet de bénévolat a rapidement été mis en échec au regard des difficultés psychiatriques rencontrées par l'adhérent. Aussi, l'accompagnement vers l'insertion professionnelle prévu initialement dans le PAP a été mis en pause puis abandonné, sur volonté de l'adhérent,
- 1 adulte a signé un Contrat Engagement Jeune avec la mission locale après avoir bénéficié d'un dispositif d'aide à l'insertion avec les Apprentis d'Auteuil à Vernon. L'objectif était de lui permettre d'affiner son projet professionnel, notamment par le biais de stages,
- 1 adulte en insertion professionnelle dans le domaine de la restauration. Elle a ainsi effectué plusieurs stages dans le domaine de la restauration collective et travaille depuis, en remplacement au sein d'un restaurant scolaire,
- 1 adulte en formation informatique à distance, financée par Pôle Emploi, mais a mis un terme à cette formation qu'il a jugé trop difficile. Ses difficultés psychiatriques étant prégnantes, la mise en place d'actions de soins s'est avérée prioritaire,
- 1 adulte a été accompagné dans un processus de réflexion vers le dispositif de pré orientation de l'EPNAK. Il a intégré le dispositif afin d'affiner son projet professionnel,
- 1 adulte a bénéficié d'un accompagnement quant à sa recherche d'emploi, au terme d'une formation universitaire en Doctorat et un travail de réseau partenarial conséquent a été mené pour permettre la mise en place de suivis au terme de l'accompagnement SAMSAH (CAPEMPLOI, psychologue job coach libéral, association Nos Quartiers ont du Talent),
- 2 adultes ont été accompagnés dans un travail de réflexion et d'exploration d'un projet d'orientation vers un ESAT (mises en stages). Les difficultés psychiatriques et psychologiques rencontrées par ces 2 adultes ne leur permettent pas aujourd'hui de se projeter dans un projet d'insertion professionnelle, même en milieu protégé,
- 1 adulte a bénéficié d'accompagnement par des évaluations pour construire un projet professionnel concret selon son souhait. Pour autant, le manque de motivation de cet adhérent pour passer de l'étape « exploration » à l'étape « réalisation » n'ont pas permis d'aller plus loin dans son projet. Il refuse la préconisation d'orientation en milieu protégé, ne serait-ce que pour envisager une MISPE. Il a été réorienté vers les dispositifs de droit commun pour poursuivre l'exploration du projet professionnel.

⁴⁹ DASPPH 16-25 ans est un dispositif d'accompagnement socio-professionnel pour les personnes handicapées de 16 à 25 ans

En 2022, le SAMSAH est intervenu à plusieurs reprises auprès de l'ESAT de Val de Reuil pour la mise en place de temps de sensibilisation auprès des travailleurs handicapés qui côtoyaient des personnes TSA au sein de leurs ateliers. Sur ces temps de sensibilisation, les moniteurs d'atelier étaient également présents et se sont montrés intéressés et questionnant quant aux situations d'adultes TSA qu'ils pouvaient avoir en charge. Au regard de l'effet positif, l'ESAT a sollicité de nouveau le SAMSAH pour intervenir auprès de l'ensemble des travailleurs sur l'année 2023.

Il est à noter le départ de la Job Coach du SAMSAH Truffaut 27 en septembre 2022 vers le poste de coordonnatrice pour les 2 SAMSAH du CFT. Aussi, les missions et actions de Job Coaching mises en place auprès des adhérents ont été assurées par les autres professionnelles du SAMSAH entre septembre et décembre 2022. A ce jour, le poste de Job Coach reste vacant, en attente d'un recrutement.

6. La santé

L'infirmière du SAMSAH Truffaut 76 a accompagné 16 personnes en 2022 (dont une personne en situation de Handicap Rare) pour des actions en lien avec :

- Des défauts de suivi médical, défauts de soin, défauts de vaccination,
- Un manque de connaissance sur la santé,
- Un manque d'adhésion des familles au soin,
- Une explication sur les traitements, les pathologies, mise en place de pilulier,
- Les numéros de secours, la prévention des accidents domestiques, la gestion d'une trousse de secours,
- La récupération d'ancien dossier médical,
- La rencontre avec le médecin traitant.

Les problématiques de santé sont nombreuses : neurofibromatoses, syndrome de Robin, syndrome de Francheschetti, Polyarthrite ankylosante, hypertension, insuffisance cardiaque avec pace maker, hirsutisme, hyperthyroïdie, asthme, hyperlaxité, hyperpilosité, cholestérol, apnée du sommeil, allergies, troubles visuels, cataracte congénitale, myopie, astigmatie, convergence oculaire, strabisme, psoriasis, dermatoses chronique, eczéma. Les comorbidités sont très présentes : troubles des comportements alimentaires (obésité, addiction au sucre, sélectivité alimentaire), troubles digestifs, syndrome de l'intestin irritable, troubles du sommeil avec rythme inversé.

En 2022, 10 personnes ont été accompagnées dans la mise en place de nombreux rdv médicaux : planification des RDV, préparation en amont des RDV, accompagnements aux RDV, accompagnement dans la gestion des traitements avec mise en place de pilulier ou d'alarme et explication des traitements et des effets secondaire, classement des documents de suivis.

Les soins psychiatriques sont nombreux puisque 23 personnes sont suivies par des psychiatres pour en majorité des angoisses massives mais également une bipolarité, des troubles du comportement, ou encore une bouffée délirante. Sont mis en place 17 suivis par un psychiatre libéral, 2 suivis en HDJ, 2 suivis en CMP et 2 suivis en milieu hospitalier. De nombreux adhérents prennent des traitements psychotropes :

- Neuroleptiques (10),
- Antidépresseur (15),
- Anxiolytique (5),
- Mélatonine (8),
- Thymorégulateur (3).

Sur l'année 2022, l'infirmière du SAMSAH a assuré 117 RDV d'accompagnement. Le temps de trajet est conséquent, notamment sur Dieppe (45 trajets pour 3 personnes).

Sur l'ensemble des accompagnements globaux par le SAMSAH Truffaut 27, 8 personnes ont été suivies par un psychiatre au cours de l'année 2022 dont 2 ont décidé de mettre un terme à leur suivi, et 5 personnes n'ont eu aucun suivi psychiatre sur 2022. Pour autant, cela aurait été nécessaire au regard des difficultés identifiées par l'équipe (trouble anxieux, versant dépressif...).

Concernant les adhérents suivis par un médecin psychiatre :

- 1 personne bénéficie d'un traitement en cas d'anxiété au besoin,
- 2 personnes avaient un traitement mais en mettant un terme au suivi, elles ont dans le même temps arrêté de façon arbitraire leur traitement,
- 1 adhérent peut rencontrer son médecin psychiatre au besoin mais ne bénéficie plus à ce jour de traitements médicamenteux,
- 3 adultes bénéficient d'un traitement depuis plusieurs années mais nous notons une prise aléatoire et la nécessité d'un accompagnement dans l'observance de leur traitement,
- 1 adulte a bénéficié de la mise en place d'un nouveau traitement suite à une hospitalisation et la collaboration entre l'équipe du SAMSAH, le Dr Rosier et le psychiatre du CMP. Nous notons d'ailleurs une meilleure observance du traitement car celui-ci a été explicité, accompagné et réévalué.

Les professionnelles du SAMSAH Truffaut 27 apprécieraient un partenariat efficace avec les psychiatres mais cela s'avère compliqué. Sur les 7 médecins psychiatres qui suivent les adhérents de l'Eure, seuls 3 ont pu apporter des réponses ponctuelles aux sollicitations de l'équipe. Les professionnelles prennent alors beaucoup appui sur les réunions avec le Dr Rosier, qui se montre disponible pour apporter un éclairage et faire le relai au besoin avec ses confrères/consœurs.

7. Les prises en charge complexes

Le SAMSAH Truffaut 76 a accompagné 4 personnes dans le cadre du Handicap Rare sur l'année 2022. Cet accompagnement nécessite une bonne connaissance du profil de l'adhérent et de son handicap rare afin de pouvoir transmettre les adaptations/recommandations nécessaires aux différents partenaires (à domicile, aux structures, dans les lieux de loisirs etc.). Pour chaque situation de Handicap Rare, il est nécessaire de recréer un réseau, un partenariat en lien avec les pathologies et de s'informer sur les pathologies parfois rares et les impacts dans le quotidien avant même de débiter l'accompagnement. Les professionnels du SAMSAH constatent une réelle difficulté de trouver des partenaires et de faire aboutir des projets pour les personnes en recherche d'établissement en lien avec leurs pathologie (exemple sur le syndrome de Dravet : peu d'établissements en France et aucun sur notre territoire).

L'accompagnement d'une des situations de Handicap Rare (Syndrome de Dravet) a représenté un temps de travail important (analyse cognitive et comportementale de l'évolution de la situation, transmission d'écrits, temps d'échanges et de synthèse, visite d'établissements etc.). Cette situation, accompagnée depuis 4 ans par le SAMSAH, a nécessité un investissement total et conséquent non seulement pour les référents mais également pour les spécialités (CESF, neuropsychologue, ergothérapeute) afin de faire le lien avec les différents établissements au sein desquels la personne accompagnée a été amenée à effectuer des essais ou des périodes de répit. Tous ces accompagnements ont eu un impact significatif (surtout en fin d'année) sur l'accompagnement de certains adhérents TSA.

D'autre-part, les points avec tous les acteurs en visioconférences ainsi que la participation du SAMSAH lors des GOS ont également nécessité l'intervention du CSE, de la direction du CFT ainsi que la directrice générale de l'IDFHI afin de trouver enfin une issue et une orientation pour cet adhérent. Le cadre du SAMSAH a également été sollicité pour apaiser le dialogue avec des parents fatigués et usés devant le manque de solution à court terme.

L'équipe du SAMSAH note une amélioration dans sa procédure quant à la période d'évaluations des situations de Handicap Rare, qui n'était pas aussi claire par le passé. Aussi, nous tendons désormais à une systématisation d'un PAP par an auprès des adhérents HR, ce qui apparaît nécessaire pour garder une dynamique d'accompagnement et d'évolution. L'équipe du SAMSAH souhaiterait pouvoir bénéficier d'une nouvelle intervention de l'équipe Handicap Nord-Ouest et des formations en lien avec le HR notamment sur les questions en lien avec la Trans identité, la déficience visuelle, les maladies rares.

Au-delà des situations HR, certaines situations TSA peuvent être jugées également complexes de par les événements qui sont venus mettre un frein aux objectifs d'accompagnement proposés par le SAMSAH et ont nécessité une adaptation des professionnels. Pour exemple, un adhérent est hospitalisé au CHR, sous contrainte judiciaire, depuis mai 2022, suite à l'agression

de deux policiers, intervenus à son domicile à la demande de ses parents. Cet adhérent a fait une puissante crise hétéro agressive. Il est encore hospitalisé aujourd'hui. Le SAMSAH a poursuivi son travail d'accompagnement en partenariat avec l'unité de soin du CHR. L'éducateur et l'infirmière ont rendu visite régulièrement à l'adhérent. L'éducateur a accompagné l'adhérent et sa famille dans la recherche d'une avocate acceptant de le suivre sur 2 dossiers judiciaires qui le concernent. Des entretiens réguliers avec la famille ont été assurés par l'éducateur. Des synthèses ont été organisées avec l'équipe de soin.

Vie du service

A. La mise en œuvre du droit des usagers

1. La personnalisation de l'accompagnement

Accueil plateforme et liste d'attente

5 professionnels du SAMSAH Truffaut 76 sont en charge de se répartir les RDV de plateforme ressource : 1 psychologue, 1 neuropsychologue, 1 éducatrice, 1 infirmière, 1 assistante sociale. Pour chaque RDV, le binôme professionnel est constitué par au moins un psychologue du SAMSAH. Ainsi, pour exemple, le psychologue a réalisé en binôme près de 23 premières rencontres de personnes diagnostiquées TSA souhaitant intégrer le SAMSAH, et 10 rencontres pour faire le point sur les situations actuelles des personnes sur la liste d'attente. Ces rencontres occasionnent des rendez-vous ou des appels supplémentaires pour les aiguiller sur des accompagnements en libéral au plus proche de leurs besoins. La présence du psychologue dans ces entretiens se justifie essentiellement dans les aspects cliniques, avec la volonté d'explorer la présence de possibles comorbidités invalidantes rendant impossible un accompagnement par le SAMSAH sans la présence de professionnels d'établissements sanitaires (HDJ, CMP, ..).

Les RDV plateforme sont proposés dans les locaux du SAMSAH à Rouen, mais également à Dieppe si cela est facilitant pour la personne, ou encore à Neufchâtel en Bray. La nouvelle procédure travaillée et validée et mise en place pour les SAMSAH dans le cadre de la plateforme ressource permet sur certaines situations de proposer au moins un second RDV pour affiner la situation, les attentes de la personne et les préconisations qui en découlent. Outre les RDV multiples et les actions auprès des partenaires pour certaines situations de plateforme, les professionnels du SAMSAH notent une augmentation du nombre de sollicitations pour des entretiens téléphoniques en amont ou en aval du RDV de plateforme. Les personnes rencontrées identifient les professionnels du SAMSAH comme ressource lorsqu'elles ont besoin d'aide pour une démarche en lien avec leur situation.

Pour 3 situations de plateforme ressources rencontrées, les proches aidants qui sont à l'origine de la demande pour leur enfant ont finalement été eux-mêmes inscrits sur la liste d'attente, puisqu'ils bénéficient d'un diagnostic TSA et ont des besoins d'accompagnement. Dans ce cadre, il y a une réelle nécessité de prise en charge du spectre au niveau familial.

Nous notons une augmentation du nombre d'adultes rencontrés qui sollicitent le SAMSAH sans pour autant bénéficier d'une notification d'orientation. Dans ces cas, ils sont toujours orientés par des partenaires (comme L'ADAPT) ou bien par des personnes que le SAMSAH a accompagnées par le passé ou accompagne toujours. Dans ce cadre, les professionnels du

SAMSAH ont pu orienter ces personnes vers un psychiatre libéral pour une démarche diagnostic.

En moyenne, une situation de plateforme équivaut à 4h de sollicitation par professionnel entre le 1er contact avec le secrétariat et l'envoi des préconisations après le RDV plateforme (hors temps de réunion où la situation est abordée entre 15 et 20 minutes).

Dans le cadre de la plateforme ressource et de la liste d'attente, l'assistante sociale du SAMSAH a effectué 53 rendez-vous plateforme et liste d'attente en 2022, soit plus d'un rendez-vous par semaine. Sur ces rendez-vous plateforme, 15 étaient des premiers rendez-vous effectués en binôme avec un psychologue du SAMSAH. Les 38 autres étaient majoritairement des rendez-vous afin d'accompagner les personnes dans la constitution de dossiers MDPH (24 RDV). Au regard du 0,30 ETP que représente le poste d'assistante sociale, il y a une nécessité de poursuivre le travail partenarial engagé auprès des dispositifs de droit commun (MDPH, CMS notamment) afin qu'ils puissent prendre le relai quant à la constitution des dossiers MDPH, tout en prenant en compte les particularités de fonctionnement des adultes TSA.

Sur l'ensemble des personnes reçues dans le cadre de la plateforme ressources en 2022, nous notons de plus en plus de comorbidités psychiatriques non diagnostiquées ou diagnostiquées mais non prises en charge. Pour la plupart, aucun suivi psychologique ou psychiatrique n'est mis en place. La majorité des personnes rencontrées n'a pas une connaissance suffisante de leur TSA alors que la plupart sont diagnostiquées au CRANSE : elles ne sont pas au clair avec les besoins et leurs particularités et ne savent pas ce qu'est un SAMSAH (missions). Aussi elles ont une très mauvaise connaissance de leurs droits et des dispositifs existants pour les personnes handicapées. Nous notons également beaucoup de situations de polyhandicap et de plus en plus de situations avec une DI légère associée.

L'âge des personnes reçues dans le cadre de la plateforme ressource est hétérogène mais de plus en plus de personnes de moins de 18 ans sont rencontrées en entretien, ce qui signifie que le SAMSAH est de mieux en mieux identifié.

En ce qui concerne le SAMSAH Truffaut 27, les 2 professionnelles en charge des RDV plateforme sont l'éducatrice spécialisée et la psychologue. Les personnes qui sollicitent le SAMSAH sont orientées encore majoritairement par le CRANSE et la MDPH. Néanmoins, plusieurs d'entre elles ont pu être conseillées par les dispositifs de l'emploi par exemple. Aussi, le service est de mieux en mieux identifié par les acteurs / partenaires du territoire dans sa mission d'appui technique et de ressource. Le fait d'être mieux connu et reconnu a pour conséquence que les adultes qui nous sont adressés correspondent à des profils plus en adéquation avec les missions SAMSAH (projet d'autonomie adéquat...).

Aussi, il a pu arriver que certaines attributions de notifications SAMSAH se fassent « à défaut ». De fait, il existait une incohérence avec certains profils. L'équipe du SAMSAH Truffaut 27 a pu rencontrer les professionnels de la MDPH 27 en septembre 2022 et aborder ce sujet pour qu'ils puissent réajuster les critères d'orientation.

Sur l'année 2022, le SAMSAH a rencontré 3 situations de plateforme qui ont dû être réorientées car elles n'avaient pas de diagnostic TSA et ne relevaient pas de notre service. Un lien a alors été fait avec les référents MDPH pour permettre un changement d'orientation. Sur toutes les personnes rencontrées en 2022, 4 n'ont pas donné suite pour une inscription sur liste d'attente et 2 ont été réorientées au SAMSAH de l'ADAPEI 27. En tout, ce sont 10 personnes qui ont été réorientées vers le SAMSAH de l'ADAPEI en 2022 (2 personnes de la plateforme rencontrées en 2022 et 8 personnes de la liste d'attente antérieure).

Une rencontre plateforme a donné lieu à la mise en place d'un accompagnement ponctuel sur l'aspect professionnel en lien avec son TSA. Cette situation n'est pas passée par la procédure classique mise en place au sein du SAMSAH (période d'évaluation avant de proposer un accompagnement) car l'adhérente en question est très au fait de ses particularités de fonctionnement et a une demande unique et précise quant à son accompagnement.

Cette année, La CESF du SAMSAH Truffaut 27 comptabilise 61 interventions établies entre les personnes sur liste d'attente/plateforme ressource du SAMSAH, et les partenaires (professionnels de MDPH et de la CAF, Assistante sociale de secteur...): 49 Interventions auprès des proches-aidants dont 6 auprès des personnes sur liste d'attente/plateforme, et 12 interventions auprès des partenaires. Ces interventions étaient pour toutes, en lien avec un accompagnement pour compléter un dossier MDPH. Pour certains, des informations et outils ressources ont été conseillés concernant l'ouverture de droits commun (Complémentaire Santé Solidaire), l'accompagnement par des organismes de secteur ou outils ressources (lié au logement) et autres aides possibles (concernant le transport notamment).

La grande majorité des demandes d'accompagnement concerne le domaine professionnel, administratif et accès au logement. Il y a eu un travail réalisé sur la création d'un listing de ressources des psychologues du territoire par la psychologue et la création d'un outil d'informations sur les démarches liées au logement par la CESF.

Dans le cadre des situations de plateforme et de liste d'attente, l'équipe du SAMSAH Truffaut 27 a mené des actions partenariales auprès :

- De professionnels libéraux, au vu du délai d'accompagnement possible par notre SAMSAH : contact essentiellement avec les psychologues et éducateurs libéraux
- De dispositifs pouvant proposer un accompagnement en l'attente d'une place SAMSAH : contact avec SAMSAH la Ronce, SAMSAH La Clé,

- D'organismes de droit commun : Lien avec la Caisse d'Allocation Familiale, lien avec la MDPH, le Pôle de Compétence et Prestations Externalisées (PCPE), les CCAS⁵⁰,
- Des Intervenants Pivots pour 3 personnes, en vue de l'intégration du SAMSAH.

Pour les 2 SAMSAH, suite au RDV plateforme, les professionnels adressent des préconisations aux personnes rencontrées : nécessité de mise en place de suivi thérapeutique, orientation vers des dispositifs de droits commun ou vers des professionnels libéraux notamment en fonction des besoins identifiés. Ainsi, 13 liens partenariaux ont été mis en place au SAMSAH Truffaut 76 pour permettre l'orientation vers des psychologues libéraux.

La procédure quant à la gestion des situations de plateforme et des listes d'attentes a évolué depuis septembre 2022 pour les 2 SAMSAH. La coordonnatrice est désormais en charge du 1er contact avec les nouvelles situations de plateforme et le recueil des premières données, la planification des RDV avec les professionnels, l'envoi des préconisations au terme des entretiens et après avoir abordé les situations rencontrées en réunion. Aussi, pour l'année 2023, l'ambition est de pouvoir actualiser chaque situation de la liste d'attente et de la plateforme au moins une fois par an, s'assurer de la mise en place des préconisations émises, proposer de nouvelles rencontres avec les professionnels si nécessaire.

PAP et de Contrat d'accompagnement

SAMSAH 76	Rouen	Dieppe	HR
contrat global	24	4	1
contrat ponctuel	-	-	-
PAP	16	2	1

La période de « faisons connaissance » et d'évaluations

Avant la mise en place du premier PAP, un contrat d'accompagnement de 6 mois est proposé aux adhérents pour la période d'entretiens « faisons connaissance » et les évaluations par les spécialités : infirmière, CESF, ergothérapeute, psychologue, neuropsychologue, Job Coach.

Certains adhérents ne présentent pas de réelles attentes/demandes par rapport au SAMSAH, malgré les besoins identifiés lors des évaluations. Ils peuvent ne pas avoir une bonne connaissance de leurs particularités autistiques et/ou mal percevoir l'impact de ces dernières dans le quotidien, ce qui demande un temps d'explication/de restitution d'évaluation important face à l'adhérent et leur famille. Face à cette problématique identifiée depuis 2021, nous avons restructuré cette année les premiers entretiens en intégrant davantage l'aspect motivationnel lors des premiers RDV plateforme et lors du « faisons connaissance ».

⁵⁰ CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Les entretiens « faisons connaissance » sont réalisés par les référents éducatifs. Ces entretiens sont l'occasion de créer la relation, nouer un lien de confiance avec les nouveaux adhérents, d'affiner les informations quant au parcours de ces personnes, leurs antécédents, leur relations sociales, la connaissance qu'elles ont d'elles-mêmes, etc.

En ce qui concerne la période d'évaluations réalisées par la **neuropsychologue** (10 en 2022), l'objectif est en premier lieu d'évaluer pour tous les nouveaux adhérents les capacités cognitives, comportementales et sensorielles de la personne :

- L'évaluation cognitive est réalisée grâce à plusieurs tests neuropsychologiques standardisés et normés évaluant les différentes fonctions (efficacité intellectuelle, fonctions exécutives, attentionnelles, mémoire, fonctions instrumentales). Elle permet de mettre en évidence les domaines cognitifs préservés ainsi que les points de difficultés pouvant impacter le quotidien,
- L'évaluation sensorielle et perceptive est effectuée à l'aide d'un entretien (ESAA) et l'utilisation de matériels sensoriels permettant d'évaluer les différents systèmes sensoriels (vision, audition, toucher, goût, odorat, vestibulaire, proprioception) et d'identifier les domaines dans lesquels la personne peut présenter des réactivités sensorielles (hypo ou hyper),
- L'évaluation comportementale est réalisée à l'aide d'un entretien clinique,
- La situation passée et actuelle est recueillie en amont à partir du dossier médical.

Le **psychologue** réalise une évaluation développementale par le biais d'un entretien clinique avec l'aide de la Vineland-II (12 évaluations réalisées). Occasionnellement, il réalise des évaluations plus spécifiques pour répondre à des besoins de terrain comme le ComVoor pour rendre compte du niveau de communication d'un adhérent et permettre d'adapter les outils (1 évaluation réalisée).

L'**infirmière** réalise une évaluation afin de cibler les actions à mettre en place. Sur l'année 2022, 18 évaluations de santé ont été menées, comprenant :

- Tous les antécédents familiaux,
- Tous les antécédents personnels (médicaux et psychiatriques),
- Les suivis médicaux actuels, allergies, carnet vaccinal et traitements en cours, les noms des praticiens, rdv programmés, suivis suspendus à mettre en place,
- Les traitements en cours et la gestion médicale en général, la connaissance en pharmacie d'appoint, numéros d'urgence et accidents domestiques,
- Le bilan complet des besoins fondamentaux : alimentation, éliminations, sommeil, soins d'hygiène, état cutané, pédologiques,
- Le point sur l'activité sportive, addiction,

- La douleur et la gestion de la douleur,
- La vie affective et sexuelle.

Les bilans en ergothérapie sont divisés en deux rendez-vous : un bilan pratique/moteur et un bilan sur l'autonomie/l'indépendance. Les évaluations en ergothérapie n'ont pas été lissées sur l'année. Au mois de septembre 2022, 8 évaluations ont été réalisées, soit 2 bilans par semaine (grand nombre d'admission au même moment).

Le temps de l'accompagnement

Avant la mise en place du PAP, une restitution des évaluations est prévue en équipe et auprès de l'adhérent. Le temps d'échange en équipe pluridisciplinaire est nécessaire pour faire émerger les objectifs d'accompagnement. Une fois le PAP élaboré, il est de nouveau présenté en équipe avant la signature par l'adhérent. Depuis l'arrivée de la coordonnatrice en septembre 2022, les bilans intermédiaires des PAP à 6 mois sont de nouveau systématisés et sont désormais officialisés par un document synthèse. Ces bilans s'avèrent nécessaires pour permettre de faire une photographie à un instant T de l'accompagnement en cours et viennent interroger et analyser la réalisation effective ou non des objectifs et les perspectives d'accompagnement.

➤ L'accompagnement en psychologie

Sur l'année 2022, 15 adultes ont bénéficié de séances individuelles de suivi avec la neuropsychologue du SAMSAH (remédiation cognitive, sensorielle, séance cognitivo-comportementale, entretien). Le psychologue du développement est majoritairement sollicité pour accompagner les adhérents durant leurs projets au SAMSAH. Il accompagne principalement autour des questions :

- Du diagnostic et de la compréhension du trouble. L'accompagnement « insight » permet aux adhérents d'apprendre à se connaître et de prendre conscience des particularités de fonctionnement,
- La connaissance et capacité à réguler les émotions et la gestion des troubles anxieux,
- Les habiletés sociales, prérequis à la socialisation ou encore à l'accès à l'emploi,
- La compréhension des relations sociales, relations affectives et intimes voire sexuelles,
- Les problématiques de vie que l'on retrouve chez tout un chacun au-delà du handicap.

Pour cette année 2022, ce sont plus de 300 entretiens cliniques tout confondus qui ont été réalisés auprès des adhérents au SAMSAH et de leurs familles. La majorité des entretiens se sont déroulés au SAMSAH (environ 80) pour bénéficier notamment d'un espace de parole en toute intimité pour les personnes vivant chez leurs parents. C'est également plus de 60 visites à domicile pour les personnes ayant une mobilité réduite (absence de permis de conduire, transport en commun compliqué), et plus de 40 entretiens en ligne pour adapter les horaires aux plannings des adhérents qui sont salariés à temps pleins ou en cours de scolarité. Au-delà, le psychologue accompagne les proches aidants à la compréhension du diagnostic et de

l'explication du parcours, cela concerne aujourd'hui près de 10 familles accompagnées. Ces entretiens permettent également la clarification des actions menées auprès de leurs enfants, et donc la mise en place d'une généralisation des apprentissages au domicile.

Outre l'accompagnement auprès des adhérents, le psychologue peut être un appui à la compréhension de certaines situations en réalisant des analyses fonctionnelles, en apportant un étayage, en proposant son point de vue ou des outils sur les situations rencontrées par les professionnels.

➤ L'accompagnement à la santé

La majorité des actions menées sont individuelles car personnalisées en fonction de leurs problématiques personnelles et adaptées à leurs besoins :

- 4 personnes ont été accompagnées dans la perte de poids : mise en place et accompagnement aux RDV nutritionniste et diététicienne, informations sur l'équilibre alimentaire liée à une addiction aux sucres, suivis de l'alimentation et réajustement, accompagnement aux courses et décryptage des étiquettes alimentaires, achat de fruits et légumes de saison, atelier de cuisine, mise en place de séance de sport adapté,
- 3 personnes sont accompagnées dans la gestion des troubles du sommeil et de la fatigue engendrée : calendrier du sommeil, physiologie et mécanisme, autonomie du lever, aménagement temps de repos.

Plusieurs actions en lien avec l'hygiène ont été menées : corporelle, vestimentaire et bucco-dentaire, mise en place de séquentiels, achats de différent produit bio. D'autres accompagnements ont également été proposés en lien avec des addictions au tabac, la gestion du stress, l'estime de soi, la sensibilisation aux TSA.

➤ L'accompagnement en ergothérapie

L'ergothérapeute (mi-temps) a proposé 16 séances en rencontre individuelle et 29 séances en binôme avec l'éducateur, le job coach, le psychologue ou l'infirmière. Sur l'ensemble des adhérents, 11 d'entre eux ont bénéficié d'un accompagnement en ergothérapie.

L'ergothérapeute a réalisé 4 temps d'observation en milieu professionnel. Pour l'une des situations, cette action n'était pas inscrite dans le PAP. Le besoin d'une observation en ergothérapie a émergé, ce qui a conduit à des préconisations d'aménagement. Les trois autres observations étaient indiquées dans le PAP. L'ergothérapeute a également proposé 3 ateliers cuisine et 1 atelier pâtisserie. Chaque atelier est précédé d'un temps de visio pour préparer le menu et faire la liste des courses. La fréquence d'un atelier le samedi par trimestre a été maintenue. Le groupe était constitué de 3-4 participants et animé en binôme avec un éducateur.

➤ **Accompagnement administratif**

L'assistante sociale a effectué 20 rendez-vous d'accompagnement des adhérents dans la constitution de leurs dossiers MDPH. Elle a réalisé 9 visites à domicile afin de constituer des dossiers MDPH, soit 13h30 de temps de déplacements.

Entre octobre et décembre 2022, 20 suivis ont été réalisés par la CESF et 26 visites à domicile dont 1 en lien avec l'assistante sociale de la MDPH pour évaluer les besoins spécifiques de la personne, dans le cadre d'une demande de PCH Aide Humaine, et 2 accompagnements dans le cadre d'un projet de logement autonome. Un partenariat a été mis en place avec le bailleur Quevilly Habitat. Des contacts réguliers avec la CESF ont permis de les sensibiliser aux spécificités du TSA, aux besoins des personnes et aux répercussions dans leur vie quotidienne.

➤ **Les groupes de socialisation**

Le SAMSAH organise des groupes de socialisation tous les samedis de l'année, y compris pendant les vacances scolaires. Durant la période d'été, des sorties sont organisées en plus des groupes du samedi sur des temps de semaine. Ces sorties sont, en général, à la journée et permettent de répondre à des demandes des adhérents. La période d'été est plus propice à des activités extérieures qui nécessitent un temps de transport parfois un peu long (ex : visite du centre Nausicaa à Boulogne sur mer, visite de Paris, sortie en mer en voilier à Saint Valery en Caux ...).

La participation au groupe de socialisation est un axe d'accompagnement inscrit au PAP de l'adhérent. Selon les demandes et les besoins identifiés, cette participation peut être assidue ou ponctuelle. Un nombre important d'adhérents (environ 25% de l'effectif global) verbalisent cette demande de travailler les divers aspects de la socialisation.

Le nombre minimal d'adhérents participant à une activité est de 3. Le nombre maximal de 10. Il est arrivé une seule fois qu'un groupe soit annulé faute de participants. Un petit groupe de 6 personnes est assidu et participe à la plupart des groupes. D'autres adhérents vont participer 5 fois dans l'année aux activités proposées. Nous tentons d'équilibrer les activités payantes et gratuites puisque les adhérents financent eux-mêmes les sorties et également les sorties sur l'agglomération rouennaise et autour de Dieppe. Malgré ces soucis d'équité, 80% des activités environ ont lieu sur Rouen et son agglomération. Les adhérents de la région Dieppoise sont de fait lésés. La difficulté réside aussi dans le fait de devoir transporter les personnes vivant sur Rouen vers la région Dieppoise. En plus de la simple logistique (véhicules et professionnels), certains adhérents ne souhaitent pas faire trop de temps de transport pour se rendre sur Dieppe.

Le groupe de socialisation a plusieurs objectifs (liste non exhaustive) :

- Sortir les adhérents de l'isolement social dans lequel une grande partie d'entre eux vivent,

- Travailler la communication, la prise de parole dans un groupe, l'écoute de l'autre,
- Travailler la capacité à s'intéresser à ce que l'autre peut dire, même si le sujet ne fait pas partie de nos intérêts
- Créer des liens qui ont vocation à se poursuivre dans le temps, au-delà du SAMSAH,
- Acquérir de l'autonomie dans l'organisation de sorties, de temps conviviaux et d'événements (repas d'anniversaire, sorties entre amis, ...),
- Travailler la capacité à solliciter l'autre,
- Eprouver sa place dans un groupe en fonction des membres qui le composent,
- Travailler la gestion de son budget (en cas de sorties payantes ou de visites de lieux dans lesquels on peut acheter divers objets),
- Retrouver une habitude de se dépenser physiquement (lors des activités sportives ou simplement de randonnées par exemple). Il est à noter que nombre d'adhérents restent souvent à leur domicile en ne sortant que très rarement. La plupart ne pratique aucun sport, ni d'activités physiques.

Les moyens mis en œuvre par l'équipe :

- Un calendrier des activités proposées sur plusieurs semaines. Ainsi les adhérents peuvent anticiper leur participation ou leur refus,
- Des réunions régulières avec les adhérents afin que leurs souhaits et demandes soient pris en compte dans la mise en place des activités du groupe. Ces temps font partie intégrante de l'objectif du travail d'autonomie. L'idée centrale étant qu'à terme, les adhérents puissent se passer totalement de l'intervention d'un tiers pour réaliser ce type de démarches,
- La mise en place d'outils numériques pour la communication des informations et l'organisation. Chaque début de semaine, les professionnels envoient un mail à tous les adhérents inscrits sur la liste des participants potentiels au groupe. A ce mail est ajouté un lien Doodle sur lequel les adhérents peuvent signifier s'ils seront présents ou non. Le Doodle leur permet de plus de voir qui sera présent à la sortie. Enfin, un groupe de discussion Discord a été créé, permettant aux adhérents qui le souhaitent d'échanger de manière plus approfondie que par mail.

Les activités régulières du groupe de socialisation sur l'année 2022 (en nombre dans l'année) : Jeux de sociétés au SAMSAH ou au QG des « avantjoueurs » (6), Activités physiques ou sportives (12), Randonnées (4), Atelier cuisine (2), Atelier bien être (2), Sorties culturelles (10), Sorties ludiques (billard, bowling ...) (6).

A noter également quelques sorties « exceptionnelles dans le cadre du groupe : Foire Saint Romain, Goûter de Noël, Festival du cerf-volant à Dieppe, Représentation de l'atelier théâtre du SAMSAH, Zoo de Cerza, Sortie en mer à saint Valéry en Caux, Accrobranches, Visite et

découverte du XIII^e arrondissement de PARIS, Foire de Dieppe, Vélo rail de l'Austreberthe, Participation à la journée nationale de l'autisme à Dieppe.

Une mise en lien avec Cultures du Cœur a été réalisée en fin d'année 2022, l'idée étant de faire profiter aux adhérents du SAMSAH de certaines sorties culturelles en dehors de propositions habituelles. La coordonnatrice du SAMSAH est en charge de consulter les offres proposées par Cultures du Cœur et d'en faire un retour aux professionnels concernés par les groupes de socialisation pour réserver des places par la suite.

Un travail de réflexion autour d'une refonte du groupe de socialisation a été proposé par psychologue du SAMSAH afin de dégager des axes développementaux permettant l'évolution positive des comportements et cognitions des adhérents participants.

➤ Groupe d'entraînement aux habiletés sociales

Le psychologue, en binôme avec une éducatrice du SAMSAH, a accompagné 4 adhérents sur 8 séances de 1h30 autour des thématiques : Présentation, émotions, prosodie, initier/maintenir/terminer une conversation et s'adapter aux différents contextes de vie.

SAMSAH Truffaut27

	2022
contrat global	11
contrat ponctuel	-
PAP	12

La période de « faisons connaissance » et d'évaluations

La procédure pour cette période est identique aux 2 SAMSAH. Les différents supports utilisés dans le cadre de ces entretiens viennent explorer la personnalité par le questionnaire « Qui suis-je ? », l'organisation/planification à travers un emploi du temps hebdomadaire, le réseau social, les repères temporels par le biais d'une frise chronologique de sa vie.

Dans le cadre des admissions au SAMSAH Truffaut 27, la période et le fonctionnement des évaluations est identique au SAMSAH 76. La psychologue réalise notamment une évaluation développementale par le biais d'entretiens cliniques au travers de la Vineland-II (4 évaluations réalisées en 2022). Le recueil de données est systématiquement proposé en la présence d'un proche aidant (parents, fratrie). Par ailleurs, même si cela est moins standardisé, la passation est réalisée en un minimum de 2 entretiens (pouvant aller jusqu'à 3 afin de s'adapter à la fatigabilité de l'adhérent). Les adultes adhèrent à cette démarche et l'équipe rapporte de bon feedbacks des proches aidants qui se sentent alors investis dès le début de l'accompagnement SAMSAH.

L'équipe réfléchit à une évolution des outils d'évaluation et prévoit davantage de mises en situations à domicile et/ou extérieur pour la période d'évaluation afin d'affiner les objectifs pour

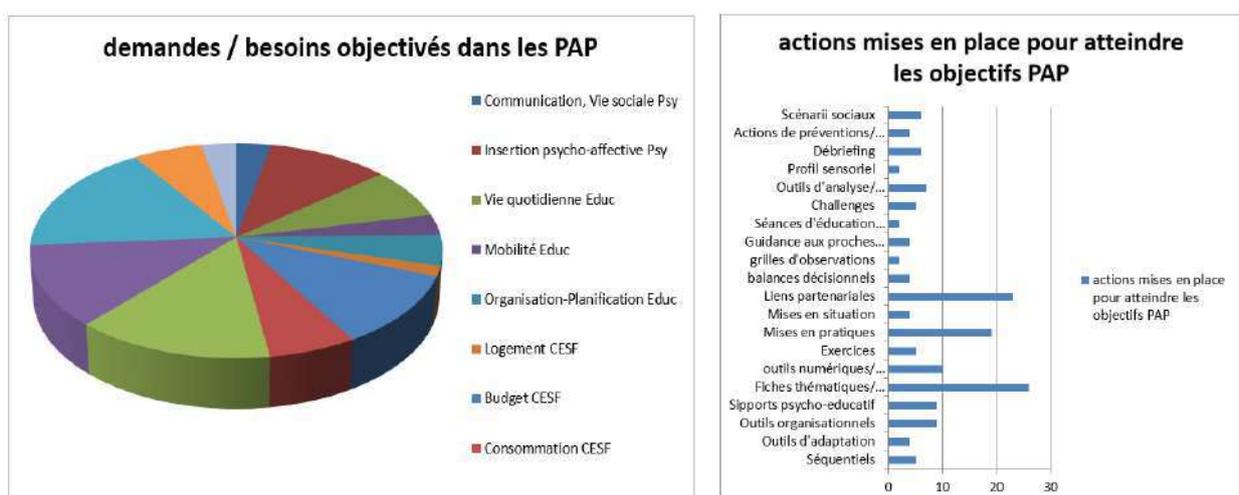
améliorer les PAP et travaille également sur des outils visuels notamment pour les sortants en s'appuyant sur les outils et la Direction des Politiques d'Accompagnement (à l'image du baromètre de la qualité).

Focus sur l'outil « baromètre de la qualité de vie »

Aussi, depuis 2022, la passation du **baromètre de la qualité de vie** a été systématisée. En effet, une professionnelle de chaque SAMSAH a bénéficié, dans le cadre d'une expérimentation menée au sein de l'IDEFHI, de la formation à l'outil du baromètre de la qualité de vie. Très vite, des passations test effectuées, l'ensemble des professionnelles y a vu un intérêt majeur dans l'accompagnement des personnes. En effet, cela permet de questionner les représentations de la qualité de vie des personnes autistes qui sont très différentes du reste de la population. C'est un outil très ouvert, les personnes sont libres d'y mettre tout ce qu'elles veulent. Cela permet de recueillir le « projet de vie » de la personne autiste à un instant T. Ce qui est intéressant, c'est de partir des attentes fondamentales de la personne pour avoir une « bonne et heureuse vie » et ainsi faire du lien avec les objectifs du PAP. C'est un outil de personnalisation de l'accompagnement, dynamique et pertinent dans sa réévaluation. C'est aussi un outil qui peut servir de support à la guidance parentale pour restituer les besoins de l'adulte auprès de sa famille.

Le temps de l'accompagnement

Le SAMSAH Truffaut 27 propose ci-dessous une synthèse des accompagnements sur l'année 2022 par le biais 2 graphiques venant indiquer les axes principaux d'accompagnement des adhérents et les actions/outils mis en place pour répondre aux objectifs fixés dans les PAP :



La majorité des entretiens se déroule en VAD permettant de s'adapter aux besoins de l'utilisateur. Les entretiens dans les locaux du SAMSAH sont évités par la psychologue, au regard des difficultés de confidentialités rencontrées dues à la configuration des locaux. De ce fait, la mise en place d'un partenariat a été réalisée avec une mairie pour un prêt de locaux pour permettre

des entretiens auprès d'un adhérent au début de l'accompagnement. Des entretiens de soutien peuvent également être réalisés par téléphone, pour les adhérents comme les proches aidants.

Le SAMSAH Truffaut 27 a accompagné sur l'année 2022 des profils particuliers et a dû mettre en place des adaptations nécessaires pour tenter de mener à bien l'accompagnement. Ainsi, un adhérent a vécu une longue période d'hospitalisation qui a demandé à l'équipe du SAMSAH une adaptation : les axes d'accompagnement ont été mis en suspens et un lien régulier a été maintenu avec les proches-aidants et l'équipe médicale, faute de pouvoir rendre visite au jeune adulte à l'hôpital. Aussi, au terme de cette hospitalisation de plusieurs mois, son PAP a été entièrement repensé puisque l'adhérent ne souhaitait plus poursuivre les axes d'accompagnement engagés.

Au SAMSAH Truffaut 27, la psychologue a quasiment systématisé le travail sur « l'Insight » car beaucoup d'adhérents ont bénéficié d'un diagnostic « tardif » (à l'adolescence et après 30 ans). Aussi, l'annonce d'un diagnostic d'autisme à l'âge adulte peut être source de soulagement, surtout après une longue errance diagnostique, mais également une étape difficile qui peut impacter la qualité de vie de la personne concernée, en suscitant un questionnement identitaire ou générant du stress et de l'anxiété. Il y a parfois un déni ou une incompréhension du diagnostic. Nous rencontrons aussi l'effet inverse avec une « hyper conscientisation ». A la mise en place du SAMSAH, certaines personnes prennent conscience qu'elles sont différentes, en difficulté, etc. Ce processus est parfois douloureux.

Aussi, cet axe concernait en 2022 9 adhérents sur 13. Actuellement les suivis sont proposés en individuel au travers de séances de psychoéducation. Cela représente un minimum de 10 séances et reste variable car la psychologue reste sur un principe de personnalisation. Néanmoins une trame commune est suivie à partir d'un programme et ressources existantes (Programme « Je suis spécial » (Vermeulen, 1999) ; guide de survie de la personne AUTISTE (Piat, 2018) la BD « La différence invisible » ainsi que des vidéos pouvant venir compléter). La réflexion actuelle s'étend à la mise en place de séances de groupes parallèlement à chaque suivi.

En 2022, à la suite des séances individuelles pouvaient être proposées des temps plus privilégiés pour les proches aidants. Cela s'avère complémentaire au processus d'insight et s'inscrit pleinement dans le besoin de soutien exprimé par les proches aidants. Aussi, l'ambition de 2023 pour la psychologue sera de généraliser ces temps de guidance parentale.

Au regard du constat général des professionnels des 2 SAMSAH, nous avons mis en place une réflexion fin 2022 autour d'atelier « Insight » en lien avec le Dr ROSIER et le réseau de psychologues du CRANSE. Un travail de recherche sur les programmes existants a débuté en décembre 2022 et sera poursuivi en 2023 afin d'étudier la faisabilité de créer un atelier Insight auprès des adhérents SAMSAH.

2. Les groupes d'expression et le conseil de la vie sociale

Cinq cafés de proches-aidants ont été mis en place en 2022 au SAMSAH Truffaut 76. Le référent est le psychologue du service, en mesure d'écouter et d'accueillir les questionnements et souffrances des familles. L'animation en binôme permet d'apporter une dynamique. Le binôme est créé en fonction de la thématique, tout en gardant une stabilité avec le psychologue, garant du lien avec les familles. Il a été accompagné par des éducateurs spécialisés afin d'étayer les propos par des réalités de terrain (bases du TSA, communication, autonomie, socialisation), d'une job coach pour la thématique de l'insertion professionnelle.

Suite à l'évaluation du café 2022 par les familles, des pistes d'améliorations sont évoquées et des professionnels du service sont ciblés comme l'assistante sociale (droits, MDPH, etc.) et l'infirmière (santé). Ce café des proches aidants propose un espace d'échanges pendant 2h tous les 2 mois. Toutes séances confondues, le café a mobilisé près de 40 parents qui souhaitent un renouvellement de l'expérience sur l'année 2023.

Pour le SAMSAH Truffaut 27, aucune instance n'a été mise en place en 2022. Néanmoins, l'éducatrice du SAMSAH projette, en accord avec le CSE, sa participation à au moins un café des proches-aidants du SAMSAH Truffaut 76, dans la perspective d'une mise en place future pour les proches-aidants de l'Eure.

B. L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille

1. Action d'éducation pour la santé

Au SAMSAH Truffaut 76, l'infirmière a proposé des actions d'éducation à la santé telles que :

- 1 atelier cuisine,
- 1 journée bien-être, soins et massage assis,
- Des séances VARS⁵¹ (12 séances avec 4 personnes à raison d'une par semaine) avec pour objectifs de décrire les changements anatomiques, physiologiques et psychologiques qui accompagnent la puberté, identifier les organes génitaux internes et externes chez l'homme et la femme et connaître les fonctions de chacun, comprendre les changements physiques qui surviennent à la puberté, décrire les étapes du cycle de la réponse sexuelle, comprendre les différents aspects de l'éveil sexuel, acquérir une image de soi favorable et une attitude positive à l'égard des transformations qui surviennent au cours de la puberté. Les sujets de l'amour et l'amitié, les émotions, la

⁵¹ VARS : Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle

communication et l'intimité ont également été abordés. De plus, une séance a été organisée au planning familial.

Au SAMSAH Truffaut 27, sur l'année 2022 des actions de prévention ont été proposées afin d'accompagner la gestion de la santé au quotidien. Pour se faire, des séances ont été axées sur la fiche ressource sur les numéros d'urgence ainsi que sur la gestion de la fièvre. De même la communication systématisée de la possibilité d'accéder à un bilan de prévention (bilan UC IRSA) a été mise en place et indiquée dans les PAP.

2. L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats

SAMSAH Truffaut 76 :

Les professionnels du SAMSAH ont mené 24 actions de sensibilisation auprès de partenaires du territoire sur l'année 2022 : ESAT les ateliers d'Etran, APEI Dieppe, AFPA de St Etienne du Rouvray, ESAT du Pré de la Bataille Notre Dame de Bondeville, Cap emploi Rouen, équipe de la bibliothèque Simone de Beauvoir Rouen, référente PMSMP à Education et formation, conservatoire de Dieppe, service relation citoyenne mairie de Rouen, équipe du cabinet d'expertise comptable Sémaphores à Bois Guillaume, équipe du musée du château de Martainville-Epreville, équipe de l'entreprise IDEANCE, SAREPTA, SAMSAH APF, ESAT IDEFHI, SAVS du Trait. Plusieurs rencontres ont également été mises en place pour une présentation des missions du SAMSAH et un maillage partenarial avec : l'ETTI All inclusive Rouen, le GEIQ Emploi et Handicap Normandie, l'entreprise adaptée Compethance, l'ERSP/ESPO de LADAPT.

Aussi, le SAMSAH a été amené à participer à la journée de sensibilisation à l'autisme « Tous en bleu pour l'autisme » à Dieppe, au colloque Formautisme à Oissel. Le SAMSAH a également participé à une table ronde organisée à l'AFPA sur la question de l'accompagnement d'une personne en situation de handicap dans le cadre de son parcours de formation. Dans le cadre de la signature de la convention FIPHFP-Département 76, le SAMSAH a été amené à témoigner quant à l'accompagnement job coaching mis en place auprès d'un adhérent.

Le SAMSAH participe également au réseau psychologues du CRANSE : développement du partenariat, échanges avec d'autres psychologues spécialisés TSA, partage d'outils, d'informations, d'articles, de cas cliniques etc. La neuropsychologue a participé au colloque REHAB et est en lien avec les neuropsychologues du réseau de réhabilitation psycho-sociale et remédiation cognitive Normandie REHAB. L'équipe a également répondu présent pour de nombreuses synthèses avec les différents partenaires : HDJ, CHR, psychiatres, psychologues, éducateurs libéraux, autres structures médico-sociales, etc. Enfin, des rencontres et présentations interservices ont été organisées avec le HDJ Dieppe, le service d'addictologie du CHS ou encore les services d'aide à domicile. Au-delà des actions menées en 2022, il existe une

nécessité de créer un réseau de psychologues et de psychiatres, pour répondre aux besoins des personnes présentes sur la plateforme, la liste d'attente, les adhérents actuels et ceux sortants du SAMSAH de Rouen et de Dieppe. Les besoins sont notamment présents sur les aspects psychiatriques comme les troubles de la personnalité, la dépression, la dysphorie de genre, les troubles anxieux, les troubles obsessionnels-compulsifs. Le réseau s'articule autour d'une vingtaine de professionnels rencontrés sur la métropole Rouennaise et Dieppoise.

L'assistante sociale du SAMSAH a renforcé son réseau avec les différents partenaires du territoire : assistantes sociales de la MDPH, assistantes sociales des CMS des lieux d'habitation des adhérents et des personnes en liste d'attente, intervenants pivots, travailleurs sociaux de la CAF, CPAM, bailleurs sociaux, etc. Elle est également membre du GASES : groupe des assistants sociaux des établissements spécialisés. L'ergothérapeute, quant à elle, a intégré un groupe d'ergothérapeutes travaillant en SAMSAH avec une population TSA (deux rencontres en visio).

De janvier à juin 2022, les SAMSAH Truffaut 76 et 27 ont organisé un atelier théâtre dans le cadre du projet « art et handicap ». 3 artistes professionnels de la compagnie CALIBAND théâtre ont proposé de travailler un atelier de création théâtrale et musicale autour du roman « La conjuration des imbéciles » de Jones Kennedy TOOLE, de manière hebdomadaire. Ce travail a donné lieu à une présentation publique en juin 2022 au Labo Victor Hugo à Rouen, à l'issue d'une semaine de résidence dans ce même lieu. Ce projet a reçu un très bon accueil du public. Les participants ont souhaité poursuivre cette aventure. La compagnie CALIBAND a accepté de poursuivre l'atelier. Nous avons réussi à trouver un financement de l'ODIA, via le dispositif SensACTion pour relancer le projet sur l'année 2023. Il devrait se poursuivre jusqu'en fin d'année 2023.

SAMSAH Truffaut 27

En 2022, le SAMSAH a répondu présent pour tenir un stand de présentation du service au Forum TSA Formautisme de Oissel, et au Forum de l'emploi de Val De Reuil. Outre les adultes TSA et les familles rencontrées, ces temps permettent également d'aller à la rencontre de futurs partenaires, prendre connaissance de certains dispositifs pour le public accompagné.

L'équipe du SAMSAH a maintenu sa participation aux Comités TSA de l'Eure organisés par le CRANSE à Evreux. La psychologue a également participé au réseau des psychologues du CRANSE et a mené un travail de collaboration plus important auprès des partenaires psychologues pour la passation de bilans neuropsychologiques au bénéfice de certains usagers. La Job Coach s'est inscrite de nouveau dans le Groupe d'échange de pratique du CRANSE en 2022. Ce groupe a permis de réfléchir en collectif à des solutions quant à des situations problématiques rencontrées dans le cadre des accompagnements. De même, le SAMSAH a

maintenu son lien partenarial avec les éducateurs libéraux, les psychologues psychiatres du territoire intervenant dans les situations communes,

Des membres du SAMSAH ont également participé à la Journée nationale SAVS/SAMSAH à Paris en septembre 2022. Cette journée, riche en présentation de dispositifs et en réflexion, a permis de mettre en lumière la difficulté commune de tous les services d'accompagnement à proposer des accompagnements de qualité dans un temps imparti limité. Aussi, la mise en place des services tels que des SAAD en complémentarité de nos accompagnements est une piste intéressante et efficace que les SAMSAH tendent à développer. Pour ce faire, il est important que les aides PCH puissent être attribuées par la MDPH.

Le SAMSAH a également créé un listing de ressources psy pour enrichir les ressources transmises dans le cadre de la plateforme. La psychologue a fait un travail de recherche pour s'assurer de pratiques en cohérence avec les RBP (TCC, EMDR etc.) et que les professionnels acceptaient les suivis d'adultes. Certains d'entre eux ont été contactés et ont trouvé la démarche opportune. Le projet de 2023 sera de pouvoir contacter l'ensemble des professionnels figurant sur la liste et de mettre à jour les disponibilités de places pour optimiser les orientations.

Outre le lien partenarial de qualité déjà établi avec la MDPH 27, la psychologue du SAMSAH a été sollicitée pour la mise en place d'un groupe de travail avec la MDPH27. L'objectif était de préparer une présentation des nouveaux critères effectifs en janvier 2023 aux évaluateurs de la PCH pour le territoire du 27. Le groupe s'est alors centré sur la réflexion quant au critère plus spécifique de la gestion des tâches multiples. La psychologue a contribué à la proposition d'une « boîte à outil » pour amener les évaluateurs à prendre en considération les particularités des personnes rencontrées lors de leurs évaluations. Pour 2023 cette première collaboration pourrait voir naître de nouveaux groupes de travail voire une sensibilisation et/ou temps de supervision à destination des évaluateurs.

Enfin, en lien avec l'ouverture du SAMSAH de l'ADAPEI 27, 2 rencontres ont été organisées sur l'année 2022, pour permettre notamment de réfléchir à un partage de territoire, un partage autour de situations de nouveaux adhérents, un échange entre les professionnels. Pour l'année 2023, la perspective est de renforcer le travail partenarial entre nos deux services.

Les SAMSAH sont également représentés lors des journées plénières du réseau SAMSAH/SAVS Normands. Outre les échanges inter établissements sur des thématiques identifiées (gestion de la file active, actions de soutien à la parentalité, ...) le réseau a pu organiser une conférence débat avec Jean René LOUBAT, sur le thème « Logique de parcours et société inclusive » en juin.

En lien avec l'accroissement du nombre de notifications pour accompagner des adultes TSA, les listes d'attente (surtout en seine maritime) ne font qu'augmenter. Aussi, les professionnels identifient plusieurs situations qui ne relèvent pas forcément d'un SAMSAH TSA spécifiquement. Une orientation davantage ciblée sur les comorbidités prégnantes serait un préambule à notre accompagnement et serait un levier pour permettre à l'adhérent d'être stabilisé et disponible ensuite à l'accompagnement TSA si besoin. Le SAMSAH a sollicité la MDPH pour faire état de ces constats et pistes de réflexion. Des rencontres vont être planifiées en 2023.

Fin 2022, Le SAMSAH a participé à la réunion d'équipe expérimentale organisée par la MDPH, sur la thématique de l'insertion professionnelle des TSA 16-25 ans, avec différents acteurs tels que CAP EMPLOI, le CRANSE, l'ESAT hors les murs, le DEA. Le but de cette instance est d'apporter des réponses davantage ciblées et rapides en termes d'intervention, de maillages possibles. Cette première rencontre a surtout permis d'échanger sur les réalités de terrain de chaque acteur et devrait donner lieu à une programmation de rencontres en 2023.

3. Actions d'amélioration du cadre de vie des usagers et de développement durable

Les SAMSAH continuent d'investir et de développer les actions menées auprès de SIL'AGE. Cet outil fait désormais partie intégrante de l'accompagnement et les professionnels renseignent davantage les différents onglets tels que l'agenda de l'adhérent, bien que cela soit encore hétérogène. Nous avons pu identifier la nécessité d'actualiser plus souvent les changements de coordonnées et/ou de situations administratives (téléphone, adresse, mail, ...). Une modification des droits d'accès est actuellement engagée pour aller dans ce sens.

En 2022, le SAMSAH 27 a interrompu le renseignement du tableur-outil au profit d'un reporting sur SIL'AGE afin de centraliser l'ensemble des actions. Après une année d'essai, le bilan est partagé, notamment sur la difficulté du logiciel à prendre en compte les actions plateforme à destination des partenaires quand l'action n'est pas reliée à une personne connue du SAMSAH.

En 2022, les SAMSAH a investi dans l'achat de tests et d'outils d'évaluations au niveau cognitif et comportemental (BRIEF-A, D2-R, MT 86, Test des gnosies visuelles, ESAA, AMDP) en lien avec la complexité de certains profils cognitifs et la présence de comorbidités psychiatriques.

Les SAMSAH ont participé également à l'étude SERAFIN qui consistait dans la première phase de répondre à une enquête sur le public accompagné. Le SAMSAH Truffaut 76 a participé également à la deuxième phase qui s'est déroulé en deux coupes d'une semaine et qui consistait à effectuer un récapitulatif journalier de l'activité de chaque professionnel. Cette participation chronophage donne lieu à une attribution budgétaire de 10000€. Le SAMSAH pourrait utiliser

cet argent pour investir dans de nouveaux matériels et aussi pour financer la poursuite de projets tels que le documentaire cinématographique sur l'atelier théâtre, l'art thérapie, ...

4. Les faits marquants

Le départ de la CESF du SAMSAH Truffaut 76 en juillet n'a été remplacée qu'en novembre 2022. Les professionnels ont de fait noté un ralentissement des accompagnements quant aux champs d'intervention de la CESF, même si les référents éducatifs ont tenté de pallier cette absence. De même, les absences des Job Coach au SAMSAH 76 ont demandé aux référents de s'adapter dans leur accompagnement pour prendre en charge certaines actions en lien avec l'insertion scolaire et professionnelle. De fait, les temps consacrés à ces aspects ont été au détriment d'autres actions éducatives.

Sur l'année 2022 au SAMSAH Truffaut 27, la CESF et l'infirmière ont eu des périodes d'absence conséquentes, ce qui est venu impacter l'accompagnement des adhérents. Aussi, le départ de la Job Coach en septembre 2022 (et non remplacée jusqu'alors) vers le poste de coordonnatrice a demandé une répartition des actions en lien avec l'insertion scolaire et professionnelle auprès des autres membres de l'équipe. Vu le petit effectif de l'équipe, ces absences ont un fort impact sur la charge de travail des professionnelles et viennent fragiliser les fonctionnements internes.

Fort des expériences et constats effectués ces dernières années, les SAMSAH identifient différentes actions afin d'améliorer l'offre de service et permettre une meilleure fluidité des parcours. La procédure de gestion de la plateforme ressource revisitée en 2022 devra être évaluée en 2023 afin d'en mesurer les effets. La gestion de la liste d'attente et l'actualisation périodique de la situation des adhérents vont être privilégiés.

III. Projet de service (objectifs et résultats, orientations)

A. Etat d'avancement de la mise en œuvre du projet de service, actions marquantes en 2022

1. Le FALC au CFT

Le facile à lire et à comprendre (FALC) est une méthode qui a pour but de traduire un langage classique en un langage simplifié. Le FALC permet de rendre l'information plus simple et plus claire et est ainsi utile à tout le monde, notamment aux personnes en situation de handicap, dyslexiques, âgées ou encore maîtrisant mal la langue française.

Cette méthode peut être utilisée par tout le monde. Pour qu'un texte ou tout support de communication soit FALC, il doit avoir été lu et compris par des personnes en situation de handicap intellectuel.



Elle a été élaborée en 2009, dans le cadre d'un projet européen « Pathways » qui veut dire « Parcours », par huit pays européens avec l'association Inclusion Europe.

Depuis 2021, le CFT s'attache à intégrer les principes de base du FALC dans sa politique de communication interne. Le Centre François Truffaut a commencé à former ses agents fin d'année 2021. Un premier groupe de travail s'est mis en place début 2022 pour commencer à travailler sur des outils à destination des personnes accompagnées : plaquettes, livrets, notice d'information. L'année 2022 compte 5 séances du groupe de travail alors constitué des 8 agents formés et rapidement rejoint par des professionnels intéressés par la méthode. Le groupe de travail compte à fin 2022, 15 agents du CFT. Les outils travaillés durant l'année 2022 font l'objet d'une présentation lors de la formation de perfectionnement (Janvier 2023) pour finaliser le processus de professionnalisation des agents. À la suite de cette formation, les agents pourront valider définitivement les documents.

Cette méthode peut être utilisée par tout le monde. Pour qu'un texte ou tout support de communication soit FALC, il doit avoir été lu et compris par des personnes en situation de handicap intellectuel. La formation en 2023 d'un groupe de travailleurs de l'ESAT au FALC permettra la validation des documents. On dit d'un document rédigé selon les règles du FALC mais non validés par des personnes en situation de handicap intellectuel qu'il est en « Français Facile ». En attendant la formation des travailleurs, les courriers, notes de service et comptes rendu à destination des personnes accompagnées sont rédigés en « Français Facile ».

2. La guidance parentale à l'unité TSLA et au SESSAD Petit Prince

En février 2021, par conventionnement avec la Fédération Médicale Inter-Hospitalière, le SESSAD Petit Prince et l'unité TSLA se sont engagés dans la démarche de déploiement des programmes de guidances parentales sur 10 séances, abordant des thématiques ciblées : accompagnement post-diagnostic ; développer l'autonomie de mon enfant ; prendre en compte les particularités sensorielles de mon enfant ; développer la communication de mon enfant. L'objectif est d'apporter de l'information aux parents sur les troubles de leur enfant et un soutien dans le quotidien. La guidance parentale vise à soutenir le parent dans l'élaboration d'une méthodologie qui lui est propre et qu'il puisse réutiliser ultérieurement pour mettre en place de nouvelles stratégies d'intervention. La guidance parentale est effectuée au domicile parental.

Le déploiement de la démarche au CFT

La formation des Intervenants à la Guidance Parentale (IGP) s'est étalée de juin 2021 à juin 2022. Une première réunion entre IGP du CFT s'est tenue en décembre 2021 pour poser les principes de déploiement de la démarche au sein du service. La communication et l'information des programmes et principes d'action auprès des équipes a eu lieu en janvier 2022 et les premiers programmes ont démarré en février 2022

Une deuxième réunion point/bilan et perspectives s'est tenue en juin 2022. En septembre 2022, la responsable du SESSAD Petit Prince et de l'unité TSLA a participé à une réunion bilan/rapport d'activité au CRANSE pour présenter le déploiement des guidances parentales au CFT.

Enfin une troisième réunion s'est tenue en décembre 2022 pour faire le point sur l'avancement des programmes 2022/2023, organiser la finalisation de la procédure et la réalisation d'un document de communication à destination des familles.

Les Intervenants en Guidance Parentale du CFT

Programmes proposés aux parents du CFT et professionnels formés :

- Programmes « Développer la communication de mon enfant » et « Les particularités sensorielles » : 1 éducatrice et 1 psychologue du SESSAD,
- Programmes « Développer l'autonomie personnelle de mon enfant » et « Après l'annonce diagnostique » : 1 éducatrice et 1 psychologue de l'unité TSLA,
- Depuis septembre 2022, une psychologue passée de 0,30 à 0,80 ETP a rejoint l'équipe des IGP du CFT. Elle est formée aux programmes autonomie et communication.

Procédure de fléchage interne CFT

Cette procédure est en cours d'élaboration. Un temps pour expérimenter la démarche est nécessaire afin d'y opérer les ajustements qui permettront de coller au mieux aux besoins des familles et la réalité des unités.

Les principes posés initialement, en cours de révision étaient, jusqu'en juillet 2022 : un document de saisine est créé et diffusé aux équipes. Les indications se font en équipe (temps flash, réunion d'équipe pluridisciplinaire, réunions cliniques...) en fonction des besoins repérés par les professionnels qui accompagnent l'enfant et qui sont en contact avec la famille. L'éducateur référent remplit ensuite le document de saisine à la responsable d'unité. Un temps de rencontre est planifié entre le référent de l'enfant et l'IGP pour éléments d'informations complémentaires et valider la proposition de guidance aux parents. Au besoin, l'équipe thérapeutique peut être sollicitée pour transmettre des informations complémentaires et vérifier l'adéquation du programme avec les besoins de la famille. L'IGP et/ou l'éducateur référent, en fonction de la situation, propose le programme à la famille. Lorsque la famille a accepté la proposition, l'IGP prévient l'éducatrice, qui pilote la démarche au CRANSE, du démarrage du programme.

Programmes déployés et actions quantifiées

- Un programme post-diagnostic à destination de la mère d'un enfant de l'unité TSLA, enfant avec Troubles du Langage et TSA, âgé de 10 ans, 10 séances réalisées au domicile ;
- Un programme Particularités sensorielles à destination de la mère d'un enfant TSA du SESSAD, âgé de 12 ans. 4 séances réalisées, poursuite des séances à la rentrée 22/23 ;
- Un programme autonomie à destination de la mère d'un enfant de l'unité TSLA, enfant âgé de 10 ans, avec Troubles du langage et TSA. 10 séances réalisées au domicile.

Le bilan 2022

- Les parents sont très satisfaits,
- Les outils sont adaptés,
- Une évolution de la posture du parent est perceptible au cours du programme. Bien qu'ils semblent dubitatifs et ne savent pas à quoi s'attendre au début du programme, ils font preuve d'une implication plus nette au fur et à mesure de l'avancée du programme,
- Très bonne implication des parents pendant les séances et entre deux séances,
- Les programmes répondent bien aux besoins des parents, sauf pour le post-diag, la famille concernée est déjà très au clair avec les sujets abordés. Le programme met en lumière toutes les connaissances et compétences parentales dont elle dispose déjà, ce qui a toutefois permis de faire de la réassurance,
- Une évolution nette dans la vie quotidienne est constatée.

La principale difficulté réside dans la gestion de la temporalité (planification car les agendas des professionnels sont contraints) et tenir les délais quand des séances sont annulées. La deuxième difficulté a été la mise en route (décalage entre la formation et l'arrivée des supports qui a demandé un temps de réappropriation).

Perspectives

Au regard de l'organisation, du temps nécessaire et des contraintes institutionnelles, un seul programme par an et par IGP pourra être proposé. Le programme post-diagnostic se révèle peu adapté aux parents d'enfants déjà accompagnés. Il sera réservé aux parents d'enfants en liste d'attente ou à des parents plus en difficulté. Il serait intéressant que les IGP soient formés aux 4 programmes pour permettre davantage de fluidité dans les propositions qui peuvent être faites aux parents. Trois actions de guidances ont programmées en 2023 : Particularités sensorielles : à destination des parents d'un adolescent du SESSAD, Développer l'autonomie de mon enfant : à destination de la mère d'un adolescent du SESSAD, Développer la communication à destination des parents d'une enfant de l'unité TSLA.

Il pourra être envisagé dans les années à venir de proposer les programmes de guidance aux parents des enfants en liste d'attente, si tant est que les parents des enfants admis ne puissent ou ne souhaitent pas en bénéficier, ils resteront prioritaires. Un outil de communication sera réalisé par les IGP courant 2023 pour informer les familles de l'existence de cette nouvelle prestation. La procédure est en cours de rédaction.

Temps de formation	Programmes déployés	Temps de séances	Temps de réunion	Temps de trajet
172h	3	24h	22h	11h

3. La participation des unités du CFT à l'écriture du projet d'établissement

Les agents du CFT ont participé aux différents groupes de travail selon leurs disponibilités, thématiques et appétence (éducateurs TSLA et SESSAD, l'assistante sociale...):

- Axe 1: « La place de l'utilisateur et de sa famille dans les parcours de vie et dans l'institution », Groupe de travail n°2 : « Développer la participation des usagers et de leurs parents-proches aidants »,
- Axe 3 : « La qualité de l'accompagnement au travers de l'amélioration de la qualité de vie au travail », Groupe de travail n°6 : « Personnaliser davantage les parcours professionnels », Groupe de travail n°7 : « Améliorer le cadre de vie dans une démarche de développement durable »

Toute l'équipe de direction s'est également investie dans ces travaux à travers la participation aux groupes de travail de l'axe 4 « Gouvernance de l'établissement » comme dans l'animation pour la responsable du SESSAD Petit Prince et de l'unité TSLA : co-animation du groupe de travail n°8 « Maîtrise des risques professionnels et gestion des événements indésirables » de l'Axe 3.

Il est à noter la participation très active de l'ensemble des professionnels du CFT aux groupes de travail Référentiel Métiers et Compétences (RMC), vu le nombre de métiers différents représentés au Centre François Truffaut. Il a donc fallu équilibrer nos participations entre groupes de travail Projet d'Etablissement et Référentiel Métiers et Compétences.

B. Le plan d'amélioration continue de la qualité du service (PACQ S)

Le COPIL Qualité et Ethique du CFT (COPIQUE)

Tout au long de l'année 2022, le COPIQUE du CFT a travaillé à l'élaboration, la passation et l'analyse des retours des questionnaires de satisfaction des usagers et de leurs parents.

Entre janvier et mars, chaque équipe, sous l'impulsion du référent COPIQUE, a réalisé une trame de questionnaire sur la base de principes communs définis à la réunion du COPIQUE de janvier. Tous les questionnaires ont été corrigés et validés par les référents COPIQUE au cours des deux réunions de mars et mai. De mai à juin, les professionnels des équipes ont transmis et aider certains usagers à remplir les questionnaires. Seuls les parents des unités enfants ont été questionnés. Au cours de l'été, la directrice adjointe et la cadre référente qualité du service ont travaillé à recenser les réponses et ont transmis les résultats à chaque équipe en octobre 2022.

L'aide par les professionnels a été précieuse et explique le taux de passation élevé :

Unité	SESSAD	TSLA	FH Déville	FH Canteleu	ATJ	SAMSAH 27	SAMSAH 76	SAVS	ESAT
Nb usagers	35	42	13	12	26	14	32	30	50
Nb questionnaires remplis	Enfants 29 Parents 23	Enfants 38 Parents 29	11	12	26	12	14	19	36

Chaque unité a travaillé à l'analyse des questionnaires entre octobre et novembre. Au cours du COPIQUE de janvier 2023, les référents remonteront les actions correctives que chaque équipe ressortira de son analyse des résultats et les modifications qu'ils devront apporter aux trames de questionnaires pour en améliorer l'exploitation pour les prochaines années. Le COPIQUE décidera également d'une méthodologie et temporalité de passation pour les années à venir.

Le Plan d'Amélioration Continue de la qualité du service (PACQ)

L'utilisation du logiciel AGEVAL engendre une approche différente du PACQS avec une augmentation du nombre d'actions au regard de la duplication par année des actions générant ainsi un suivi annuel et non uniquement à l'échéance finale.

En 2022, sur 43 actions programmées intégrant le projet de service, l'évaluation interne, le projet pédagogique de l'unité d'enseignement et le CPOM, 41 sont terminées.

Une action est notée en cours car elle nécessite d'être consolidée en 2023 et correspond au développement de la communication de la plateforme ressource SAMSAH Truffaut 76 et 27, SESSAD TND afin de permettre le recours à ces dispositifs (source CPOM).

La dernière action est non traitée et concerne la mise en place d'un appartement « tremplin » sur le site de Canteleu pour l'évaluation des compétences et mise en situation pour les adhérents des SAMSAH 76, 27 et du SAVS (source CPOM). Cette action est reportée en lien avec l'occupation provisoire du bâtiment par l'équipe du SESSAD TND.

C. Le plan d'actions Vie Affective Relationnelle et Sexuelle

Un plan d'actions Vie Affective Relationnelle et Sexuelle est décliné sur 3 ans et comporte deux grands volets :

- La formation à destination des professionnels qui apporte les bases théoriques et fondamentale en Santé Sexuelle avec une partie autour des pratiques professionnelles pour pouvoir animer des ateliers. Ainsi 14 professionnels ont été formés dont 1 représentant minimum par unité,
- Des actions à destinations des publics avec des thématiques traitées différemment en fonction des spécificités des personnes accompagnées (âge, handicap, cadre de vie, besoins identifiés...). Ces actions sont développées tout au long de ce rapport dans chaque unité.

Des temps d'échange régulier et de travail ont été organisés en 2022 avec la chargée de mission promotion de la santé autour de la mise en œuvre d'actions et des outils à mobiliser pour l'information et l'animation à destination des usagers, des familles et des proches aidants.

D. L'observatoire des Événements indésirables

7 événements indésirables ont été recensés en 2022 :

- 1 incident s'est déroulé dans le cadre scolaire,
- 1 incident a eu lieu dans un taxi,
- 3 incidents concernent des problèmes au sein de la cellule familiale, ces 3 incidents ont donné lieu à 2 signalements dont 2 de ces incidents concernent la même jeune,
- 1 incident concerne une erreur lors de la distribution des médicaments,
- 1 incident s'est déroulé en extérieur avec des faits de violence et d'incivilité envers une professionnelle. Un accompagnement du professionnel a été réalisé par le cadre avec la proposition de faire appel à la cellule de soutien.

Tout au long de l'année 2022, un adulte du FH a été à l'origine de plusieurs notes d'incident au regard de la récurrence de ses débordements verbaux liés à son état psychique pour lequel un suivi psychiatrique et hospitalier est déjà mis en place.

L'observatoire CFT des événements indésirables est mis en place depuis 5 ans. Il est programmé chaque début d'année civile et plus si nécessaire. Il est composé des membres du COPIQUE avec une représentativité de toutes les unités et une pluralité des métiers. L'observatoire émet l'hypothèse que le peu d'événements indésirables déclarés sont en corrélation avec les modalités d'accompagnement principalement en milieu ouvert ou en accueil à la journée toutefois avec peut-être une banalisation des incidents en lien avec les troubles personnes accompagnées. L'observatoire souligne également que les événements sont limités du fait des bonnes pratiques des équipes, d'une bonne gestion et connaissance des troubles des personnes accompagnées par les professionnels (expérience, formations...)

Les préconisations pour l'année 2023 sont identiques à celles de 2022 et 2021 :

- Préserver le temps d'échange instauré après un événement indésirable lors de la réunion d'équipe pour partager afin de mieux appréhender des situations similaires,
- Refaire une information chaque année sur le guide pour maintenir l'appropriation par les professionnels, et réaliser une information aux nouveaux professionnels,
- Maintenir la dynamique de formation. La formation Premier Secours en Santé Mentale, a été rendue obligatoire pour les professionnels de l'EANM, du SAVS et de l'ESAT atelier horticulture/maraichage au regard de l'accompagnement d'adultes avec troubles psychiques : 19 professionnels formés.

Les exercices d'évacuation, d'incendie et de plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs

Chaque année des exercices d'évacuation sont réalisés pour le FH collectif, l'ATJ et l'unité TSLA.

EXERCICES INCENDIE	2020	2021	2022
Foyer Hébergement Bâtiment 52	24/11/20	29/07/21	5/09/22
Atelier de Jour Bâtiment 32	12/11/20	12/10/21	5/12/22
Classes TSLA Bâtiment 46	12/11/20	19/11/21	5/12/22
Classes TSLA/SEEJS Bâtiment 53	12/11/20	19/11/21	5/12/22

Les exercices d'évacuation du foyer d'hébergement sont programmés en nocturne et notamment en début de nuit, heure où les traitements lourds sont les plus actifs, permettant ainsi d'évaluer l'évacuation dans les conditions de difficulté majeure.

Pour compléter ces exercices annuels, des exercices dits pédagogiques sont organisés chaque année par le relais sécurité. Ils ont vocation à expliquer l'exercice, à donner les instructions et à le réaliser en prenant en compte les rappels concernant la sécurité et la bonne pratique d'évacuation.

Enfin, les formations incendie et secourisme restent un axe prioritaire, ainsi le pourcentage d'agents formés est en constante augmentation.

Conclusion : Perspectives

Le développement des actions du SAVS

Le SAVS identifie les actions à développer afin de répondre aux enjeux des évolutions de l'accueil du public que ce soit en matière de fluidité de parcours mais aussi en matière d'évolution des missions des SAVS :

- Développement des actions collectives que ce soit en matière de socialisation qu'en matière de vie affective relationnelle et sexuelle,
- Participation active à l'élaboration du référentiel des SAVS seinomarin,
- Améliorer l'accueil et les réponses apportées aux personnes TSA lors des rdv plateformes (rencontre MDPH, CRANSE, identifier les outils et les formations nécessaires...).

La transformation de l'ESAT Truffaut

En 2023, l'ESAT prend le virage de la transformation et garde toujours dans sa ligne de mire :

- L'intégration des nouveaux travailleurs par leurs pairs,
- Le développement des usages numérique par les travailleurs,
- Le développement d'une communication accessible aux travailleurs dans l'optique d'une démarche inclusive.

Le lancement du diagnostic dans le cadre de l'écriture du projet d'unité TSLA

Le dernier projet d'unité de l'unité TSLA date de 2004, année suivant la création de la structure. Bien que le travail y soit de qualité et que les effets positifs soient manifestes sur le développement des enfants accueillis, il est difficile aujourd'hui de mesurer objectivement la qualité de l'accompagnement et l'impact de l'action sur le parcours des enfants, les méthodologies de prises en soins et de travail en équipe pluridisciplinaire.

Ainsi, en fin d'année 2022, l'équipe s'est lancée dans le projet de diagnostic du fonctionnement de l'unité et des besoins des enfants et des familles, dans le but, à terme, de rédiger son projet d'unité, de capitaliser les bonnes pratiques et de fixer des objectifs d'amélioration de l'accompagnement et d'adaptation du fonctionnement aux besoins ainsi objectivés.

Liens entre la MDPH et le SAMSAH Truffaut 76

Le SAMSAH souhaite développer les rencontres avec la MDPH et contribuer à affiner les orientations. Il s'est proposé d'intégrer les instances décisionnaires d'attribution de la PCH, notamment. Dans le but d'une meilleure prise en compte des particularités TSA, le SAMSAH est sollicité pour sensibiliser les professionnels évaluateurs de la MDPH.

